

Journal de la CONFÉDÉRATION MUSICALE DE FRANCE

Reconnue d'Utilité Publique par Décret du 2 Janvier 1957
Agréée par le Ministère des Affaires Culturelles
et le Secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports
Affiliée à la Confédération Internationale
des Sociétés Populaires de Musique
Membre du Comité National de la Musique

Directeur-Gérant : M. A. EHRMANN

Abonnement (10 n°s) FRANCE un an 4 F
1^{er} oct. au 30 sept. ETRANGER un an 5,50 F
LE NUMERO : 0,50 F

Compte Chèque Postal 4638-65 PARIS
CONFÉDÉRATION MUSICALE DE FRANCE
121, rue La Fayette, PARIS-10^e Tél. 878.39.42

DIX NUMEROS PAR AN : Octobre - Novembre
Décembre - Janvier - Février - Mars - Avril
Mai - Juin - Juillet - Août - Septembre.

N° 182

ORGANE MENSUEL DES 44 FEDERATIONS, DES 6.000 SOCIETES, ECOLES ET DES 600.000 MUSICIENS FEDERES

AVRIL 1965

SONS ET COULEURS

Trichromie harmonique des fonctions tonales

Il y aura toujours conflit entre les artistes et les savants...

Dans son admirable sonnet «Correspondances», notre grand Baudelaire nous a donné le plus harmonieusement du monde le sentiment que tout se tient dans la nature. Rappelons-en seulement le deuxième quatrain :

Comme des longs échos qui de loin se confondent
Dans une ténébreuse et profonde unité,
Vaste comme la nuit et comme la clarté,
Les parfums, les couleurs et les sons se répondent.

« Idée fantaisiste de poète ! », pensent certainement les physiciens. « Sans même parler des fragrances, comment peut-on dire qu'il y ait correspondance entre les couleurs et les sons ? On voit bien que Baudelaire n'entendait rien aux mathématiques. Dans la nature, tout est vibrations et il suffit d'élémentaires notions d'optique et d'acoustique pour se rendre compte que les rapports mathématiques entre les nombres respectifs des vibrations lumineuses des sept couleurs de l'arc-en-ciel ne permettent pas d'être mis en équations avec les rapports des vibrations sonores des sept notes de la gamme diatonique musicale. Par des calculs extrêmement simples, il est facile de prouver que l'idée de Baudelaire, si poétique qu'elle soit, ne tient pas debout mathématiquement. Le rapport de 7^e majeure DO-SI, en acoustique, est 15/8 = 1,875, alors que le rapport entre les couleurs extrêmes du spectre perceptibles par l'œil humain (le violet et le rouge) s'établit sur les chiffres astronomiques et très approximatifs de 708 trillions contre 483 trillions, soit 1,4658... ce qui correspond à un peu plus du triton musical FA-SI, le fameux « diabolus in musica » (15/8 : 4/3 = 45/32, soit 1,40625) et non à la 7^e majeure, 1,875, la différence allant se perdre dans les rayons infra-rouges et les ultra-violetts que notre rétine ne saurait supporter. L'auteur des « Fleurs du Mal » ne s'étant pas donné la peine de vérifier par ce calcul, son concept est archi-faux, C.Q.F.D. !!! »

Voilà évidemment ce que doivent penser les physiciens car, pour eux, seuls ne comptent que les expériences précises et les chiffres, les résultats mathématiques avec lesquels on ne triche pas. Bien sûr, le poète n'a pas eu un seul instant l'idée de mettre en équations ce qu'il ressentait au plus profond de son être, de son subconscient. On le voit mal d'ailleurs se livrant à cette arithmétique. Si tout est vibrations dans la nature, il faut croire que les poètes vibrent sans doute à leur façon qui n'est peut-être pas à dédaigner, même si elle ne correspond pas — et de très loin — aux plus doctes calculs. Il y a environ cent ans, le célèbre physicien anglais Lord Kelvin, contemporain de Baudelaire, énonçait cet avis sentencieux : « Si vous pouvez mesurer ce dont vous parlez et l'exprimer par un nombre, vous savez quelque chose de votre sujet ; sinon vos connaissances sont d'une pauvre espèce et bien peu satisfaisantes, quelle que soit la question dont vous vous occupez. » Opinion intransigeante, on le voit, justifiable sans doute dans le domaine scientifique mais qui n'empêchera jamais, dans une autre sphère, les poètes et les artistes de créer d'instinct, de la façon la plus empirique, des chefs-d'œuvre sans se soucier des chiffres, des logarithmes, des sinus et des cosinus. Contrairement à ce que croient beaucoup de mathématiciens, il est des choses dans la nature qui ne se démontrent pas par des chiffres, mais qui n'en existent pas moins car les êtres hypersensibles que sont les vrais poètes les ressentent, les détectent et les subodorent. Nous en reparlerons plus loin.

(Suite page 3).

FRANCK MARTIN HONORÉ A PARIS

Le « Journal de la Confédération Musicale de France » a, dans son dernier numéro, souligné que la ville de Paris avait tenu à honorer au cours d'une réception à l'Hôtel de Ville, les compositeurs auxquels avaient été décernés les prix des « Semaines Musicales de Paris ». Et il présentait le Grand Prix International remis à Frank Martin : la venue à Paris à cette occasion du grand musicien suisse, a donné lieu en effet, à un émouvant hommage, rendu par M. Lévaret, président du Conseil Municipal, M. Raymond Lyon, au nom des « Semaines Musicales », en présence de Son Excellence, le Secrétaire d'Etat, Ambassadeur de Suisse, et de nombreuses personnalités heureuses d'être réunies autour de Frank Martin.

Frank Martin est en effet une des plus hautes figures de la musique contemporaine. Né à Genève en 1890, et résidant depuis des années en Hollande, il a édifié une œuvre considérable aussi belle que diverse : son génie associé en effet la constante puissance de l'inspiration à une maîtrise originale d'écriture musicale. De grands oratorios, universellement admirés (Golgotha, In terra pax, le Mystère de la Nativité, Pilate...) voisinent avec des œuvres dramatiques non moins célèbres (Le Vin Herbé, sur le texte de Joseph Bédier, la Tempête, d'après Shakespeare, Monsieur de Pourcègnauc, d'après Molière...). Mais sur le plan de la musique symphonique et chorale comme sur celui de la musique de chambre, Frank Martin s'inscrit également au premier rang. On se souvient du récent succès remporté à l'Opéra par le ballet de Descombey sur sa célèbre Petite Symphonie

Concertante. C'est l'exécution d'un autre chef d'œuvre de Frank Martin qui lui a valu le Grand Prix International : le Cornette, cycle de mélodies avec orchestre sur de très beaux poèmes de Rilke (créé en 1943) a en effet été révisé Salle Gaveau à la faveur des « Semaines Musicales ». En des conditions magnifiques. Le parfait orchestre de chambre de Lausanne était dirigé avec une ardente maîtrise par son chef, Victor Desarzens, avec, en soliste la grande cantatrice Elisabeth Hongen.

Souhaitons que Frank Martin puisse être de nouveau et moins brièvement... notre hôte. Quand pourra-t-on notamment, applaudir à Paris son délicieux « Monsieur de Pourcègnauc », créé au Théâtre de Genève sous la direction d'Ernest Ansermet, puis repris au Festival de Hollande, qui trouverait au bord de la Seine son climat naturel.

Jacques FESCHOTTE.

CHRONIQUE DES DISQUES

MUSIQUE VOCALE PROFANE

+ ELEGIE

POUR DE JEUNES AMANTS

On ne connaît guère, en France, Henze que par quelques réalisations données au « Domaine musical ». Son « Elogio für junge Liebende » est un opéra dont l'argument, assez spéculatif et plein de projections philosophiques, met en scène un poète. L'idée directrice semble la suivante : le poète sacrifie volontiers tout pour la Cause : l'achèvement de son poème...

La composition nous apparaît comme une extraordinaire réussite musicale et psychologique. L'atmosphère dont l'orchestre enveloppe le drame est capti-

Adieu à Inghelbrecht

D.-E. Inghelbrecht, l'excellent musicien que tous les exécutants de nos orchestres appelaient familièrement et affectueusement Inghel, comme un vieux camarade, a quitté discrètement notre monde le 14 février dernier, après une courte maladie. Il semble que la presse musicale est loin d'avoir donné à la disparition de cet artiste, dont le rôle fut considérable, la place qui lui était due et un acte de justice ne peut manquer de s'imposer envers lui, surtout à l'O.R.T.F. Presque tous les grands noms de la musique contemporaine — et d'autres aussi moins célèbres — ont contracté envers cet éminent chef d'orchestre une dette de reconnaissance indiscutable, tant il les a aidés de tout cœur au cours de leur carrière. Je parle, bien entendu, de musiciens épris de vraie musique.

Ce vieux et fidèle montmartrois était né à Paris, le 17 septembre 1880 et avait fait ses études au Conservatoire mais c'est surtout auprès de Debussy, qu'il connut personnellement, qu'il trouva sa véritable et sa plus belle leçon d'esthétique. Comme compositeur, il nous laisse un très intéressant catalogue d'œuvres, mais peut-on dire que celles-ci soient souvent exécutées et que de nombreux auditeurs les connaissent ? Et pourtant, si Inghelbrecht l'avait voulu, s'il avait été tenté de profiter de la situation qu'il occupait à la tête de l'Orchestre National créé par lui, ses partitions ne dormiraient pas ainsi dans l'ombre. Mais ce qu'il faut dire, c'est que ce probe artiste fut un modèle de discrétion et qu'il songeait beaucoup plus à être un fervent serviteur de la musique en mettant en valeur les belles œuvres de ses confrères.

(Suite page 5)

Pour le local de la C M F

MONTANT DES SOMMES DEJA PARUES
23.191,02 Fr

M. Robert Lamoureux, Paris : 6 F ;
M. A. Sibille, Nancy (Meurthe-et-Moselle) : 15 F ; M. A. Voisin, Gennevilliers (Seine) : 11 F ; M. Petit Gabriel, Paris-VI : 6 F.

TOTAL GENERAL A CE JOUR :
23.229,02 Fr

Le Mythe de «Faust» à travers les Artistes

Il est curieux de constater, en lisant une « Histoire de la Musique » que le Faust de Goethe et sa légende, ont inspiré de multiples musiciens, peintres ou romanciers. C'est certainement l'histoire la plus utilisée par les compositeurs. Essayons d'énumérer au hasard des lectures : Tout d'abord : « La Damnation de Faust », de Berlioz. Cette légende dramatique, racontée avec beaucoup de brio, est certes la meilleure interprétation de Faust. Berlioz écrit lui-même le livret (d'après Gérard de Nerval

qui traduisit le Faust de Goethe). Puis « Faust », opéra comique (maintenant dénommé à tort opéra) de Gounod, sur un livret de J. Barbier et A. Carré. Cette œuvre est, sans aucun doute, la plus célèbre de France. D'après de récentes statistiques, c'est l'opéra-comique le plus joué. Cela se comprend : la musique est puissante, tendre ou mélancolique, et les airs sont populaires à tous les habitats du théâtre (L'air des Bijoux, le Roi de Thulé, l'Invocation, le Quatuor, les Chœurs, la Prière, sans compter le célèbre ballet de Walpurgis). Poursuivons nos pérégrinations : « Faust - Symphonie, Méphisto-Valse de Liszt sont des merveilles d'orchestration.

Voici encore de Schubert « Marguerite au rouet », « Le roi de Thulé » puis de Schumann : « Scènes pour le Faust de Goethe (Prière de Marguerite, Lever du Soleil, Mort de Faust, Scène mystique)

premiers essais du génial compositeur.

Wagner a collaboré lui aussi à cette série : « Ouverture de Faust », « Le petit Faust » de Hervé, qui est bien loin du « Faust » de Gounod (la caricature existe même en musique). Puis de L. Spohr, « Faust » opéra qui obtint un vil succès en Allemagne, pour être ensuite détrôné par celui de Gounod. De Charles Tournemine (1879-1934) « Faust », Lili Boulanger : « Faust et Hélène », Roger Ducasse « Au jardin de Marguerite », de Boito enfin « Méphisto-phèles ». Et combien d'autres ont perpétué ce thème éternel à travers la musique ?

Chez les peintres, Faust est également populaire : Arz Schaffer, surtout : « Faust et Marguerite », « Marguerite au rouet », « A l'église » ; J. Tissot : « Rencontre de Faust et Marguerite », ainsi que J.-P. Laurens et Henri Leys jront, par la couleur, resté de si attachants héros.

Quant aux écrivains : Goethe, Lessing, Klingler, Renan, narrèrent cette histoire somme toute assez futile mais propre à introduire des idées philosophiques, morales ou religieuses.

Curieux n'est-ce pas ? Hélas de ces multiples canons, bien peu restent populaires. Le temps passe ! Les goûts aussi. Mais le thème, lui, reste éternel, et comme « Faust » le destinait pour lui-même d'éternelle jeunesse.

D. PAQUETTE

NOTULES MUSICALES

L'histoire d'une berceuse « Vlo grand'mère à poussière » d'Edouard David et Paul Bulot, devenue un pas-redoublé « Marche d'Amiens » sur l'ordre du Colonel commandant le 5^e R.I. par son chef de Musique le Capitaine Senter-Colbert, racontée dans ce journal, n'est pas un fait unique. J'ignore comment cela s'est fait, mais la célèbre ber-

ceuse du « Petit Quinquin » a été chantée, en marche, par les soldats du Second Empire en Crimée (Sébastopol, 1855). Elle a été chantée en 1870 aux batailles de Saint-Quentin et de Bapaume par les Mûbles du Nord. En 1885, le P'tit Quinquin partit pour le Tonkin et l'Annam, chanté par les Lillois

(Suite page 4)

CHRONIQUE des DISQUES

(Suite de la 1^{re} page)

tune conditionnant et fluidifiant le climat. Sobriété et sûreté du commentaire musical font sa valeur et son efficacité. Enfin un musicien pour qui musique tragique n'est pas synonyme de fracas !

Aux voix est confiée une sorte de récitatif souple et expressif. Les exigences vocales du rôle de Hilda (la visionnaire) rejoignent et dépassent celles des héroïnes de Donizetti et Bellini.

Le disque présente de copieux extraits des trois actes. Inutile de les détailler, de les énumérer même. Les plus marquants sont certainement ceux où Hilda « voit », la musique y confine à l'hallucinant ; où l'écrivain entre dans une violente colère (Acte II) ; l'interlude d'orchestre (Acte III) étonnant, fuyant, plein d'insaisissables menaces qui se précisent ; et la sublime péroraison où s'entrelacent les vocalises de tous ceux qui ont d'une façon ou d'une autre, volontairement ou non, contribué à l'élaboration du Poème.

Dans le rôle terriblement difficile d'Hilda, Catherine Gayer montre de la pureté et de l'aisance. La conduite de la voix est exceptionnelle chez Fischer-Dieskau ; se révélant tragédien consommé, il brosse du poète une composition saisissante. Liane Dubin fait de son personnage d'Elisabeth, plus ou moins consciemment, un rôle effacé. Caroline, par le truchement de Martha Mödl, apparaît une figure énigmatique. Tous les autres rôles sont bien chantés aussi.

Plein de tact, l'orchestre de Berlin les entoure, conduit par l'auteur ; aussi poétique que précis, il fait preuve à la fois d'objectivité et de lyrisme.

La réalisation stéréophonique est nette, transparente, présente. Avec album présentant les extraits du livret retenus, avec un texte de liaison qui les situe et les relie. A connaître. (1)

MUSIQUE VOCALE RELIGIEUSE

+ HAYDN

La Missa « in tempore belli » dite aussi « Paukenmesse » (messe avec timbales) date de 1796. Grande, riche, très symphonique, c'est une œuvre très mûrie et sérieuse, grandiose. L'optimiste compositeur retient plus volontiers les allégresses (! ?) de la guerre que les douleurs qu'elle entraîne...

(Kyrie introduction lente et recueillie, suivie d'un allegro pour soprano et chœurs. Gloria soulevé par un triomphe enthousiasme, mais coupé par un expressif chant de violoncelle pour accompagner la basse au « Qui tollis ». Credo très écrit ; son énergique déroulement fugé s'interrompt pour l'émouvant « Et incarnatus est ». Sanctus d'une pureté toute mozartienne, ce qui ne l'empêche pas d'être glorieux. Benedictus où le quatuor de solistes rivalise de tendresse avec l'orchestre. Agnus Dei : entamé dans le recueillement, puis ponctué mystérieusement par les timbales, rehaussé ensuite par l'éclat des trompettes, il se transforme peu à peu en la plus brillante des jubilations.)

Nous devons citer les quatre excellents chanteurs : le ténor Witsch, l'alto Marjorie Thomas, l'agile soprano Elsa Morison et surtout la basse Kohn, dont la très belle voix a de graves et profondes résonances. L'Orchestre de la Radio bavaroise, stylé, est mené de main de maître par Kubelik. Cette version a donc l'ampleur, le souffle que nécessitait une telle page.

Bon enregistrement, un peu massif. (2)

MUSIQUE INSTRUMENTALE

+ LA FLUTE

La flûte de Rampal, vedette exclusive de ce disque, se fait entendre dans trois concertos français contemporains.

Dans le concerto d'Ibert, l'orchestre jamais ne gêne le soliste, qui s'en donne à cœur joie, toujours volubile, exubérant, sauf au centre où il se montre lumineusement poétique.

(1 - Capricieux et espiègle comme une arlequinade, mais avec des moments de tendresse qui rendent sympathiques les intentions. 2 - Dans cet andante lyrique, sur orchestre débussyste s'élève le chant faunesque de la flûte. 3 - Comme le numéro 1, sans doute plus incisif.)

Grâce à l'extraordinaire virtuosité, à l'agilité d'oiseau du soliste, grâce aussi à la fluidité de l'orchestre — Lamoureux, direction De Froment — cette version est charmante et éblouissante.

Nous insisterons moins sur le concerto de Jolivet, déjà examiné, œuvre humaine où le soliste se charge des élans et traduit les aspirations. C'est en profondeur que Rampal et l'auteur, à la tête de l'orchestre, transmettent le message.

Aussi sérieux mais plus souriant que maintes autres de ses œuvres se présente le concerto de Rivier. L'interprétation constitue une étonnante réussite sur le double plan technique et expressif.

(1 - Adopte volontiers le ton d'un divertissement, où la flûte azurée scintille. 2 - Cantilène poétique et assez mélancolique, que l'orchestre coupe par une farouche montée ; soliste et expression reprennent bientôt leurs droits. 3 - Contraste : de caractère populaire, la finale impose à la flûte des prouesses acrobatiques, l'orchestre se chargeant de faire « rebondir la balle »).

L'enregistrement en stéréophonie (existe aussi en mono) sert les œuvres « à point ». La surface est légèrement bruyante. (3)

+ LE VIOLON

Le concerto n° 3 pour violon et orchestre de Saint-Saëns est sans doute connu des habitués de notre chronique. La partie de violon y est très élégante, les développements habilement conduits.

(1 - Fond orchestral mystérieux, entrée du soliste sur la corde de sol ; son partenaire collectif devenant ensuite plus incisif, virulent, le violon se plaint. 2 - Belle et pure cantilène ; beaucoup de charme, peu de profondeur... 3 - S'ouvre sur une libre cadence du soliste que coupe un orchestre montrant propension au grandiose ; puis l'élan est donné — thème humoresque célèbre — à l'allegro, un instant interrompu par un ravissant épisode rêveur.)

L'expression et la virtuosité, Grumiaux peut tout, et nous le prodigue généreusement ; il s'abandonne lyriquement aux effusions proposées. L'Orchestre — Lamoureux, direction Rosenthal — se montre-t-il suffisamment présent et convaincu ? Certes, sa discrétion a l'avantage de laisser la voie libre au violoniste...

Peu joué, le Concerto n° 5 pour violon et orchestre de Vieuxtemps se présente d'un seul tenant. Semant chant et poésie à profusion, c'est le type du concerto romantique. La partition soliste réclame plus de virtuosité que la précédente.

(Le tutti d'entrée laisse prévoir une suite bruyante, mais il n'en est rien ; le violon entre discrètement, se livre à de bondissants arpèges, chante éperdument, et toujours l'orchestre lui est subordonné. L'épisode lent central charme par son cantabile clair, expressif sans affectation. Le rêve est brusquement balayé par l'attaque soudaine d'un bref finale animé, qui bondit jusqu'à la rapide conclusion.)

Mêmes qualités d'interprétation. Le brio de l'artiste ne se départit jamais de la finesse. Du beau violon !

Bon enregistrement stéréophonique, qui met le soliste en avant et le laisse lumineusement planer. La gravure « gratte » un peu.

La notice tente un jugement objectif sur Saint-Saëns. Très pertinent, ce rapprochement avec Mendelssohn... (4)

+ LE VIOLON, L'ALTO

Ces deux pages de Mozart forment un singulier contraste : l'une se gonfle de signification, l'autre n'est qu'un simple jeu...

Enrichissant un genre assez rarement exploité, la *Symphonie concertante pour violon, alto et orchestre*, (K. 364) date de 1779. Œuvre de jeunesse par conséquent, mais d'envergure : on y fréquente non plus le Mozart des divertissements, mais un Mozart profond, déjà mûri. Expressive et parfois passionnée, elle se maintient toujours à l'échelle humaine. Le langage musical réalise la synthèse des goûts allemand, tchèque, italien et français.

(1 - Long tutti apportant tout le matériau ; entrée « égale » des solistes ; développement imposant, agréable à suivre. 2 - L'andante baigne dans une tristesse désolée, qui s'adoucit ensuite, mais la douleur reprend acuité en fine. 3 - Rondo presto plein de charme, de fantaisie, d'imprévu même.)

Grumiaux et Pelliccia sont de grands virtuoses et de fins musiciens. L'équilibre de leur dialogue se fuge dans la cadence du 1^{er} mouvement : parfait. Quant à leur rapport commun avec l'orchestre, il est réellement « concertant » en ce sens que les solistes ne font pas cavaliers seuls, mais savent se distinguer tout en restant intégrés à l'ensemble. Version tendre et émouvante.

Écrit en 1775, le *Concerto n° 2 pour violon et orchestre en ré* (K. 211) est très spontané. On peut déplorer qu'il soit si rarement donné. Si l'orchestre offre peu d'intérêt, la partie soliste est pleine de charme, de fraîcheur.

(1 - Allegro plaisant, encore proche de la coupe vivaldienne, mais d'un style bien personnel. 2 - Court, simple, très chantant. 3 - Menuet que le soliste décore librement.)

Soliste : Grumiaux. Toujours sa manière élégante, distinguée. Brio et finesse ne se perdent jamais mutuellement de vue. L'Orchestre — O.S. de Londres, direction Davis — demeure effacé comme il seyait qu'il le fût.

On doit à la stéréophonie une excellente synthèse sonore (pour la Symphonie surtout). Gravure, usinage et présentation sans reproches. (5)

+ L'ORGUE

Les deux disques que nous présentons maintenant amorcent l'intégrale de l'œuvre d'orgue de J.-S. Bach. Ils augurent favorablement de la suite.

Volume 1. — Il entame la collection avec quatre pages capitales :

La *passacaille et fugue en ut mineur* (BWV 582) est une pièce unique. On sait qu'elle échafauda, sur le thème de passacaille, 20 variations d'intérêt croissant, en une progression admirable, coiffées d'une fugue-apothéose. Il n'est pas défendu d'éprouver devant ce monument autre chose qu'une satisfaction purement technique, par exemple de lui reconnaître un réel potentiel émotif.

Le tempo légèrement rapide pris dès le début par Lionel Rogg ne nous laissait pas sans craintes ; mais, lorsque les difficultés apparaissent et croissent, nous nous rendons compte que la technique s'affirme inébranlable.

Suit la célèbre *toccata et fugue en ré mineur* (565). Liberté — comme une vaste improvisation — de la toccata, dont les cadences submergent, telles un torrent. Fraîcheur et « astuce » de la fugue...

Exécution majestueuse et décorative. Ampleur et fierté du souffle : ainsi se présente la *Fantaisie et fugue en sol mineur* (542). Vaste, la fantaisie est pleine d'oppositions : des récitatifs librement déclamés alternent avec d'austères polyphonies. Partie d'un sujet simple, la fugue échafauda sa magistrale construction.

Sens de l'architecture et de la grandeur se lisent dans la version proposée. La *fantaisie et fugue en ut mineur* (537) conclut gravement ce disque. La fugue dégage une impression de force tranquille. La fugue est harmoniquement audacieuse. (Exemple : les divertissements chromatiques.)

Sur un ton sérieux, Rogg en apporte une traduction introvertie.

Ce qui frappe dans l'ensemble de ces quatre interprétations, c'est une remarquable unité et une assurance très contrôlée, qui pourraient surprendre chez un artiste aussi jeune.

Limpidité et puissance sans écrasement, absorption des fortes intensités sans saturation, peu de réverbération : ainsi se définit l'enregistrement.

Outre les analyses, la brochure fournit des indications détaillées sur les registrations employées, et sur la composition de l'orgue. A ce sujet, précisons qu'il s'agit d'un bel instrument à quatre claviers (Zurich) qui présente peut-être quelques « souffles » mais dont les sonorités sont délectables. (6)

Volume 2. — Après le disque de prestige, voici le disque de charme, avec des œuvres assez « italiennes ». Survolons-les :

C'est une délicieuse, une noëlleque musique que la *Pastorale* (BWV 590) toute empreinte de candeur, de fraîcheur, de limpidité. Elle se déroule en quatre mouvements, comme une sonata da chiesa (deux mouvements tendrement contemplatifs encadrent un volet naïvement réjoui. Puis finale fugué, allègre et carillonnant). La ravissante exécution est un enchantement.

Dans la *Canzone en ré mineur* (588) l'élaboration contrapuntique, savante et distinguée, s'effectue à partir d'un thème d'allure populaire (deux parties : majestueuse, vive).

L'Alta breve (586) s'inspire des mêmes principes, en moins développé. Il est brillant, mais sobre tout de même. Suivent quatre fugues, toutes intéressantes, chacune très personnalisée ; les deux premières sont des œuvres de jeunesse.

La savoureuse fugue BWV 577 traite un sujet gai en rythme de gigue. Celui de la fugue 575, originalement rythmé, est quasi interrogatif ; péroraison inattendument grandiose. A propos de cette page, signalons le plaisant côté « boîte à musique » des registrations choisies par l'organiste.

La fugue 578, dite « petite », respire sainement à travers d'agréables divertissements. Dans la fugue 579, le méditatif sujet est traité gravement et poétiquement.

Chez Lionel Rogg, des doigts de virtuose au service d'une conception « jeune » : voilà qui donna un double intérêt aux exécutions proposées. Nous attendons la suite avec impatience. (6)

MUSIQUE DE CHAMBRE

+ MOZART, SCHUMANN

La *Sonate en ré pour deux pianos* (K. 448) est moins connue que celle de même tonalité pour piano à quatre mains. Dans cette œuvre délicate, le dialogue se trouve fort équitablement « partagé » entre les claviers.

(1 - 1^{er} thème franc et vif, deuxième tendre et expressif, engendrent un jeu des plus séduisants, pétillant d'esprit, et d'une coulée. 2 - Andante bercé par un suave cantabile distillant un charme sans mièvrerie. 3 - Rondo brillant dans lequel les pianistes peuvent déverser de l'entrain et de l'humour à pleines mains.)

Ashkenazy et Frager présentent une interprétation dont le dynamisme ne faiblit pas. Peut-être (seul et petit reproche) l'éventail de nuances, un peu restreint, se confine-t-il dans le forte au premier mouvement. Du second, par contre, ils font le domaine de la poésie et de la douceur : voilà de l'excellent Mozart. Le finale est enlevé avec brio.

Suivent deux pages de Schumann. L'Andante et variations pour deux pianos, deux violoncelles et cor utilise, on le voit, une formation rare qui produit une sonorité d'ensemble assez grave. Le romantisme y est évident avec les habituels mouvements de passion schumanniens, mais non torturé ; avec aussi une élégiaque mélancolie.

(Sur un thème plastique s'élaborent des variations de caractère surtout intime, où les pianos ont la vedette ; à part quelques fanfares, le cor se contente d'apporter sa couleur caractéristique.)

Les deux artistes et leurs partenaires amalgament et harmonisent fort heureusement leurs timbres et leurs efforts.

Reste l'*Etude en forme de canon* (la quatrième de l'opus 56) de caractère mélodique et très romantique elle aussi, dans une transcription pour deux pianos due à Debussy.

La réalisation stéréophonique dispose de belles résonances et d'un bon équilibre ; l'andante a cependant dû poser des problèmes aux ingénieurs du son. Gravure excellente. Notice... en anglais (pourquoi une maison aussi importante n'imprime-t-elle pas un petit carton annexe à l'usage de ses clients français ?). (7)

L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE

+ BRAHMS

Si l'on devait attribuer une certaine couleur à chaque morceau de musique, le gris conviendrait à la *sérénade n° 2* (op. 16).

C'est un de ses tout premiers ouvrages symphoniques, et cependant Brahms s'y trouve déjà entier par sa franchise et sa nordique poésie. Il faut dire que cette œuvre de jeunesse semble pourtant balayée par le vent automnal et voilée par la brume...

La composition de l'orchestre (vents, pas d'autres cuivres que les cors, cordes graves) d'où sont exclus les violons, n'est certes pas étrangère à cette impression. Le climat d'ensemble est plus sérieux, plus morose aussi, que celui de l'habituel divertissement.

(Allegro de construction classique et de teinte neutre. Le scherzo, assez gai et vif, vient à bon escient pour fouetter l'intérêt. L'adagio étale sa nonchalante nostalgie sur un thème de passacaille à la basse ; mais voici quelques accents violents... bien vite dissipés, il est vrai ; la deuxième partie se colore. Le menuet, s'il s'exprime avec une grâce non totalement dépourvue de coquetterie, conserve bien, lui aussi, malgré tout, le climat de mystérieuse poésie si brahmsien. Rondo : ici tout s'éclaire — un peu — et s'anime — davantage.)

Sous la conduite de Zecchi, l'Orchestre du Concertgebouw (Amsterdam) nous offre une exécution simple, sans détours ni recherches ; il ne fait pas tellement pour détenir l'œuvre, sauf dans le finale.

Bon enregistrement ; mieux vaut peut-être réduire légèrement les graves. Sur la gravure, l'éditeur a été dans l'obligation de scinder le mouvement central. (8)

+ DVORAK

On se souvient peut-être que nous avions parlé du « Rouet d'or » et du « Pigeon des bois ». Voici deux autres poèmes symphoniques qui appartiennent à la même série et sont de la même veine.

L'ondin. — « Méchant, ce génie des eaux fait sa femme d'une jeune fille tombée à l'eau. Malheureusement, elle s'échappe par ruse. Alors l'ondin tue leur enfant ». L'argument est librement suivi, dramatiquement commenté. L'instrumentation est exceptionnellement habile, suggestive et transparente.

(Thème fluide mais violent pour l'ondin ; épisode mélancoliquement élé-

giaque pour l'épouse triste et son séjour sous les eaux. Le développement ne s'asservit pas au « mot-à-mot », mais brosse les climats successifs — picturaux et psychologiques — Pourtant l'action criminelle de l'ondin et la douleur de la pauvre mère se lisent sans équivoque.)

Après avoir souligné les sonorités remarquables et équilibrées de l'Orchestre tchèque, il faut admirer comme Chabalala le tient en mains et lui fait traduire ses moindres intentions. Quelle couleur et quelle poésie !

La sorcière de midi s'inspire aussi d'un conte national tchèque : « une mère ayant menacé son enfant de la sorcière, elle arrive sur le coup de midi, l'exige et le tue ». Même aisance, même liberté dans la suggestion sonore des événements. Même traitement dramatique.

(Dans un décor paisible, la répétition d'une note aiguë laisse déjà percer la menace. L'orchestre se déchaine pour décrire la sorcière. Ensuite le ton se hausse jusqu'au tragique.)

Dans l'interprétation, pittoresque et animée, les mêmes soins que plus haut s'attachent à tous les détails.

Husitska, « ouverture dramatique » évoque — ainsi que son titre l'indique — le mouvement hussite, en utilisant des thèmes historiques. C'est une vision à la fois épique et mystique.

L'exécution — cette fois, Ancel dirige — a un grandeur, une intensité que le chef sait maintenir sans défaillance et conduire jusqu'à une glorieuse et fatigante apothéose.

La reproduction stéréo, extrêmement lisible, bénéficie en outre d'une ample dynamique ; et cependant la deuxième face dure 1/2 heure, sans en souffrir. Quels progrès accomplis dans la technique chez Supraphon ! (mais la gravure gratte un petit peu). Notice insuffisante.

Un très beau disque. (9)

MUSIQUE ETHNIQUE

+ ANTHOLOGIE

DE LA MUSIQUE CAMBODGIENNE

On ne peut en écoutant, s'empêcher de penser que cela se passe au pays d'Angkor. La musique aussi est le vestige d'une civilisation vieille et raffinée. On ne s'étonnera pas d'y rencontrer, encore que réduites, les influences combinées de l'Inde et de la Chine.

Donc de tradition ancestrale très affirmée — et uniquement propagée par transmission orale — cette musique est riche. On lui trouvera un charme tout particulier, dénotant peut-être, à la fois (comment expliquer cela ?) rassurant et inquiétant...

Les allages de sonorités sont curieux, uniques et assez harmonieux. Les deux genres d'orchestres principalement rencontrés se composent ainsi : 1) xylophones, gongs, hautbois, cymbales, tambours ; 2) Vièles bicordes, citare, flûte de bambou, etc... On entend des exemples des deux sortes.

Il faut souligner le caractère spécial de la musique cambodgienne, essentiellement à base d'improvisation. Et, dans chaque orchestre, l'ensemble des improvisations individuelles s'harmonise merveilleusement.

Aperçu du programme. — Musiques de salutations et de distraction pour le Roi. Musique funèbre : plainte lancinante du sralay (sorte de hautbois) avec martèlement obsédant de différents gongs. Musique de fête : les fréquents changements de rythme et de vitesse sont commandés par la section percussive. Musique d'offrande par un orchestre de pagode : particulièrement attrayant pour nos oreilles occidentales. Musique de mariage. Danse du Trott : appartient au rituel du nouvel an, chez les montagnards (avec grelots) — Divers soli instrumentaux : Khék-maun (vièle à archet) sadéou (monocorde pincée à résonateur pectoral) etc...

Enfin de nombreux chants. Chant de bonzes : sorte de récitatif assez souple, parfois vocalisé (rapprochement possible avec grégorien et flamenco). Légende : un aveugle chante et s'accompagne sur un instrument à cordes pincées. Consolation à une jeune fille. Appel au génie pour exorciser un malade : l'incantation alterne avec séquences à la flûte. Chant de pirogier scandé par battements de mains. Danse des bœufs sauvages : récit animé. Chant d'amour accompagné par orgue à bouche. Etc...

Tout a été enregistré sur place, naturellement, et « sur le vif » (ainsi a-t-on effectivement capté la musique funèbre lors d'une incinération). Pour chaque exemple, lieu et date d'enregistrement sont précisés.

Dans la plupart des disques de ce genre, on a le tort de ne donner que de courts extraits, lesquels ne permettent pas toujours de se faire une opinion suffisante, et surtout négligent le facteur temporel, élément essentiel en

Orient. Ici on a tenu (bravo!) à ne réduire les séquences que dans la limite de l'inévitable.

Les trois disques — cinq faces dont la gravure est très fournie — sont présentés en coffret et complétés par un album.

Sur celui-ci : généralités (historique, documentation sur les instruments) et renseignements sur chaque spécimen et photos.

Voilà une réalisation de haute valeur et de grand intérêt. (10)

Roland CHAILLON

- 1) D.G.G. SLPN 138 876 (33-30)
- 2) D.G.G. 18 891 LPM (33-30)
- 3) ERATO STE 50 207 (33-30)
- 4) Philips 835 253 LY (33-30)
- 5) Philips 835 256 LY (33-30)
- 6) Harmonia Mundi HMO 30 548 et 549 (33-30)
- 7) Decca LXT 6130 (33-30)
- 8) Philips 642 110 DXL (33-30)
- 9) Supraphon (C.E.D.) 50 455 A (33-30)
- 10) Duret 20 à 22 (33-30)

Musique de la Flotte de Brest

La musique des Equipages de la Flotte, dirigée par le chef de musique de première classe Hubert, donnait au Cinéma Surocouf un très beau concert. L'assistance, très nombreuse, était surtout composée de vieux Brestoises qui venaient retrouver à l'audition de « La Flotte », en dehors d'un plaisir immédiat, la nostalgie certaine de leurs jeunes années lorsqu'ils gambadaient autour du kiosque du « Champ de Bataille » en écoutant les excellents orchestres de MM. Farigoul ou Boher...

Après une marche pour trompettes, tambours et orchestre rapidement menée avec beaucoup de brio, l'orchestre nous faisait entendre l'ouverture d'« Euryanthe » de Weber, œuvre très classique et très lyrique qui s'apparente sur beaucoup de points avec les fameux « Freischütz » et « Obéron ». Le premier mouvement de la symphonie en si mineur de Borodine venait ensuite, œuvre typiquement russe avec des phrases assez lourdes, répétées plusieurs fois, mais d'une grande puissance et éclairées par de magnifiques accords lumineux en majeur, ruisselants de soleil.

Ravel suivait avec la belle « Pavane pour une infante défunte », œuvre d'une architecture parfaite et un choix de timbres splendides comme Ravel en a le secret.

La Bretagne était évoquée par une belle œuvre de Boher, véritable rhapsodie bretonne, composée de nombreux airs du terroir, mélancoliques, évidemment, et que probablement les vrais bretons peuvent seuls comprendre en profondeur. Comme Hérodias :

Il a compris la race antique aux yeux pensifs
Qui foule le sol rude de la terre bretonne.
La lande rase, rose et grise et monotone
On croient les manoirs sous le lierre et les ifs...

La partie la plus intéressante du programme était une composition de J. Semler-Collery, datant de 1963 « Junioriana ». Le commandant Semler-Collery a laissé éclater dans ces belles pages tout son enthousiasme : c'est une envolée juvénile d'allure très classique, mais où l'on entend des accords d'un modernisme peu agressif, très élégant, qui font penser à Debussy jeune, le Debussy de la « Suite bergamasque », de « Minstrels » ou de la « Plus que lente ». Œuvre difficile par son orchestration, par ses changements constants de mesure et de rythme, on y sent toute la sensibilité d'un grand artiste et aussi toute la science orchestrale d'un grand compositeur.

Jules Semler-Collery, qui était dans la salle, a été rapidement reconnu par le plus grand nombre des auditeurs qui lui ont fait une très belle ovation.

Félicitons aussi les musiciens et leur excellent chef qui ont joué avec infiniment de goût et de science ce magnifique programme.

P. SWANN.

FESTIVAL D'AIX

11 juillet — 1^{er} août 1965

Le jeudi 25 février eut lieu au Ministère des Affaires Culturelles (Direction Générale des Arts et Lettres) une conférence de Presse, sous la présidence de M. Biasani, directeur du Théâtre, de la Musique et de l'Action Culturelle.

M. Gabriel Dussurgent, directeur artistique du Festival d'Aix-en-Provence traça les grandes lignes du magnifique programme qui sera donné cette année.

Il y aura plusieurs interprètes de qualité exceptionnelle et la distribution de « Così Fan Tutte » sera particulièrement brillante, si non unique.

SONS ET COULEURS

(Suite de la page 1)

Cette correspondance des sons et des couleurs est-elle donc une chimère comme la pierre philosophale ? Pas tout à fait, tout de même, et nous allons bientôt voir que sans le secours des mathématiques on peut arriver à établir en musique la trichromie harmonique des fonctions tonales en se basant sur des observations constatant un ordre symétrique réglant la disposition des harmonies, des accords sonores et des agrégations lumineuses. Qu'on se rassure, je présenterai les choses très simplement car je n'ai aucune prétention scientifique, je ne suis qu'un musicien. Pour me comprendre, il ne sera même pas nécessaire d'avoir de bien grandes connaissances en harmonie mais de savoir seulement ce que sont une cadence parfaite et une cadence plagale. Ce n'est donc pas du tout compliqué, d'autant plus que quelques graphiques ou schémas viendront éclairer mes explications.

Depuis très longtemps déjà la question d'un harmonieux parallélisme entre les couleurs et les sons a préoccupé bien des esprits. Au XVIII^e siècle, notamment, un père Jésuite mathématicien, Louis-Bertrand Castel, né à Montpellier — et qui fut en relations suivies avec Rameau, notre grand théoricien de l'harmonie musicale — se donna beaucoup de mal, mais assez vainement d'ailleurs, pour réaliser son fameux « clavecin des couleurs », qu'on appela aussi « clavecin oculaire », dans lequel chaque note devait correspondre à une couleur déterminée par la théorie optique de Newton. La couleur apparaissait en même temps que résonnait la note et l'inventeur prétendait ainsi créer des harmonies, des accords colorés provoquant des sensations visuelles tout à fait en rapport avec les sensations auditives. Les idées du Père Castel furent exposées en 1725 dans un article du « Mercure de France », lequel fut traduit en allemand par Telemann en 1739. En dépit de ses bases pseudo-mathématiques et des applications artistiques qu'il cherchait à en déduire, le Père Castel ne réussit pas à séduire le public et son invention fit fiasco. Plus tard, le génial poète allemand Goethe, qui fut aussi un très estimable savant, étudia avec passion le problème de la lumière et des couleurs. Il déclarait qu'il était plus fier du traité qu'il avait écrit sur l'optique que de tout son œuvre poétique. Il était tellement obsédé par ses recherches que ses derniers mots, quand il mourut, exprimèrent le désir d'une plus grande lumière : « Mehr Licht ! ». Goethe n'était pas aussi ignorant en musique qu'on a voulu le laisser supposer car — ce qu'il faut bien retenir — il fut un partisan convaincu des théories harmoniques de Zarlino et de Tartini concernant le vrai mode mineur, l'inverse exact et symétrique de la structure du mode majeur, théorie du « dualisme » sur laquelle j'insisterai bientôt. Il est dommage que Goethe n'ait pas poussé ses recherches jusqu'aux rapports éventuels de sensations pouvant exister entre les couleurs et les sons, mais il a considéré ceux qui s'établissent entre certaines couleurs et des états affectifs de l'âme : la tendresse, l'enthousiasme, la tristesse, la gaieté, etc..., ce qui est déjà une indication de parallélisme ou de correspondance entre des impressions rétinienne et des impressions morales ou sentimentales.

Plus près de nous, au début de notre siècle, Valère Bernard, peintre et poète provençal de grand talent, majoral du Félibrige et grand ami de Mistral, inventa un « piano des couleurs ». Il avait étudié le problème très sérieusement et les résultats de projections lumineuses qu'il avait obtenus en harmonie avec les sons étaient, paraît-il, fort intéressants et artistiques. Je n'en sais pas plus long car ses travaux dans ce sens ont été interrompus par la guerre de 1914. Ils ne devaient d'ailleurs pas être repris. La fille du poète, Mme Boudouresque-Valère, Bernard, que j'avais questionnée au sujet de l'invention de son père — après la mort de celui-ci — ne possédait plus aucun document me permettant d'être renseigné utilement sur les principes de cette invention chromophonique. Je l'ai bien regretté.

A vrai dire, dans cet ordre d'idées, je n'ai jamais assisté personnellement à une expérience vraiment convaincante. Je me souviens seulement que lorsque j'étais chef d'orchestre au Gaumont-Palace de Paris, en 1928 — au temps où il y avait encore des orchestres vivants dans les cinémas — il était d'usage de faire des projections lumineuses colorées sur le rideau de scène pendant l'exécution du morceau symphonique après l'entr'acte. Cela se faisait également dans les autres grands établissements similaires comme le Paramount, le Marivaux, etc... Je dois reconnaître que les effets de mélanges lumineux étaient réalisés avec goût mais il ne s'agissait plus là, comme on le pense aisément, d'une étroite correspondance entre les notes et les couleurs, ce qui ne donnerait qu'un brouillamini chromatique assez exaspérant. Le but recherché était d'éclairer les différents passages de la partition symphonique par des nuances sympathisant avec leurs caractères respectifs. Par exemple, un passage violent où se déchaînait le « tutti » orchestral (ardente passion, tourmente, bataille, etc...) était éclairé par la gamme des rouges ; un passage éthéré, idyllique était baigné des bleus plus ou moins accentués ; un passage triste, élégiaque, par des mauves ou des violets ; une scène pastorale par la gradation des verts, etc... Les effets de « crescendo » ou de « decrescendo » à l'orchestre étaient soulignés par des effets analogues d'intensité ou d'affaiblissement dans l'éclairage correspondant. Mais tout cela était naturellement d'ordre général assez conventionnel et simpliste, bien que très agréable à l'œil en même temps que l'oreille prenait son plaisir dans la musique. Je m'empresse d'ajouter que ces fantaisies lumineuses s'adressaient surtout aux personnes insuffisamment musiciennes pour pouvoir sentir ou comprendre une musique quand aucun spectacle ne l'accompagne.

Personnellement, et tous les artistes musiciens ou peintres me comprendront, je considère que la musique et la peinture sont des arts complets qui se suffisent à eux-mêmes et qui se trouvent presque toujours diminués quand on tente de les mélanger. Je sais bien que le théâtre, lyrique ou dramatique, est en quelque sorte une synthèse des arts plastiques et des arts sonores (musique ou verbe) mais le musicien comme le peintre, ayant vraiment la passion et la conscience de son art, aime encore mieux le goûter dans toute sa pureté originelle. Un vrai musicien se contente parfaitement d'écouter une œuvre musicale sans voir quelque chose, tout comme le peintre sait fort bien admirer un tableau et ses harmonies plastiques sans entendre des harmonies sonores complètement inutiles. L'aveugle trouve dans la musique les plus hautes jouissances artistiques comme le sourd sait admirer dans la peinture, par le regard, ce qui est beau. Chacun d'eux trouve sa direction esthétique au moyen du sens physique qui a été créé spécialement pour elle sans qu'il soit question d'avoir recours à une perception sensorielle d'un autre ordre, dont il est d'ailleurs privé par son infirmité.

Considérons maintenant la question du rapport des sons et des couleurs sous un autre aspect. Des expériences physiologiques ont prouvé de façon indiscutable que certains individus sont doués d'une faculté qui leur permet d'apprécier simultanément la hauteur d'un son musical et sa couleur concomitante : c'est ce qu'on appelle le phénomène de « synopsie », lequel nous donne bien là un exemple frappant d'une réalité dans la nature échappant à toute démonstration mathématique. Jules Combarieu en parle dans son intéressant ouvrage : « La Musique, ses lois, son évolution » (1). Les physiologistes disent d'un sujet, affligé de cette bizarre infirmité, qu'il a des « photismes », résultat de la confusion pathologique des deux sens de la vue et de l'ouïe. Exemple : on a pu constater qu'un sujet, ignorant tout de la notation musicale, n'ayant jamais pris une leçon de solfège, était capable de désigner à l'audition une note quelconque non par son nom mais par la couleur qui apparaissait à ses yeux simultanément et automatiquement. On joue la note et le sujet qui l'entend, au lieu de dire que c'est un la ou un mi, par exemple, répond qu'il voit jaune ou bleu, ou une autre couleur. On reconnaît plusieurs fois l'expérience avec toutes les notes de la gamme jouées au hasard et, chaque fois, le sujet répond en nommant les couleurs correspondantes qui lui apparaissent, sans se tromper. C'est étrange mais c'est ainsi, ce sont des anomalies de la nature où les « correspondances » de Baudelaire s'affirment d'une façon péremptoire et troublante sans justification mathématique.

Il convient de dire que de tels sujets sont heureusement très rares car leur organisme est spécial. Ce sont même des cas pathologiques. On ne peut évidemment pas établir une théorie de « correspondances » sur de telles observations car ces cas de « chromophonies » ou « auditions colorées » varient d'un individu à l'autre. Ce que Paul voit vert ou violet, Pierre peut le voir aussi bien jaune ou rouge, mais il le voit toujours de la même façon, ce sont des jumelages de sensations visuelles et auditives, et les mathématiques des vibrations lumineuses et sonores n'ont rien à faire dans l'explication de ces dérèglements des sens.

On sait aussi que certains animaux possèdent une ouïe leur permettant d'entendre des ultra-sons absolument inaudibles chez l'homme. De même dans

AVIS IMPORTANT

Pour répondre aux vœux multiples qu'ont bien voulu exprimer plusieurs Chefs, Dirigeants et Animateurs du Monde Orphéonique, les Editions MARGUERITAT ont procédé à la réinstallation de leur direction et Comptoirs de Ventes et Commissions en plein centre de la Capitale.

Les opérations de transfert ont été organisées de façon à permettre LA CONTINUATION DU SERVICE RAPIDE DES ORDRES nous parvenant directement ou par intermédiaire.

Pour toute réclamation, demande de renseignement ou commande, voici notre nouvelle adresse :

Éditions MARGUERITAT

(Services Ventes et Commissions)

24, RUE RENÉ-BOULANGER, 24

Tél. : 607.46.54 PARIS-X^e Métro : République

d' A. SEMLER-COLLERY VIENT DE PARAITRE

PETITE SUITE

pour QUATUOR DE SAXOPHONES

Éditions LA MAISON LA PLUS ANCIENNE (1837) spécialisée dans toute la gamme de musique pour :

MARGUERITAT

Harmonie — Fanfare — Clique — Orchestre Symphonique et Instrumental

l'offaction, les chiens et bien d'autres animaux, surtout parmi ceux qui vivent à l'état sauvage, ont un flair prodigieux dépassant de loin tout ce que l'homme peut imaginer.

Et maintenant, après ces longs prologomènes qui n'étaient pas inutiles pour éclairer ce qui va suivre, j'en viens à l'essentiel de mon propos.

Pour commencer, reproduisons le cercle des couleurs que nous avons tous appris à connaître dès l'école primaire. Nous savons tous qu'il y a trois couleurs fondamentales : rouge, jaune et bleu qui peuvent former toutes les nuances par leurs mélanges. Nous les situons respectivement dans les trois angles d'un triangle équilatéral inscrit dans un cercle (Fig. 1).

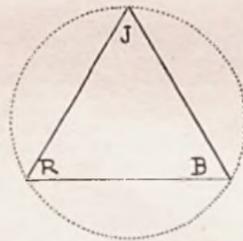


Fig. 1

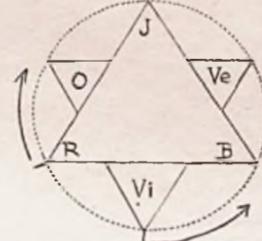


Fig. 2

Nous verrons plus loin que ces trois fondamentales peuvent être assimilées aux trois fonctions tonales du mode majeur musical : sous-dominante, tonique et dominante. Mais n'anticipons pas.

Lorsqu'on mélange ces couleurs fondamentales deux à deux, on obtient trois nouvelles couleurs dites « composées ». Ce sont : l'orangé (mélange du rouge et du jaune) ; le vert (mélange du jaune et du bleu) ; le violet (mélange du bleu et du rouge). Nous situons ces couleurs composées dans les trois angles d'un autre triangle équilatéral inscrit dans le cercle mais en sens contraire, tête-bêche, c'est-à-dire la base horizontale placée en haut au lieu d'être en bas comme celle du premier triangle. Chaque couleur composée sera placée entre les deux couleurs fondamentales composantes. La figure 2 terminée aura ainsi la forme d'une étoile comprenant les six couleurs : rouge, orangé, jaune, vert, bleu, violet, si l'on part du rouge en suivant le sens de la flèche de gauche, ou inversement : violet, bleu, vert, jaune, orange, rouge, si l'on part du violet en suivant la flèche de droite. Retenons bien cet ordre qui est tout simplement celui des six principales couleurs de l'arc-en-ciel. Je dis bien les six couleurs principales de l'arc-en-ciel bien qu'il soit de tradition d'en citer sept dans le classique et mnémotechnique alexandrin : Violet, indigo, bleu, vert, jaune, orangé, rouge.

C'est surtout Newton qui tenait à ces sept couleurs. Goethe n'en comptait que six, l'indigo n'étant en réalité qu'un bleu plus lourd, saturé, mais tout de même un bleu. Bien d'autres physiciens, je dirai même la plupart, se sont ralliés à la théorie de Goethe, et c'est précisément ce que fait remarquer le professeur Ovio, célèbre oculiste italien, dans son magnifique ouvrage « La vision des couleurs » (2) que j'ai lu avec infiniment d'intérêt. Dans ce livre, l'auteur explique le phénomène de l'arc-en-ciel d'une façon lumineuse, c'est le cas de le dire, ainsi que le processus de la trichromie. En ne comptant que six couleurs au lieu de sept, nous n'avons plus évidemment la concordance avec les sept sons de la gamme musicale diatonique mais nous allons voir que cela n'aura aucun inconvénient pour faire comprendre la genèse des fonctions tonales musicales.

Nous verrons par la suite que l'ordre des couleurs de l'arc-en-ciel présenté dans notre étoile schématique des couleurs correspond exactement à celui des fonctions tonales musicales : sens ascendant (flèche de gauche) pour le mode majeur et sens descendant (flèche de droite) pour le vrai mode mineur, selon la théorie du « dualisme » que Vincent d'Indy a fort bien expliquée dans le premier livre (chapitres VI, VII et IX) de son « Cours de composition musicale » (3). Hugo Riemann, après Arthur von Cettingen, l'a aussi traitée avec tous ses développements dans son admirable ouvrage « L'harmonie simplifiée ou théorie des fonctions tonales » (4) traduit par Georges Humbert, professeur au Conservatoire de Genève et à l'Institut de Musique de Lausanne.

Nous allons nous souvenir maintenant de ce que nous avons appris tout jeunes à l'école sur les couleurs complémentaires.

(A suivre).
André PETIOT.

(1) Éditions Flammarion - Paris.
(2) Félix Alcan - Paris.
(3) A. Durand et Fils - Paris.
(4) Augener Ltd - Londres.

NOTULES MUSICALES

(Suite de la page 1)

du 4 Zouaves. De 1914 à 1918, le P'tit Quinquin fut un poilu (René Sini). Raymond Le Gay, un ami illois qui dirigeait une chorale à Paris, me demanda de l'harmoniser, ce que je fis volontiers en respectant son caractère de berceuse. Plus tard j'eus l'occasion de faire chanter par la Chorale du Touring-Club de France, cette célèbre berceuse et je n'oublierai jamais le remerciement ému d'une ma'ade très âgée, heureuse d'avoir retrouvé son P'tit Quinquin qu'elle ne reconnaissait plus quand elle l'entendait jouer; ceci se passait dans un hôpital, au moment de Noël. J'ai eu la joie, au cours de ces auditions devant un ouvrier qui ne l'avait pas entendu depuis 25 ans; j'eus la satisfaction d'apprendre que mon interprétation était bonne.

On a pu dire que les compositeurs français du groupe des 6 n'avaient pas eu besoin, matériellement du public; cela leur aurait manqué... Ceci n'est pas une raison, car Ernest Chausson avait une fortune qui ne le faisait pas dépendre du public, mais il a œuvré pour lui comme on le constate en entendant ses œuvres, dont une très belle symphonie.

« On tue la Musique », tel est le titre d'un article d'Henri Sauquet qui préférait à une enquête menée par Sonia Lescau pendant trois mois « Assisterons-nous à l'agonie de la Musique ? » reproduite dans « Arts 938, 939, 990 ». Dramatique dossier des musiciens français trahis par le pouvoir: « demeurés de 50 ans il n'y a jamais eu d'organisation véritable de la musique en France; ceci pour le 1^{er} numéro; dans le 2^e, les musiciens accusent; dans le 3^e, voici la conclusion de cette enquête: « Depuis deux semaines nous faisons ici entendre un chant funèbre: c'est la musique que l'on porte au tombeau. Tour à tour des virtuoses, des chefs d'orchestre, des syndicalistes, de vénérables académiciens et de jeunes et foyeux Prix de Rome, se sont joints à ce chœur, à ce lament. Il serait trop long de décrire cette bouleversante et inquiétante enquête qui propose un programme à réaliser en 1966 dont voici trois solutions: enseigner la musique dès l'école primaire, créer un théâtre lyrique populaire, réformer le Conservatoire de Paris. Il y a aussi une autre crise musicale. « Le jazzman français, lui aussi est condamné au chômage » par les taxes plus ou moins justes des clubs et la concurrence des musiciens étrangers dont la France ne s'est jamais défendue (il n'y a pas que dans le jazz un élément étranger vient manger notre pain avec la complicité des Français...). Michel Hauser écrit: « Il existe en France une vieille loi autorisant un patron de cabaret à engager un musicien étranger à la condition de faire également travailler six musiciens nationaux. Or, personne n'applique cette loi ». L'exemple du T.N.P. avec le Trio Errol Parker confirme cette remarque. On n'aurait pas besoin de beaucoup de nouvelles lois si l'on respectait toutes les existantes...

Le progrès scientifique est tel qu'on peut faire ressortir une peinture qui aurait été cachée sous une autre; on peut presque compter les coups de pinceau et voir toutes les relouches. On voudrait pouvoir faire la même chose en musique et l'on s'aperçoit que la ligne mélodique qui semble venue d'une seule pièce a été élaborée avec quelques efforts de recherches, hésitations, retours, etc. (Consulter les esquisses de Beethoven sur une œuvre). C'est à quoi je pensais pendant la messe des Artistes du mercredi des Cendres en constatant une fois de plus l'éche des fidèles qui ne chantent pas les fragments mélodiques faciles alors qu'ils y sont invités par le haut-parleur et la mimique d'un chef de chœur. J'ai sous les yeux plusieurs de ces chants qui sont distribués gratuitement dans certaines églises et qui ne portent aucun nom de compositeurs, auteurs et éditeurs, (faute grave si l'on n'a pas les autorisations indispensables). On pourrait se contenter de les signaler et de les vendre, leur prix étant très modique, dans les mêmes conditions que certains livres, magazines de littérature religieuse, tout le monde y trouverait son compte. Pour revenir à ces petites mélodies je pense que certaines ne sont pas assez travaillées et ne s'adaptent pas irrésistiblement au texte. Toute mélodie a un sens, plusieurs même, la réussite est dans une parfaite concordance entre le texte littéraire et le texte

musical. C'est tellement facile de contrôler que je ne donne pas d'exemple, mais je conseille d'analyser dans cette direction.

En février, le Concert de la Maîtrise de l'O.R.T.F. a été particulièrement réussi. Dirigé par Jacques Jouineau, avec le concours de Jocelyne Abdoum-Chamoun, Christiane Chateau, Gisèle Prevet, Josette Pudleitner et de l'Orchestre de Chambre de l'O.R.T.F., ce concert comprenait une partie classique: « Gaude Virgo Mater Christi » et « Magnificat » de M. A. Charpentier, « Troisième leçon des Ténébres » de F. Couperin, trois chefs-d'œuvre incontestables; une deuxième partie nous proposait: « Prologue et Cantate » d'Alexandre Tansman, un auteur vivant, et le « Cantique de Pâques » d'Arthur Honegger, une très belle œuvre de jeunesse. J'ai préféré l'œuvre d'Honegger à celle de Tansman parce que plus vocale, les soins n'étant pas destinés surtout à l'orchestre; les études musicales poussent à l'écriture instrumentale, il faut un don certain pour corriger cette tendance. A remarquer l'absence de chœurs a capella, ce qui confirme un retour au chœur accompagné, trop injustement délaissé car la collaboration instrumentale sert la voix et l'enrichit?

Je n'ai eu aucun écho sur ma remarque concernant la notation de la farandole provençale qui devrait commencer sur le premier temps. Je crois en donner une explication en disant qu'avec la notation actuelle, sur le deuxième temps, le morceau finit sur un premier temps, ce qui semble être le plus logique. Cela ne me satisfait pas complètement car dans la musique de danse, en grande majorité, la fin n'a pas lieu sur le premier temps mais sur le second, troisième ou dernier temps. On ne peut pas savoir grand chose dans le rythme musical si l'on n'a pas travaillé les danses qui sont l'expression visible du Rythme Musical.

Aller à la Musique par le solfège vocal est la façon la plus courante. Pourtant l'instrument peut rendre aussi de très grands services; c'est ce qu'a voulu faire Jean Henry dans son « Initiation Instrumentale par la Flûte à Bec » (Edit. Aug. Zurluh, Paris) en 4 cahiers. Une préface de Georges Migot et un avant-propos de l'auteur présentent cet ouvrage qui n'est pas une simple méthode de Flûte à Bec mais une initiation à la musique par cet instrument. On apprend en même temps la technique (qui ne doit jamais être une fin en soi) de la flûte et la musique avec des exercices vocaux, des chants populaires joués et chantés, des exercices rythmiques, dictées, improvisations sur rythmes donnés (j'insiste là-dessus) très bien gradués qui font de cet ouvrage un aide précieux à la connaissance de la musique laquelle « demande très certainement, de la part de l'élève, des efforts attentifs et continus. Mais elle reste assimilable à l'ouïe ». On ne répètera jamais assez que pour arriver à un résultat le travail est indispensable.

Il ne faut pas occulter les compositeurs qui n'arrivent pas à la réussite à laquelle ils pourraient prétendre parce que pas aidés et sans possibilités d'apprendre, dans le domaine lyrique surtout, une technique qui n'est donnée que par la pratique; l'écriture des chefs-d'œuvre demande une certaine maturité. J'ai eu l'occasion de dire que certains jurys, de bonne foi, peuvent se tromper en accordant à la seule technique une importance primordiale et tyrannique. En 1936, pour le Prix de Composition des Beaux-Arts, on avait accepté des œuvres légères; une quinzaine d'opérettes, complètement orchestrées furent présentées. Mon vieil ami Fernand Beissier, parolier des Lecco, Audran, etc., m'avait écrit le livret d'une opérette « Madame Cydalise »; j'en écrivis la musique en parfaite collaboration. Maurice Emmanuel, ami de mon collaborateur faisait partie du Jury; voici la lettre qu'il lui écrivit, après le verdict: Montaurio (Eure) 16 avril 1936. Mon Cher Ami, Je n'étais pas d'avis de ne pas réserver « Madame Cydalise ». Mais mon opinion n'a point prévalu. Une autre œuvre également, à mon sens, eut mérité d'être retenue. Je n'ai pu l'obtenir. J'ai été surpris de la sévérité des opinions exprimées. Mais je n'ai pas le droit de les incriminer. Les votes sont certainement sincères et libres. Dites bien à votre jeune ami que s'il a été exclu c'est

que des ouvrages très importants, au moins comme dimension, s'imposaient à l'intention et rendaient inutile l'option de mes contradicteurs que j'exprime ici) la seconde lecture des partitions courtes. Ce n'est donc pas une disqualification de son effort d'art. Je vous prie, Cher Ami, de me croire votre bien fidèlement attaché. Maurice Emmanuel. Dans le même ordre d'idée, les comités de lecture de la R.T.F., ont été très sévères; heureusement qu'une certaine latitude était laissée aux chefs d'orchestre, sinon je n'aurais eu aucune exécution à la Radio; des quelques œuvres présentées, on n'a retenu que « susceptible d'être diffusée » que ma « Messe de Ste-Estelle », probablement parce qu'elle était entièrement à 5 temps... C'est donc une grande responsabilité que de porter un jugement sur simple lecture, d'une œuvre musicale.

Madame Germaine Arbeau-Bonney continue son Initiation Musicale de la Jeunesse « Les Musiciens » au Théâtre des Champs-Élysées; j'en ai parlé, mais il est bon de le redire car tout ce qui peut servir la musique doit être claironné. A chaque séance est donné un « Journal Musicien » très intéressant et j'ai eu la chance, lors de la séance « Evolution des instruments à clavier » avec audition de luth, guitare, épinette, clavecin, clavicorde, cymbalum, pianoforte et piano, d'emporter gratuitement deux très intéressantes brochures: « La Musique en Suède » (numéro spécial en français publié par Musikrevy) et « La Vie Musicale au Danemark » (publié par la commission permanente des expositions à la Maison du Danemark à Paris) qui nous renseignent sur l'activité musicale de ces deux pays.

En guise de coda: d'abord trois phrases extraites de « Cette fleur nouvelle, la Musique » de Gérard Quoidbach (Nouvelles éditions Debrasse, Paris). Nous sommes habitués aux ouvrages qui ont un commencement, un corps, une fin. Ce n'est pas parce qu'il y a des moyens mécaniques d'emouvoir qu'il faut se laisser traîner en manivelle. Le cœur aime la mauvaise musique. Mais c'est un mauvais poète qui a dit cela, parce que les bons ne préfèrent point de vérités. En art, c'est toujours le public qui finit par avoir le dernier mot (Stravinsky). Je ne sais jusqu'à quel point la peinture, la sculpture, la musique sont libres, ou se sont libérées. Je sais, en revanche, qu'en dépit de ses soubresauts en quête de nouvelles esthétiques, en dépit de son agitation purement formelle, la littérature reste fondamentalement prisonnière d'elle-même n'ayant que les écrivains pour gardiens de la prison. (Arts 990: Qu'est-ce qu'un écrivain, enquête de Herbert Le Porrier). Toute l'opération d'un artiste, c'est de faire quelque chose de rien (Paul Valéry). L'art est si difficile et si complexe que seuls ceux qui ne le pratiquent pas peuvent en parler sans hésitation en toute sécurité (Le Corbusier). Si cette multiplication des meilleures exécutions se bornait à vulgariser les chefs-d'œuvre de la musique qu'il a découragé les ratés de la composition et de la virtuosité au profit d'une élite, il n'y aurait que bénéfice pour la vraie musique et les vrais musiciens. Pourtant le moindre déshiffrage, même médiocre, mais actif et riche d'analyse, est autrement éducatif que l'audition passive, même d'excellente qualité, mais où nous pouvons mettre beaucoup moins de notre personnalité intime, faute d'un minimum de participation technique, cette forme la plus artistique de la communion des esprits? (Charles Lalo, Esthétique musicale, Histoire de la Musique, Larousse)

Georges AUBANEL.

Saint-Ouen, Février 1965

N.R. — Nous avons le plaisir de signaler la parution, aux Editions A. Zurluh de trois chœurs à 3 voix égales (La chanson du bricon, la chanson du coporteur, le tout petit homme) et aux Editions du Levain (Paris) quatre psames pour chœur à 4 voix mixtes, (Psaumes 95, 112, 135, 148) de notre ami G. Aubanel qui enrichiront le répertoire choral.

A. E.

Vient de paraître

Nous avons le plaisir de signaler la parution aux Editions Ouvrières, 12, rue Sœur Rosalie — Paris-13^e — de 12 pièces brèves pour flûte à bec soprano (ou flûte traversière), hautbois, clarinettes, saxophones) intitulées Florett de Max Pinchard et également Florilège de Max Pinchard, 9 pièces pour 2 et 3 flûtes à bec soprano (ou 2 et 3 flûtes traversières, hautbois, clarinettes, saxophones).

A PROPOS DES GRANDS CONCOURS INTERNATIONAUX DE MUSIQUE

A la suite de mon article paru dans notre organe confédéral le 1^{er} janvier dernier, j'ai eu l'honneur et le plaisir de recevoir, le 15 février, une charmante lettre du Maître Gallois Montbrun, Directeur du Conservatoire National Supérieur de Musique, me donnant le palmarès complet de tous les derniers concours internationaux, c'est-à-dire: 1964, troisième Concours International « Georges Enesco », Bucarest; Concours International de Violon « Nicolo Paganini », Gènes; troisième Concours International de Musique de la République Fédérale Allemande, Munich; Vingtième Concours International d'Exécution Musicale de Genève; Concours International « Carl Flesch », Londres.

J'exprime tout d'abord à Monsieur le Directeur tous mes remerciements d'avoir bien voulu me transmettre tous ces renseignements que j'eusse voulu faire paraître dans notre numéro de mars mais ce n'était malheureusement pas possible, car la composition de ce numéro était beaucoup trop avancée pour qu'on pût la remanier afin de donner à l'article la place et l'importance dont il est digne. Ce texte paraîtra donc dans le numéro d'avril et, avec toutes mes excuses pour ce retard inévitable, je donne donc ci-après ce palmarès général:

Troisième Concours International « GEORGES ENESCO », Bucarest.

VIOLON

Premier prix: Claire Bernard. Professeurs: M. M. Reynal, M. J. Calvet, M. J. Hubeau. Troisième mention: Patrice Fontanarosa. Professeurs: Mme L. Talluel, M. P. Pasquier, M. J. Calvet.

PIANO

Deuxième prix: André Gorog. Professeurs: Mme A. Van Barentzen, M. J. Février. Deuxième mention d'honneur: Sylvie Carbonnel. Professeurs: Mme Y. Lefebvre, M. P. Pasquier.

Concours International de Violon « NICOLO PAGANINI ».

Premier prix: Jean-Jacques Kantorow. Professeurs: M. R. Benedetti, M. J. Calvet. Deuxième prix: Pierre Amoyal. Professeurs: M. R. Chamy, M. M. Crut. Sixième prix: Antoine Gouillard. Professeurs: M. R. Chamy, M. J. Hubeau.

Troisième Concours International de Musique de la République Fédérale Allemande, Munich.

MUSIQUE A DEUX PIANOS

Pas de premier prix. Deuxième prix: Julien Azals, Marie-José Billard. Professeurs: M. J. Doyen, M. J. Février, M. J. Calvet.

FLUTE

Pas de premier prix. Deuxième prix: Michel Debost. Professeur: M. G. Crunelle.

Vingtième Concours International d'Exécution Musicale de Genève.

HARPE

Premier prix: Suzanne Mildonnan (Italie). (A fait ses études musicales au Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris, classe de M. P. Jamet). Troisième prix: Brigitte Deshais du Portail. Professeur: M. P. Jamet. Médaille (avec distinction): Germaine Lorenzini. Professeur: Mlle J. Borot. Médaille: Joëlle Bernard. Professeur: M. P. Jamet. Deuxième médaille: Gisèle Herbet. Professeur: M. P. Jamet.

TROMPETTE

Pas de premier prix. Deuxième prix: Robert Bouché. Professeur: M. L. Vaillant. Troisième prix: Roger Bouffert. Professeur: M. L. Vaillant. Médaille (avec distinction): Francis Hardy. Professeur: M. Sabarich. Médaille: Jean-Claude Bourrie. Professeur: M. L. Vaillant.

PIANO

Troisième prix: Danielle Bellik. Professeur: M. Benvenuti. Médaille (avec distinction): Suzanna Husson. Certificat: Gérard Pierrot. Certificat: Robert Plantard.

VIOLONCELLE

Médaille: Aeth Lamasse. Professeur: M. P. Torteiller. Certificat: Daniel Cahen.

CLARINET

Médaille (avec distinction): Louis Duranton. Professeur: M. Claverie (décédé). Certificat: Stanislav Staskevitch. Professeurs: M. Ch. Farzera, M. Louis Noguera. Certificat: Mireille Thiolas.

Concours International « CARL FLESCII », Londres

Premier prix: Eva Zurburg (Suisse) (a fait ses études musicales au Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris). Professeurs: M. M. Reynal, M. M. Crut.

Nous profitons de la publication générale des résultats de ces concours pour répondre en même temps à une lettre que nous avons reçue de M. H. Bouché, chef de musique à Rennes, lettre nous signalant que les lauréats français au Concours International de Genève 1964, en ce qui concerne la trompette, n'ont pas été surclassés par des concurrents étrangers, étant donné que son petit-fils Robert Bouché, le benjamin de la Musique de la Garde Républicaine, est arrivé en tête du palmarès avec un deuxième Prix, suivi de deux autres Français, Roger Bœuffert, troisième Prix, et Francis Hardy, Médaille, et que les trois lauréats étrangers, retenus avec eux pour le concours final avec orchestre n'ont reçu aucune récompense. Nous en donnons acte à M. Henri Bouché en félicitant sincèrement les trois lauréats de leurs succès respectifs, tout relatifs qu'ils soient, mais nous devons tout de même constater que le premier Prix de trompette n'a pas été décerné, ce qui veut dire que les exécutions, si bonnes qu'elles fussent, n'ont pas atteint le niveau exigé par le jury pour l'obtention de la suprême récompense.

Cela dit, tout ce que nous avons écrit dans notre article de janvier reste valable et nous en maintenons intégralement la conclusion: la France, dans l'ensemble du concours international de Genève, n'a remporté aucun premier Prix, tous les plus hauts trophées de cette compétition ayant été conquis par l'étranger. Cela n'a pas empêché le Conservatoire National Supérieur de se couvrir de gloire puisque la brillante triomphatrice du concours de harpe, l'Italienne Suzanne Mildonnan, a fait toutes ses études musicales dans la classe de l'incomparable Pierre Jamet.

Pendant très longtemps, et à juste titre, les Français ont été considérés comme les meilleurs dans l'art de jouer les instruments à vent et nous avons connu des concours de Genève où la presque totalité des premiers Prix étaient enlevés magistralement par nos compatriotes. Ce ne fut pas le cas l'an dernier ni même depuis quelque temps déjà. Nous ne pouvons que le regretter et nous espérons que de belles revanches seront bientôt effectives. Il ne faut surtout pas s'endormir sur les succès remportés au cours des années fastes. Il faut au contraire toujours travailler d'arrache-pied pour mériter sans discussion la plus haute récompense. Qui n'avance pas recule...

ARNDÉ PETIOT

PEPINSTER

(Belgique)

A maintes reprises, nous avons publié les échos de participation du Cercle choral de Pepinster en France, participant à des concours et autres manifestations. Cette belle chorale hommes maintient une activité rare dans les temps actuels. Elle répond à toutes invitations pour promouvoir ou relever les manifestations d'éducation populaire par l'art choral du chant d'ensemble.

En 1964, c'est aux Sables-d'Olonne qu'elle obtint un gros succès tant au concours qu'au concert public. Sans doute, des appels à ses services dans d'autres villes ne manqueront pas.

En 1964, son directeur, M. Lambert Simul, professeur de musique à l'Athénée de Chene, a pu se retirer, combien mérité. Il fut fêté et honoré une fois de plus de belle distinction honorifique: doyen des chefs de musique de Belgique. Il compte plus de 62 ans au service

des sociétés comme directeur de sociétés instrumentales et chorales. A Pepinster, il dirige depuis plus de 45 ans.

En 1938 déjà, il fut la Croix d'Officier d'Éducation artistique de l'Académie Nationale Française, 35 ans, première classe.

En 1962, il fut fait membre d'honneur de la Confédération Musicale de France à l'occasion du concert de l'orchestre à piano de la S.N.C.F., auquel participait le Cercle choral de Pepinster.

En 1963, c'est le Grand Duché de Luxembourg qui l'honorait en lui attribuant la médaille d'argent pour services rendus à l'Union Grand Due Adolphe.

Exemple de dévouement à la bonne cause.

Nous formons des vœux pour une longue et heureuse retraite au Maître Lambert Simul, espérant revoir bientôt cette belle chorale dans notre pays.

Nous apprenons que le Cercle choral de Pepinster est associé au concours de Lisieux, le 2 mai 1965.

Adieu à Inghelbrecht

(Suite de la page 1)

Inghelbrecht s'est toujours défendu d'être un « maître », bien qu'il en fût un. Il n'aimait pas qu'on lui donnât ce titre et il mettait une certaine coquetterie à se faire annoncer à la Radio ou sur les affiches sous la très simple présentation de « M. Inghelbrecht ». Tout le monde s'en souvient et, en y réfléchissant bien, nous nous apercevons qu'il nous a reportés à une époque bien sympathique où les plus grands artistes savaient rester simples. Inghelbrecht aura été, je crois, le dernier « Monsieur » du monde musical.

Autrefois, un Francis Planté, un Ysaye, un Capet, un Thibaud ne se seraient cru nullement diminués parce que, devant leur nom, se dressaient bourgeoisement les deux lettres « Mr ». Il en était de même pour les chefs d'orchestre et, au théâtre, pour un Mounet-Sully ou un Coquelin. La présentation de Mme Sarah-Bernhardt, de Mme Bartet ou de Mme Réjane était tout aussi naturelle et normale. Le public n'en appréciait pas moins tous ces grands artistes car il lui suffisait de connaître la qualité de leur talent, ce qui est le principal. Aujourd'hui, les « maîtres » ne se comptent plus car nous en sommes à l'ère des vedettes, des supervedettes et des idoles.

Je crois qu'il n'était pas inutile de constater cela en passant et de rendre hommage à la bien sympathique modestie du très remarquable artiste ayant su rester toute sa vie M. Inghelbrecht.

Chef d'orchestre de presque tous les grands ensembles symphoniques de Paris, Inghelbrecht s'était d'abord fait apprécier au Théâtre des Arts, avant la guerre de 1914. En 1911, Debussy lui avait confié la direction des chœurs à l'Opéra pour l'exécution de son *Martyre de Saint-Sébastien* et, en 1913, c'est à la direction musicale du Théâtre des Champs-Élysées que l'éminent chef pu donner toute la mesure de ses qualités en révélant au public de nombreuses partitions contemporaines. Il fut aussi l'animateur des « Ballets Suédois » et, en 1925, il était au pupitre de l'Opéra-Comique. Mais le titre qui lui était le plus cher, très certainement, c'est d'avoir été le fondateur de notre Orchestre National en 1934.

Noblesse oblige ! et cet Orchestre National a le devoir maintenant de faire connaître ou de rappeler au public bien des compositions de son vaillant fondateur. Ne va-t-on pas se souvenir qu'Inghelbrecht est l'auteur des ballets *El Greco* et *Le Diable dans le Beffroi* ; de l'oratorio : *Le Cantique des Créateurs de Saint-François* ; d'un *Requiem*, de cette si jolie pièce : *Pour le jour de la première neige au vieux Japon* ; d'une *Suite Petite-Russienne*, de six danses suédoises, de quatre fanfares, de trois poèmes chantés, de la *Métamorphose d'Ève*, d'une *Symphonie brève*, de deux esquisses antiques, de la *Légende de Saint-Nicolas*, de la *Rapsodie de Printemps*, et de tant d'autres choses ?

Inghelbrecht a écrit de belles œuvres de musique de chambre : une *Sonatine pour flûte et hautbois*, un *Quintette pour harpe et cordes*, *Prélude et Saltarelle*, *Impromptu pour alto et piano*, sans oublier de très jolies mélodies et des chœurs.

On a donné assez longtemps ses charmantes pièces de la Nursery qui étaient devenues très populaires mais il est des quantités d'œuvres beaucoup plus importantes qu'il ne faudrait tout de même pas laisser dans l'ombre.

Inghelbrecht était aussi, rappelons-le, un écrivain d'un esprit très fin qui se raillait avec humour à la philosophie d'Anatole France. C'était un vrai lettré et il nous a laissé plusieurs livres savoureux que l'on relit toujours avec plaisir, entre autres son *Diabolus in Musica*. Le chef d'orchestre et son équipe, comment on ne doit pas interpréter « Carmen », « Faust » et « Pelléas », et un très intéressant Claude Debussy qu'il écrivit en collaboration avec Madame Germaine Inghelbrecht.

Ainsi ce musicien de race n'est plus et nous lui disons adieu avec beaucoup d'émotion en priant Mme Inghelbrecht d'accepter ici l'expression de notre peine, de nos très respectueuses et bien vives condoléances. Pour tous les vieux musiciens, le souvenir de son cher mari restera toujours présent dans nos cœurs. « Monsieur » est un titre de civilité auquel les morts n'ont plus droit, nous le savons, hélas !... Et c'est pourquoi il nous est si pénible de nous dire que jamais plus nous n'aurons la joie de le lui donner, ce qui nous prouve bien qu'il s'en est allé.

André PETIOT

Les éditions Musicales Transatlantiques : 11, avenue Hoche, Paris-8^e, viennent de faire paraître : « Rondo » pour bugles soli, cornets soli ou trompettes soli si b et harmonie, de Charles Lionne.

AMICALE DES ANCIENS MUSICIENS MILITAIRES

Les nombreux professeurs ou directeurs des Conservatoires ou des Ecoles de Musique, appartenant à l'Amicale, ne nous désapprouveront pas de figurer dans la liste des organisations affiliées au « Comité de Liaison pour la Sauvegarde de la Musique ».

Il est infiniment triste de constater le retard pris par notre pays dans un domaine qui est le nôtre. S'il appartient aux anciens musiciens militaires d'agir en faveur des Musiques de l'Armée qui en ont tant besoin, ils ne peuvent rester insensibles au recul qui se manifeste dans d'autres domaines de notre art.

Depuis quand et en vertu de quoi la Musique serait-elle sortie du cadre culturel dont nous pensions jusqu'alors qu'elle faisait partie ?

le S.G. Siège social : 42, rue de la Charbonnière, Paris - 18^e.

LE COIN DES JEUNES

A propos de la Chanson

« Une chanson c'est peu de chose... » d'après les Compagnons de la Chanson ! C'est pourtant actuellement la forme musicale (ou qui devrait l'être...) la plus en vogue, la plus goûtée. Si je fais succéder cet article à celui qui traitait de la mélodie c'est qu'il existe une parenté. Il y a toujours eu la chanson populaire et la chanson savante. Les troubadours, les trouvères, réputés hermétiques en leur temps et qui ne s'adressaient qu'à un public initié, cultivaient des genres qui sont de nos jours les mélodies. Un Bernard de Ventadour, une Béatrice de Die, au Moyen-Age ont laissé des chefs-d'œuvre qui ont gardé ce « parfum impérissable » auquel je suis heureux de faire allusion encore une fois.

La chanson populaire — que l'on appelle folklore — que j'ai entendu appeler aussi (hélas !) « chanson pour les gosses » — a toujours existé. Elle fut l'œuvre du peuple, elle naquit dans les veillées, dans les réunions de gens d'un même métier, par exemple. Puis elle s'en alla de province en province, à l'étranger comme une graine emportée par le vent qui s'en irait éteindre loin de son pied d'origine. Elle se transmittait oralement. Ainsi s'expliquent tant de versions pour *Le Roi Renaud*, *A la claire fontaine* et bien d'autres ! Vous comprendrez aussi pourquoi dans tel recueil telle chanson sera du Berry et la même, dans une autre version, se situera au Canada...

Si nous examinons ces chants populaires nous découvrons naturellement divers genres : chansons d'amour, chansons de métier, chansons à boire etc. Dans le genre savant au Moyen-Age nous trouvons aussi des chansons d'amour (naturellement !) des chansons de croisades, des chansons de toile que les femmes chantaient en tissant pendant les longues absences de leurs maris partis pour la guerre ou pour les croisades, les chansons d'aube que le veilleur chantait au petit jour pour réveiller le chevalier endormi près de sa Dame...

Revenons à la chanson populaire qui fut celle du peuple actif, créateur. Elle contient toujours une poésie fraîche, parfois une naïveté qui ne manque pas d'attrait. La musique, influencée par le plain-chant à l'époque où la musique religieuse et la musique profane étaient assez proches, parfois même mêlées, sa musique est toujours très pure. Elle a un « goût de terroir », son rythme est influencé souvent par la danse pratiquée en son lieu natal. Avec Paul Anna qui a consacré une si belle part de son activité et de son érudition aux folklores de tous les pays nous devons constater que « Rien n'est plus jeune qu'une vieille chanson ».

Mais !... Mais vint l'époque des chansonniers (rien de commun avec ceux de Montmartre) tels que M. Pierre-Jean de Béranger (1780-1857) contre lequel je ne dirai rien de mal, pas plus que de Théodore Botrel, auteur de la fameuse *Paimpolaise* (que certains voulaient assimiler au folklore). Il y eut Marcel Legay dont la célèbre mélodie « plus que chanson » *Ecoute à mon cœur* provoqua les applaudissements de Saint-Saëns, il y eut le célèbre Desrousseaux avec son immortelle « cançon dormoïre » (« Berceuse ») et non « Pas redoublé... » Le petit Quinquin, il y eut bien d'autres, tellement d'autres que la vrate chanson populaire avait terminé sa carrière.

Le peuple quitta petit à petit son rôle créateur et se laissa bercer par la chanson, écrite cette fois, accompagnée par le piano ou des instruments suivant le goût du jour. C'est depuis ce moment que le

peuple cessant d'être actif devint banalement passif, subissant inconsciemment l'air commode, la rangaine et quelquefois, disons-le honnêtement, la perle rare. Si le début de ce XX^e siècle nous donna, grâce à Claude Debussy et à son extraordinaire défenseur André Messager (comme il portait bien ce nom !) le chef-d'œuvre qu'est *Pelléas et Mélisande*, il faut bien dire que la chanson atteignait une fameuse cote dans le sens négatif ! Quelle décadence ! Cela ne fit qu'augmenter à mesure que le peuple siffait et chantait (disons plutôt « brailait ») n'importe quoi. C'est inimaginable comme on se laisse glisser doucement dans le domaine du mauvais goût sans même songer qu'on y patauge ! Avez-vous constaté, à la caserne si vous y êtes passé, ou dans tel milieu où l'on se donne une étiquette d'« étudiant », comment un sujet distingué se lance (à la vitesse du caméléon) dans la chanson de corps de garde et ne se rend même pas compte des paroles qu'il n'oserait probablement pas dire en famille... Inconsciemment il change de couleur sans aucun contrôle de lui-même. Je ne considère pas cela avec gravité, c'est un moment de la vie qui passe très vite et autant en emporte le vent... mais ce que j'ai voulu souligner c'est l'inconscience qui subsiste après, non plus pour ce cas précis mais pour la chanson de tous les jours.

Où en sommes-nous maintenant ? Certes il existe des créateurs talentueux mais ils sont rares ! Certes on rencontre des bonnes chansons mais au prix de combien de nullités auxquelles certains collaborateurs de ce journal ont fait allusion !

Notre époque dispose de moyens extraordinaires pour la diffusion et l'on se trouve saturé d'une sorte de bruit plus ou moins désagréable d'où émerge tout à coup la chose qui retient trois minutes d'attention.

Le chanteur comment est-il ? Il est monsieur X (souvent l'auteur) et il plaît (souvent pour des raisons étrangères à sa voix). Qu'importe alors la qualité de son timbre et de sa diction ! D'ailleurs il dispose de toute une orthopédie composée de « mitros », « ampis », « H.P. » et le voilà à vos oreilles... A vos yeux, mesdemoiselles, il est si beau ! qu'importe ce qu'il dit !

Et l'auteur pourquoi aurait-il du talent ? Il lui suffit de raconter des histoires banales, parfois même douteuses, de mettre quelques notes sur les syllabes (avec un peu de plain-chant pour ce qui est de l'actualité « yé-yé »). Là dessus les arrangeurs font leur travail, on enregistre une somptueuse orchestration d'un petit rien, avec les artistes des grandes associations. Au moins ce qu'il y a autour de la chanson est bien fait et nos instrumentistes de grande valeur trouvent là le moyen d'améliorer des revenus que la vraie musique dispense moins généreusement.

Malgré ce décor sonore, trouvez-vous les chansons actuelles optimistes ? hélas, tant de personnes — toujours inconsciemment — laissent la « moulINETTE » de certains postes radio diffuser fort sismo ces produits au grand bénéfice des « entrepreneurs » dont la bourse se garnit en fonction de l'abrutissement collectif. Le transistor suit son possesseur à la campagne où il aurait pu essayer de goûter toutes les musiques (des grandes musiques) de la nature, il le suit jusque dans la salle de bains...

J'ai voulu être une fois celui-là, je me suis contraint à garder l'écoute d'un de ces émetteurs qui touchent la majorité des auditeurs. J'ai voulu trouver cette distraction, cette gaieté que j'aime mais je me suis senti tellement accablé que j'ai eu recours à un artiste de variété bien connu (et qui ne chante pas !) pour rire un peu et, pour revenir à la chanson, à la claire fontaine, chantée par des voix pures d'enfants m'a redonné une joie de qualité.

Oh ! ne croyez pas que je condamne avec un air grincheux systématiquement tout ce qui se fait, je le dis plus haut et je le répète : il est d'excellentes chansons.

Etre de son temps, être « dans le vent » oui tant que vous voudrez mais cela ne veut pas dire être passif. L'œuvre d'art n'est pas obligatoirement dans une symphonie, une sonate ou un concerto. Elle peut être dans une chanson. Le chercheur hors de tout cloisonnement, hors de toute mode n'est-ce pas l'affaire de l'auditeur ?

Etre « dans le vent » certes mais sans qu'il nous emporte malgré nous !

Pierre PAUBON

Les Editions Mohenar de Wormerveer (Hollande) viennent de faire paraître : « Les Dialogues » ouverture assez facile pour Harmonie - Fanfare, de Charles Lionne, président de l'Association Amicale des Anciens Musiciens Militaires.

Concours international de Luchon

Nous serions particulièrement heureux de pouvoir encore obtenir l'adhésion de 6 à 7 sociétés. Le Concours International aura lieu dans une des plus belles régions touristiques de France, où vous recevrez un très chaleureux accueil.

Profitez des avantages financiers très appréciables accordés par le Comité des Fêtes.

Ecrivez de suite à M. RIBIS, président de la Fanfare Luchonnaise, 39, allées d'Etigny — LUCHON — Haute-Garonne.

LE GROUPE MUSICAL DE « LA PINSONNIÈRE »

Peut-on rêver un nom plus charmant et plus poétique pour désigner un énéalo musical ? Ce que je sais, en tout cas, c'est que ce groupe existe et qu'il est ainsi nommé parce qu'il a précisément son siège au hameau de La Pinsonnière, tout près de Montfort-l'Amaury, dans cette belle région forestière de l'Ile-de-France que hante le cher souvenir de Maurice Ravel. Il s'agit d'un groupe de musique de chambre, composé de fervents artistes, véritables apôtres de la musique dont l'idéal, en plus de leur propre plaisir à interpréter pour eux-mêmes les chefs-d'œuvre des maîtres, est d'en exalter les beautés, d'en faire naître le goût et de le propager autour d'eux de la façon la plus généreuse.

Ce groupe est donc à la fois un foyer d'art et d'amitié. Son fondateur, et aussi son doyen et son animateur, est un artiste de grand talent, Pierre Grout, aujourd'hui retraité simplement par la stricte application d'un règlement de calendrier mais qui n'en est pas moins resté jeune et qui continue à soutenir de toutes ses forces la cause de la belle et vraie musique. Ex-membre de la Société des Concerts du Conservatoire, il fit aussi de nombreuses tournées en France et à l'étranger comme musicien de chambre et il fit partie de ce bel ensemble que fut le *Quintette instrumental de Paris* (flûte, violon, alto, violoncelle et harpe) pour lequel Gabriel Pierné écrivit il y a environ quarante ans son délicieux *Voyage au Pays de Tendre* inspiré par l'œuvre de Mlle de Scudéry et l'esprit du Grand Siècle. Pierre Grout n'a pas voulu rester inactif dans sa retraite de La Pinsonnière et il a donc fondé un quatuor avec piano qui réunit autour de lui dans un même amour de la musique : Geneviève Deloger, premier Prix de violon du Conservatoire de Paris (première nommée), professeur au Conservatoire de Versailles, André Buisson, pianiste, professeur à l'Ecole Normale de Musique de Paris, et Claude Pessard, violoncelliste, petit-fils d'Emile Pessard qui fut autrefois professeur d'harmonie de notre Conservatoire National.

Je n'ai pas encore eu le plaisir d'entendre le « Groupe Musical de la Pinsonnière » au complet mais j'ai eu récemment l'heureuse occasion d'assister à la séance de sonates qu'ont données à la salle Cortot de l'Ecole Normale de Musique, le 17 janvier dernier, la violoniste Geneviève Deloger et le pianiste André Buisson. Au programme figuraient la *Sonate en ut majeur* (K. 296) de Mozart, la *Sonate en fa majeur* (op. 24, dite « Le Printemps »), de Beethoven, la monumentale *Sonate en ré mineur* (op. 121), de Schumann et, pour terminer, la *Sonate en ré mineur* (op. 108), de Brahms.

Il s'agissait, on le voit, d'œuvres maîtresses exigeant de leurs interprètes les plus hautes qualités. Les deux artistes, avec une rare perfection, nous en ont rendu sensibles toutes les beautés et j'ai été frappé par leur style si bien adapté au caractère de chacune de ces œuvres, si diverses entre elles, et aussi par la simplicité naturelle de leur jeu qui triomphe sans effort apparent de toutes les difficultés. Ces quatre chefs-d'œuvre ont remporté un immense succès, tant ils avaient été artistement mis au point. Les deux protagonistes ont été rappelés plusieurs fois par un public enthousiasmé et, pour satisfaire son légitime désir, ils ont dû jouer en supplément du programme : *Prélude et Allegro*, de Pugnani-Kreisler, que la violoniste exécuta avec une autorité remarquable, en grande virtuose, accompagnée par André Buisson, et celui-ci, pour sa part, s'est remis au clavier pour nous faire entendre — et avec quel art ! — la *Valse en la mineur* (op. 34 N° 2), la plus mélancolique que Chopin ait écrite. Le public eût voulu encore prolonger le plaisir qui lui était donné et il est possible que d'autres pièces aient encore

été jouées mais je n'ai malheureusement pu en profiter. L'heure tardive m'ayant obligé à quitter la salle bien à regret car tout ce que j'avais entendu m'avait enchanté. Il y avait longtemps que je n'avais entendu interpréter, en particulier, la sonate « Le Printemps » d'une façon aussi émouvante. Rentré chez moi, j'ai voulu faire une comparaison : j'ai fait passer sur mon électrophone la même sonate jouée par deux virtuoses de réputation mondiale, Yehudi Menuhin et sa sœur Hephzibah. Ce disque est remarquable, on le sait, mais je puis dire en toute sincérité que ce que j'avais entendu en direct l'après-midi par Geneviève Deloger et André Buisson m'avait plus profondément ému, tant les deux artistes y avaient mis tout leur cœur.

Je ne doute pas que le quatuor de La Pinsonnière obtienne de très beaux résultats car je sais que ses membres travaillent constamment dans une étroite communion d'idéal et de goût, en équipe soucieuse de soigner les moindres détails dans la technique comme dans l'expression. Et ce qui est particulièrement intéressant, c'est que ces instrumentistes de grand talent ont pour ambition majeure d'intier aux beautés de la musique de chambre bien des auditeurs qui les ignorent encore. J'ai écrit dans ce journal, il y a deux mois, un article où je mettais l'accent sur l'insuffisance de l'éducation musicale en France, surtout à l'école primaire, et je disais combien étaient méritants les artistes et les très bons amateurs qui n'hésitent pas à prendre sur leurs loisirs le temps et la peine nécessaires pour pallier la carence de l'enseignement officiel en répandant le goût de la bonne musique autour d'eux, heureux de servir un art qui donne tant de joies dans la vie. Eh bien ! Je sais que les quatre artistes dont je parle aujourd'hui ne demandent qu'à se livrer à ce généreux prosélytisme et que leur plus grand désir serait de pouvoir créer des centres culturels dans la banlieue de Paris. Ils se rendraient bien volontiers, m'a dit Pierre Grout, dans les manifestations musicales organisées par les sociétés locales et je n'ai naturellement pas voulu manquer l'occasion de le faire savoir aux directeurs de ces sociétés par l'organe de la C. M.F. Je tiens aussi à en informer les municipalités désireuses de créer un centre culturel. L'art musical en tirerait le plus grand profit spirituel en même temps que les sociétés instrumentales ou chorales existantes. Le « Groupe musical de La Pinsonnière » donne là un précieux exemple d'altruisme. Il ne possède pas évidemment le don d'ubiquité et devra forcément limiter son rayon d'action mais il est à souhaiter qu'un tel foyer d'art essaime dans notre pays en donnant le désir à d'autres artistes professionnels ou non de former à leur tour des équipes déployant une bienfaisante activité pour servir la cause de la musique. Et qu'on ne croie pas surtout que les artistes de La Pinsonnière aient la moindre arrière-pensée de concurrencer qui que ce soit dans une situation acquise. Son activité est absolument désintéressée et ne veut s'exercer qu'en faveur de la Musique. Voilà ce dont les directeurs de sociétés et les municipalités doivent être convaincus.

Le Groupe Musical de la Pinsonnière, en dehors de ses membres exécutants, est aussi servi avec le plus grand dévouement, il faut le dire, par M. Chaumeron, ex-administrateur civil qui, passionné de musique mais n'en ayant jamais étudié la technique, voit dans cet art et avec juste raison la langue idéale capable d'être comprise par tous les humains pourvu qu'on prenne soin de leur révéler qu'elle existe. Et lui, qui sait bien que jamais il n'aura le temps d'apprendre cette technique, n'ignore pourtant rien des satisfactions morales qu'apporte la Musique, du bien qu'elle fait dans les cœurs. Et c'est bien la meilleure part. Aussi, sachant cela, ce sincère philanthrope a-t-il mis entièrement son activité, ses connaissances et son expérience d'administrateur à la disposition du Groupe Musical de La Pinsonnière pour contribuer à son rayonnement dans sa mission éducative.

J'ai pensé qu'il était de mon devoir de signaler l'existence et les desseins de ce groupement animé d'un si noble idéal et je souhaite de tout cœur qu'il fasse connaître dans le plus grand rayon possible les plus beaux chefs-d'œuvre de la musique de chambre.

André PETIOT.

TOULOUSE CONCOURS INTERNATIONAL DE CHANT

Le III^e Concours International de Chant de Toulouse aura lieu du 26 septembre au 2 octobre 1965. Pour obtenir gratuitement la brochure règlement, écrire au Secrétariat du concours, Donjon du Capitole, Toulouse (France).

TOULOUSE PYRÉNÉES (318 m.)

MOIS D'AVRIL 1965

« BAL CHAMPETRE DE JEAN BENTABERRY »

Tous les mardis, de 19 h. 40 à 19 h. 55

- 5 AVRIL, à 21 heures :
Ariance, polka pour cornet (A. Charbonnier), (soliste : Albert Calvayrac).
- 6 AVRIL, à 19 h. 40 :
Garden-Party, polka (W. Romsberg, G. Allier); Gracieuse, schottisch (F. Andrieu); Le départ de Paris, quadrille (B. Dias).
- 12 AVRIL, à 21 heures :
Le singe vert, quadrille (O. Metra, Wittmann).
- 13 AVRIL, à 19 h. 40 :
Trompette en or, polka pour cornet (soliste : Albert Calvayrac), (F. Deydier); Perle fine, schottisch (J. Romain); Quinouche, mazurka (F.-P. Loup); Viva Cerqué, fandango (Ch. Garcia).
- 19 AVRIL, à 21 heures :
Coquetterie, polka pour cornet (soliste : Albert Calvayrac) (M. Lacoste).
- 20 AVRIL, à 19 h. 40 :
La chanson des nids, polka pour 2 clarinettes (solistes : G. Voisin et H. Bardalou), (V. Buot); Caressante, schottisch (E. Marsal); Simple et jolie, valse (Z. Bajus).
- 26 AVRIL, à 21 heures :
Violettes de Toulouse, polka pour 2 clarinettes (solistes : G. Voisin et H. Bardalou), (F.-P. Loup).
- 27 AVRIL, à 19 h. 40 :
Atomic, polka pour 2 cornets (solistes : A. Calvayrac et A. Philibert), (F.-P. Loup); La poule à son coq, schottisch (E. Marsal); Le Mâconnais, quadrille (Gouyrand).

Les 5, 12, 19 et 26 avril, participation de l'orchestre champêtre à une « mosaïque musicale » du lundi, entre 21 h. et 21 h. 30.

AVIS DE CONCOURS

Huitième concours international de composition musicale organisé par le Casino de Divonne-les-Bains pour son festival international de musique de chambre.

Le huitième concours international de composition musicale est ouvert aux compositeurs du monde entier, sans distinction de nationalité, n'ayant pas atteint 40 ans le 31 octobre 1965. Ils devront donc être nés postérieurement au 1er novembre 1925.

Les concurrents devront présenter un « Quatuor à Cordes » (violon I, violon II, alto, violoncelle) inédit, n'ayant jamais fait l'objet d'aucune exécution publique ou radiodiffusée, ni d'un enregistrement pour radio, film, télévision et compagnie de machine parlante. Durée de ce « quatuor à cordes » : 15 minutes minimum, 20 minutes maximum.

PRIX

Premier grand prix du casino de Divonne-les-Bains : 5.000 francs; Prix de la critique : 2.000 francs; Prix du public : 1.000 francs.

L'œuvre qui aura valu à son auteur le premier grand prix du Casino de Divonne-les-Bains pourra être exécutée au cours du Festival International de musique de chambre de Divonne-les-Bains de 1966.

Les deux partitions et les parties d'instruments devront être adressées, sous pli recommandé, le cachet de la poste faisant foi, ou remises au plus tard le 10 septembre 1965 à minuit (date de la clôture des inscriptions) au secrétariat du concours : Bureau de concerts Maurice Werner, 11, avenue Delcassé, Paris 16.

BREST

ECOLE NATIONALE DE MUSIQUE
POSTES DE PROFESSEURS DE PIANO
VIOLON ET ART DRAMATIQUE

Des concours auront lieu à Brest pour le recrutement de professeurs à l'Ecole nationale de musique : violon : lundi 31 mai; piano : mardi 1er et mercredi 2 juin; diction et art dramatique : samedi 5 juin.

CAMBRAI

Un concours sur épreuves est ouvert en vue de la nomination d'un directeur à l'école nationale de musique. Ce poste constitue un emploi à temps complet.

a) Déjà des candidatures : les dossiers des candidats seront reçus à la mairie de Cambrai jusqu'au 17 avril 1965, dernier délai.

27 juin 1965
MACHELEN (Belgique)

Grand concours de marches de l'Harmonie Royale Sainte-Cécile de Machelen (Brabant). 40.000 F B. de prix et indemnités.

S'adresser : M. Julien Vernimmen, président, 12, rue d'Or, à Machelen (Brabant).

3, 10 et 17 octobre 1965

Concours international d'exécution pour 3 divisions supérieures. 175.000 F B de prix et indemnités.

S'adresser : M. Julien Vernimmen, 12, rue d'Or, à Machelen (Brabant), président de l'Harmonie Royale Sainte-Cécile.

Nous apprenons que l'administration municipale de Machelen (Brabant), vient de mettre un subside de 300.000 F B à la disposition de l'Harmonie Royale Sainte-Cécile pour lui permettre, à l'occasion de son centenaire, d'organiser les concours de marches et d'exécution annoncés ailleurs.

Machelen est une petite commune industrielle, mi-agricole, de 7.200 habitants, située à 8 km au N.-E. de Bruxelles. Si elle peut être tenue pour le berceau des réputées endives de Bruxelles, elle se réjouit de trouver partiellement sur son territoire, la chaîne de montage des voitures Renault.

GENEVE

21^e CONCOURS INTERNATIONAL
D'EXECUTION MUSICALE
1965

Le 21^e Concours International d'exécution musicale de Genève aura lieu du 18 septembre au 2 octobre 1965 et portera sur les branches suivantes : chant, piano, violon, clavecin et cor.

Peuvent y participer les jeunes artistes de tous pays, âgés de 15 à 30 ans (pianistes et violonistes), de 18 à 30 ans (cantatrices et cornistes), de 20 à 32 ans (chanteurs), de 18 à 32 ans (clavecinistes). Le montant total des prix s'élève à F suisses 46.250, prix spéciaux compris (et non F 41.500 comme annoncé sur l'affiche officielle). Le concours est organisé en collaboration avec la Société suisse de Radio-Télévision, Studio de Genève, et l'Orchestre de la Suisse romande.

Les prospectus, en quatre langues, contenant le règlement et les programmes viennent de paraître ; ils seront expédiés gratuitement à ceux qui en feront la demande au secrétariat du concours, Conservatoire de musique, 1200 Genève. Les inscriptions sont reçues jusqu'au 1er juillet 1965. La liste des jurés, tous maîtres éminents de différents pays, sera publiée à la fin mars.

LA MUSIQUE
ET LES LIVRES

CHABRIER par Yvonne Tiénot, Ed. Lemoine, Paris.

Enfin voici un ouvrage d'ensemble consacré à Emmanuel Chabrier et combien nous réjouissons-nous de pouvoir le feuilleter, certains d'y trouver tout ce qui peut contribuer à faire mieux comprendre et faire mieux aimer ce musicien français si prodigieux d'humour et de tendresse.

Emmanuel Chabrier, figure originale de la musique française, fut longtemps incompris. On ne vit en lui que l'extérieur, la cocasserie, la verve mais Chabrier fut constamment fidèle à sa mission de musicien. « Jamais un artiste n'aura plus adoré, plus cherché que moi à honorer la musique, nul n'en aura plus passionnément souffert et j'en souffrirai éternellement. »

L'ouvrage d'Yvonne Tiénot, décrit élégamment les événements de cette vie à la fois bourgeoise et aventureuse. Grâce aux récents travaux de Roger Delage et à la correspondance inédite obligamment confiée à l'auteur par Jacques Enoch, de nouveaux aspects s'éclairent et Chabrier s'esclaffe ou s'attendrit au rythme d'un fervent récit. Sous son aspect rabelaisien, l'auteur d'España et des Pièces pittoresques eut une âme d'enfant et les enfants, comme les anges, ont la clef du Paradis...

FRANCIS POULENC par Jean Roy. Coll. « Musiciens de tous les temps », ed. Seghers.

Parler de Chabrier, n'est-ce pas annoncer Pouleuc ? On sait l'admiration que l'auteur du « Concerto champêtre » portait à Chabrier. Son livre paru en 1962 en était le signe tangible et un acte de respect. L'ouvrage de Jean Roy nous ramène à l'auteur des Mamelles de Tirésias et du Dialogue des Carmélites.

Francis Pouleuc, malgré l'apparence simplifiée de ses œuvres est un musicien détonant. L'avant-garde a pu lui reprocher son peu de goût pour les audaces concertées ; les plus sages voient en lui un « musicien de cour » perdu au XX^e siècle. Qui donc est ce compositeur aussi à l'aise dans les Animaux Modèles et le Dialogue des Carmélites, les Aventures de Babar et le Stabat Mater ? C'est un musicien né et cette qualité, bien rare à notre époque décourage les critiques et les exégètes. Pouleuc est un poète et il a le sourire amusé de ceux qui ne croient pas à « l'esthétisme ». Il s'en moque gentiment et comme l'abeille, il prend sa propre émotion sur les fleurs qu'il rencontre. Pouleuc est un promoteur infatigable au jardin de l'esprit. Il s'arrête pour contempler et accueillir ce qui peut lui donner un peu de rêve et flatter son apparente naïveté. Le récit de Jean Roy coule de source. Ses analyses d'œuvres sont vives et précieuses.

Un petit livre fort agréable et utile !

BETHOVEN par Jean Witold. Coll. Musiciens de tous les temps. Ed. Seghers.

Dans la même collection que Pouleuc, ce livre, consacré à Beethoven, est un condensé des étapes artistiques essentielles du maître de Bonn. De nombreuses références aux appréciations critiques de l'époque animent le récit et colorent, non sans humour, le portrait du grand musicien. Sous un format commode se trouve réuni tout ce qu'il faut savoir sur sa et son œuvre.

Cinquante millions de Français devant la Musique, par Michel Briquet. Coll. Vivre son temps. Les Editions ouvrières Paris.

Michel Briquet, pianiste, conférencier J.M.F., animateur au sens complet du mot, est une manière de pamphlétaire à la plume alerte et vigoureuse.

Dans son ouvrage précédent : Faire de la musique (Ed. Ouvrières) il avait rompu des lances en faveur de l'Amateur de musique pris dans son sens le plus large et le plus noble. Aujourd'hui, il s'attaque à un sujet plus général qui touche à la situation de la musique en France. Il brosse un tableau peu optimiste (comment le serait-il ? hélas !) de cette situation et, au long de son récit, suggère des solutions que devraient entendre ceux qui ont la charge officielle de veiller sur le développement de la « Civilisation des loisirs » qui nous promet, paraît-il, tant de joies !

En ce moment des voix s'élèvent pour attirer l'attention sur la gravité des problèmes qui nous intéressent au premier chef : enseignement, diffusion musicale, musique et public, etc... Le livre de Michel Briquet a le mérite de présenter une synthèse. Il peut aider à prendre conscience, à voir plus clair.

A lire et à faire lire !

Max PINCHARD

OFFRE SPÉCIALE
AUX SOCIÉTÉS - HARMONIES MUNICIPALES
FANFARES - CHORALES

SÉJOUR A PARIS

- 1^{er} jour : Le matin, visite de PARIS.
L'après-midi, les grands magasins.
- 2^e jour : Le matin, excursion à VERSAILLES.
L'après-midi, visite des installations d'Orly.
- 3^e jour : Montée à la Tour Eiffel - Tour en bateaux-mouches.
Possibilité de soirée au théâtre.
- Prix : Frs 98 par personne pour groupe de 40 personnes minimum. Ce prix comprend le logement à Paris, les repas et les visites mentionnées ci-dessus.

Congrès C. M. F. à LUCHON Hte-Garonne

Excursions aux Châteaux de la Loire - Côte d'Azur, Alsace
Bord du Rhin - Hollande et tous autres programmes chez :

TRANSATOUR S. C. T. T. V.

Agence officielle de la Confédération Musicale de France
34, rue de Lisbonne, PARIS-8^e - Téléphone : LAB. 83.37

Ouvrage recommandé par la C.M.F.

Les Editions Ouvrières, 12, avenue Sœur-Rosalie, Paris (13^e).

Collection « Vivre son temps », dirigée par Jacques Charpentreau.

Michel BRIGUET
CINQUANTE MILLIONS
DE FRANÇAIS
DEVANT LA MUSIQUE

Le titre est un programme et l'auteur s'y tient.

Dans l'immense élan vers la culture, dont les premières manifestations ne font qu'annoncer l'ampleur, quelle place occupe la musique véritable ? Cet art réservé longtemps au petit nombre peut-il enrichir une masse de Français ? Un pays qui possède l'un des plus beaux patrimoines musicaux du monde et paraît souvent en faire fi, peut-il, dans ses nouvelles conditions de vie, de travail et de loisir, trouver, grâce à des formes de dif-

fusion musicale adaptées à notre temps un « mieux-vivre » qui aide l'individu et la société à assumer leur avenir ?

Pour la première fois, un musicien qui connaît bien les problèmes techniques de la musique a cherché à l'Usine aussi bien qu'à l'Ecole dans les lieux de travail aussi bien que dans les lieux de repos, comment apporter ce message non à des spécialistes mais à des millions de Français qui pourraient en bénéficier.

Cet ouvrage n'est pas fait pour des privilégiés, mais pour tous les « petits », les obscurs, les sans-grades et pour tous ceux aussi, quelle que soit leur fonction, qui peuvent aider tous ces Français du 20^e siècle à conquérir un bonheur plus profond.

Un livre dru, de foi efficace et explosive !

Un volume 13,5 x 18, de 256 pages 12,00 F

PETITES ANNONCES

Payables d'avance à raison de 2 F la ligne de 32 lettres, signes ou intervalles.

OFFRES D'EMPLOIS

■ Importante usine Instruments de Musique à vent recherche pour région Ouest, bon clarinettiste, susceptible tenir emploi bureau, comptabilité facile et paie, situation stable assurée avec logement. Ecr. Ets NOBLET, 6 bis, rue Frédéric-Lemaître, PARIS-XX^e.

■ Offre d'emploi, tous corps d'état à bons musiciens, tous instruments (pour harmonie), niveau musical de la société, division supérieure. Bientôt sera vacant (pour la ville) un poste de garde-champêtre et une création (jardinier) (privé) un ménage, logé et chauffé, pour entretien propriété, jardin, verger. S'adresser au maire de SAINT-FLORENTIN (Yonne), ville en grande expansion.

■ Société Musicale LAGNIEU (Ain) à places ajusteurs qualifiés d'entretien grande usine pour trompettes 40 ans max. capables former élèves. Ecr. M. THERMET, LAGNIEU (Ain).

■ Cliqué région Sud-Est recherche musicien pouvant former flûtiste et ténor. Procurerait emploi et logement. Ecr. au jour. sous le n° 315 qui transmettra.

■ (EURE) Ville de VERNEUIL-sur-AVRE réserve places de cuisinier, jardinier, aiseur, tourneur, fraiseur, soudeur monteurs carrosserie, à bons musiciens (cl. ou harm.) logement assuré. Ecr. avec cur. vitæ au Chef de Musique, M. CORDIER, 77, rue Notre-Dame.

■ Harm. Div. Sup. recrute excell. musiciens. Adresser référ. musicales et profess. à M. NOEL, Directeur, Mairie de CHARTRES (E-et-L.).

■ Recherchons femme ou homme de préférence de 25 à 40 ans au maximum, en vue d'apprentissage de l'écriture braille pour transcription de musique à l'usage des aveugles. Culture générale moyenne, formation musicale sérieuse. Pour tous renseignements, s'adresser à M. REGULIER, président de l'Association VALENTIN HAÛY et de l'Association Générale des Musiciens Aveugles, 9, rue Duret - PARIS - VIII^e.

■ J'offre bon emploi bureau à excellent musicien, même âgé, dactylographe si possible. S'adresser au journal sous numéro 319.

DEMANDES D'EMPLOIS

■ Sous-chef de musique armée, lauréat du Conservatoire National de Paris, libre de suite, cherche direction, harmonie, Ecole de Musique. Faire offres au journal sous le n° 316, qui transmettra.

■ Ex-chef de musique militaire, Premier Prix Conservatoire, grande expérience direction, professeur, cherche direction Musique ou à créer avec jumelé un emploi mairie ou professorat école. Célibataire, 40 ans. Préférence région Sud-Est. Ecrire sous le n° 317, au journal qui transmettra.

OCCASIONS

■ A céder : COR chromé, Coucunon Fa Si b, en étui argenté - bon état : 500 Fr. Ecr. M. ILTIS, 10, rue Mirabeau, VINCENNES, DAU-mesnil 12-21.

■ A vendre 40 costumes musiciens veste beige, genre saharienne et pantalon drap bleu marine, liséré jaune. S'adresser M. PRELAT, trésorier Musique de JUSSAY (Hte-Saône).

DIVERS

■ Confiez vos travaux harmonisation, orchestration, à un spécialiste. Davs sur présentation manuscrits. F. P. LOUP, Roquefort-les-Pins, (Alpes-Maritimes).

■ Harmonie avec Batterie, en tenue. Effectif : 55 1^{re} division, 2^e section. Etudierait toutes propositions en vue participation à fête, défilé, etc., courant juin, rayon de 250 km. de PARIS. Ecr. journal sous numéro 318.

VILIEGIATURE

■ Chef de Musique à l'occasion de déplacements de vos sociétés en Savoie ou vers l'Italie, faites étape à l'Hôtel Bellevue, JARRIER (Savoie) - Tél. 2-00 à 6 km de la R.N.6. Relais gastronomique, vue panoramique, meilleur accueil du propriétaire. Chef de la « LYRE GREGORIE ».

ÉDITIONS PHILIPPO ET COMBRE

EN VENTE AU

CONSORTIUM MUSICAL

24, boulevard Poissonnière, PARIS-9^e - Tél. 324-89-24

VIENT DE PARAÎTRE

MERLOT : Le Saxophoniste. Méthode	15,00 F
WORSCHÉCH : 9 pièces, 2 ^e cahier guitare	3,50 F
WORSCHÉCH : Les grands maîtres classiques (de Rameau à Tchaïkowsky). 10 transcriptions guitare	3,50 F
WORSCHÉCH : 12 grands classiques. Transcriptions pour flûte à bec et guitare	3,50 F
C. NABERT : GLOCK ou l'Histoire d'un Clown Recueil Piano	6,00 F
P. NERINI : 1 heure de technique journalière Violon ..	6,00 F

EN PRÉPARATION

R. WORSCHÉCH : Solfège appliqué à la guitare Volume 2	
R. WORSCHÉCH : Méthode complète de guitare Volume 2	
MERLOT : Le Saxophone classique. Déjà paru Volume A. B. Chaque	6,00 F

DEMANDEZ NOTRE CATALOGUE COMPLET

Manifestations probables

DATES	LOCALITES ET DEPARTEMENTS	GENRE	S'ADRESSER
1 ^{er} et 2 mai 1965	MONTPELLIER (Hérault)	CONCOURS Grand concours international de Marches et festival de musique. Réservé aux harmonies et fanfares seulement en uniforme. Société d'Accordéon Sainte-Barbe.	M. Barnaud, cité Saint-Roch, bloc 7, chemin des 7 Camps, Montpellier.
1 ^{er} et 2 mai 1965	MERLEBACH (Moselle)	Concours international: toutes sociétés fédérées, toutes divisions.	M. Rieske Edouard, 5, rue des Romains, Freyming (Moselle).
2 mai 1965	LISIEUX (Calvados)	17 ^e concours de chant scolaire. (Les chorales de chant scolaire des autres départements peuvent concourir dans la limite des possibilités).	Comité des fêtes, concours de musique, mairie de Lisieux.
6 mai 1965	STRASBOURG (Bas-Rhin)	17 ^e concours de chant scolaire. (Les chorales de chant scolaire des autres départements peuvent concourir dans la limite des possibilités).	M. Nussbaum, 5, rue César-Julien, Strasbourg - Koenigshoffen (B.-R.).
13 mai 1965	MULHOUSE (Haut-Rhin)	Concours, toutes sociétés fédérées.	M. Pflimlin Rodolphe, 1, rue Col-du-Linge, Mulhouse.
30 mai 1965	L'AGLE (Orne)	Concours C.I.S.P.M. pour les harmonies. Une société d'excellence ou d'honneur par pays. Classement homologué dans les 5 dernières années.	M. Potier, 24, rue Pierre-Chaubaud, L'Agle.
Pentecôte 1965	LORIENT (Morbihan)	Concours international d'accordéon, toutes sociétés fédérées, toutes divisions.	Confédération Musicale de France, 121, rue La Fayette, Paris-X ^e .
Pentecôte 1965	MONTLUÇON (Allier)	Concours international pour toutes Sociétés.	Société des Accordéonistes Montluçonnais, 26, rue Stéphane-Servant, à Montluçon.
12 et 13 juin 1965	LUCHON (Haute-Garonne)	Grand concours international de chant.	M. Ribis, 39, allées d'Etigny, Luchon.
12 et 13 juin 1965	SAINT-LOUIS (Haut-Rhin)	Grand concours national de musique.	Docteur Mauz, à Saint-Louis (Haut-Rhin).
19 et 20 juin 1965	MARANS (Charente-Maritime)	Concours de musique.	M. F. Bonnin, vice-président de la Fédération S.M. de l'Ouest, 27, rue d'Aligre, Marans (Ch.-Marit.).
20 juin 1965	CHATEL-GUYON (Puy-de-Dôme)	Concours international de Koninklijke - Harmonie Saint-Cecilia de Machelen (Brabant).	M. Mallet Michel, président de «La Vigilante», Boulevard Thermal, Châtel-Guyon.
27 juin 1965	MACHELEN (Belgique)	Concours régional réservé aux harmonies et fanfares.	M. Laurent Kerremans, directeur Koninklijke - Harmonie Saint-Cecilia, Machelen (Brabant) (Belg.).
4 juillet 1965	ILE D'OLERON (Château-d'Oléron)	Concours international - Toutes sociétés fédérées.	M. Bourrasse, directeur, Château-d'Oléron (Ile d'Oleron).
1 ^{er} août 1965	EU (Seine-Maritime)	Grand concours international de musique.	M. Lemaire, 65, rue Paul-Bignon, Eu.
3, 10 et 17 octobre 1965	MACHELEN (Belgique)	Concours international pour harmonies, fanfares et chorales.	M. Laurent Kerremans, directeur Koninklijke - Harmonie Saint-Cecilia, Machelen (Brabant) (Belg.).
27, 28, 29, 30 mai 1966	LORIENT (Morbihan)	Concours international.	M. Macé, 39, rue du Port, à Lorient.
Juillet 1966	MACON (Saône-et-Loire)	Concours C.I.S.P.M. Fanfares (Confédération internationale des sociétés populaires de musique). Une société de division d'honneur, d'excellence ou supérieure par pays. (La société désignée sera choisie parmi celle ayant obtenu le meilleur classement dans la division la plus élevée, durant les trois dernières années).	M. Comblat, président, 72, r. de Lyon, Mâcon (S-et-L.).
1966	AUCH (Gers)	Concours international de musique.	M. Deltour, à Samatan (Gers).
1967	VICHY (Allier)	Concours international de musique.	Confédération musicale de France, 121, rue La Fayette, Paris-10 ^e .
1967	TOURS (Indre-et-Loire)		
16 mai 1965	MULHOUSE (Haut-Rhin)	Congrès annuel de l'Association des Chorales d'Alsace.	M. Pflimlin Rodolphe, 1, rue Col-du-Linge, Mulhouse.
27 mai 1965	REVIN (Ardennes)	46 ^e congrès de la Fédération musicale des Ardennes.	M. Georges Doridou, président de l'Union musicale Revinoise, route des Mazures, Revin.
12 et 13 juin 1965	LUCHON (Haute-Garonne)	Congrès d'été de la C.M.F.	M ^{re} Verdier, notaire, à Saint-Lys (Haute-Garonne).
12 et 13 juin 1965	ORNANS (Doubs)	Congrès de la Fédération Franche-Comté, Territoire de Belfort.	M. A. Colomb, 58, cités Jardins, Ornans (Doubs).
27 juin 1965	SAINT-MARCEL (Saône-et-Loire)	Congrès de la Fédération des Sociétés musicales de Saône-et-Loire.	M. Berthaud, président de la Fanfare de Saint-Marcel (S-et-L.).
3 et 4 juillet 1965	BOURG-DE-PEAGE (Drôme)	Congrès de la Fédération du Sud-Est.	M. Durand, maire et conseiller général à Bourg-de-Péage (Drôme).
1966	AUCH (Gers)	Congrès d'été de la C.M.F.	M. Deltour, à Samatan (Gers).
1967	TOURS (Indre-et-Loire)	Congrès d'été de la C.M.F.	
1968	TARBES (Hautes-Pyrénées)	Congrès d'été de la C.M.F.	
1969	AJACCIO (Corse)	Congrès d'été de la C.M.F.	
25 avril 1965	PICHY-MERIGNAC (Gironde)	Festival de Batteries et Batteries-Fanfares.	M. Guy Mathieu, à Pichy-Merignac (Gironde).
1-2 mai 1965	FOLSCHVILLER (Moselle)	Festival de musique.	M. Eglogg Albert, secrétaire de l'Harmonie Sainte-Barbe, 9, rue des Jardins, Folschviller (Moselle).
16 mai 1965	SANVIGNES-LES-MINES (S.-et-L.)	Festival de batteries-fanfares.	M. L.-B. Jean, Les Essarts, Sanvignes (S.-et-L.).
16 mai 1965	IZIEUX (Loire)	Festival de musique.	M. Berthet Pierre, 19, Cours Adrien-de-Montgolfier, à Saint-Chamond (Loire).
23 mai 1965	COZES (Charente-Maritime)	Festival.	M. Bonnin, vice-président de la F.S.M.O., 27, rue d'Aligre, à Marans (Charente-Maritime).
23 mai 1965	PONT-A-MOUSSON (Meurthe-et-Mos.)	Festival de musique.	M. Overney Michel, 35, rue Victor-Hugo, Pont-a-Mousson (M.-et-M.).
30 mai 1965	BOUHET (Charente-Maritime)	Festival.	M. Bonnin, vice-président de la F.S.M.O., 27, rue d'Aligre, à Marans (Charente-Maritime).
31 mai 1965	SAINT-AVOLD (Moselle)	Festival - Les Compagnons de l'Accordéon Huchétois.	M. Dietz Roger, secrétaire, 1, rue des Glorieux-Huchet, Saint-Avoid (Moselle).
13 juin 1965	CHALAIS (Charente)	Festival.	M. Marcel Leemans, directeur de «La Fraternelle», Chalais (Charente).
13 juin 1965	AILLY-SUR-NOYE (Somme)	Festival fédéral.	Mairie d'Ailly-sur-Noye (Somme).
13 juin 1965	CHAVANAY (Loire)	Festival et concours interrégional de batteries-fanfares, toutes catégories.	M. René Crotte, Verleu-Chavanay (Loire).
20 juin 1965	ETIVAL-CLAIRFONTAINE (Vosges)	Festival fédéral annuel de la Fédération musicale vosgienne (Société d'honneur invitée: l'Harmonie municipale de Besançon).	M. Henry, Ecole de musique d'Épinal (Vosges).
20 juin 1965	CHARBONNIERES-LES-BAINS (Rh.)	Festival musical annuel.	M. Remo Brunl, administrateur, Casino de Charbonnières (Rhône).
20 juin 1965	CHATEL-GUYON (Puy-de-Dôme)	Concours de musique.	M. Mallet Michel, président de «La Vigilante», Boulevard Thermal, Châtel-Guyon.
20 juin 1965	VAUVERT (Gard)	Festival de musique organisé par le Réveil Indépendant Vauverdois pour toutes sociétés musicales.	M. Léon Richard, à Vauvert.
20 juin 1965	MONTMELIAN (Savoie)	Festival départemental de la Savoie.	M. le maire de Montmélian (Savoie).
20 juin 1965	HOMBOURG-HAUT (Moselle)	Festival de chant.	M. le président de la Société.
27 juin 1965	WOLPPY (Moselle)	Festival de musique. Fête des Fraises.	M. René Thirlet, vice-président, 8, rue Général-Gibon, à Wolppy (Moselle).
3 et 4 juillet 1965	BOURG-DE-PEAGE (Drôme)	Festival international de musique.	M. Durand, maire et conseiller général à Bourg-de-Péage (Drôme).
4 juillet 1965	FAREBERSVILLER (Moselle)	Festival de musique.	M. Louis Vasel, secrétaire, 12, rue du Dragon, Farebersviller.
5 juillet 1965	CREUTZWALD (Moselle)	Festival de chant.	M. Daniel Pierre, 4, rue de Wissembourg, Creutzwald.
10-12 juillet 1965	GROSLIEDERSTROFF	Festival de chant.	M. Ambos Albert, directeur.
11 juillet 1965	CHATELAILLON (Ch.-Maritime)	Festival organisé par la batterie-fanfare.	M. Garrud, président.
10 et 11 juillet 1965	VILLEFRANCHE-SUR-SAONE (Rhône)	Festival du Groupement Beaujolais-Villefranche et Centenaire de la Musique à Salles-en-Beaujolais (Rhône).	M. Laumain, secrétaire, 1, boulevard Vermorel, à Villefranche-sur-Saône (Rhône).
18 juillet 1965	GEMOZAC (Charente-Maritime)	Festival de musique.	M. Durand, bijoutier, à Gemozac (Ch.-M.).
20 juillet 1965	CREUTZWALD (Moselle)	Festival de musique.	M. Bailly Paul, 49, rue La Houve.
25 juillet 1965	FLEURIE (Rhône)	Festival du Groupement musical des 3 cantons et Centenaire de la Fanfare de Fleurie (Rhône).	M. le comte Michel de Chabannes, à Odenas (Rhône).

UN TROISIEME CONCOURS EN NORMANDIE

Bien que le Comité d'organisation ait mis quelque retard pour prendre une décision, nous sommes particulièrement heureux d'annoncer que le dimanche 1^{er} août prochain, la ville d'Eu (Seine-Maritime), en Haute-Normandie, à 4 km de la mer (Le Tréport), organise un concours ouvert à toutes les sociétés fédérées.

Ce début de vacances sera une excellente occasion pour admirer ce coin pittoresque chargé d'histoire: Guillaume le Conquérant s'y maria... Un magnifique château dont Le Notre dessina le parc... Une vaste Collégiale du XIII^e siècle renferme les tombeaux de la Maison d'Artois... Et la chère y est excellente!

Comme pour les Concours de Lisieux et L'Agle: prime kilométrique de 0.025 et indemnité par musicien variable selon le classement de la société (de 10 Fr. en Division d'Honneur à 7.50 en 3^e Division).

Une prime spéciale de 100 Fr. est accordée par la Fédération de Normandie, aux Sociétés de Juilliards.

Tous renseignements à demander au plus tôt à M. LEMAIRE, 65, rue Paul-Bignon, Eu (S.-Mme).

Dans nos Fédérations Régionales ALPES-MARITIMES

CANNES

Société Musicale «L'Espérance»

L'année 1964 a permis à la fanfare de l'Espérance de Cannes de se produire à nouveau tant sur le plan local que départemental.

En effet, elle participa successivement à toutes les manifestations locales et de quartier que ce soit pour les fêtes de carnaval à Cannes et à Nice, les fêtes de la Saint-Pierre de la Marine, de Pegomas, de Châteaufort de Grasse, du 10^e anniversaire de l'Echo de la Chaumière à Nice, etc.

Pendant la saison estivale, son activité ne s'est pas ralentie pour autant. C'est ainsi que le dimanche 26 juillet, lendemain de la prestigieuse démonstration de la Nuit Rose, à Nice, nos jeunes musiciens décidément infatigables, s'en furent faire une promenade dans la charmante localité de Seillans (Var) où dans l'après-midi ils participèrent à la fête locale en compagnie de la Clamarté Nicarde, de Francis Gag (Taine-Vivauraine).

Ils furent reçus par M. Philip, maire de Seillans et dès leur arrivée, un rafraîchissement fut offert à tous. A l'issue de cette fête ils furent conviés à un champagne d'honneur et tous ont emporté de cette balade le plus heureux souvenir.

Le vendredi 7 août, la fanfare participa à la grande farandole qui se déroula dans les rues du Suquet pour l'ouverture de la traditionnelle fête de la Saint-Sauveur qui fut, cette année, particulièrement réussie.

Le dimanche 9 août, une délégation de musiciens se rendit à Théoule, pour participer à la fête de la Saint-Pierre et fut, comme à l'accoutumée, particulièrement fêté par les organisateurs et M. Robert Bouvret, qui reçoit, chaque année, chaleureusement la délégation.

Ce fut en octobre la reprise normale des répétitions auxquelles de nombreux élèves ont assisté en vue de se perfectionner et prendre contact avec leurs aînés pour les futures sorties de la fanfare et de combler les vides occasionnés par le départ au moment de quelques-uns de nos musiciens.

Les premières manifestations de cette nouvelle saison ont été celles de la Toussaint. C'est ainsi que les jeunes Favier Raymond et Guesse Claude accompagnèrent la délégation de l'Avance au cimetière entourés de 170 jeunes Musiciens et d'un chef des Chœurs, Favier Jean-Louis, Baldoni et Albert Guy ont assuré les sonneries funéraires avec une honneur de l'Abadie et de Caruso, ainsi qu'aux divers moments commémoratifs de Cannes.

A noter également que Penhoun et Favier Raymond, participèrent à la céré-

monie organisée en l'église anglaise de la rue du Canada, par la colonie anglaise de Cannes, et que Baldoni, assura les sonneries pour l'Ammac.

Pour le 11 novembre, après les cérémonies au monument aux morts, notre formation participait encore à la manifestation marine devant la Prud'Homme de Pêche. Après avoir exécuté les sonneries réglementaires, la «Marseillaise» et la marche de l'Infanterie de Marine, l'Espérance de Cannes a reçu les félicitations de M. le maire de Cannes qui, en remerciant M. Damas, chef de musique, lui demanda de transmettre toutes ses félicitations aux jeunes de notre musique pour leur tenue et le brio de leur exécution.

Ce fut ensuite la brillante manifestation dans les rues de Cannes pour la Sainte-Cécile, à laquelle participèrent les fanfares de la Croisette et la toute jeune formation de la Bocca-Nord «La Joyeuse Union».

Enfin, en apothéose, l'Espérance de Cannes a participé à la manifestation organisée à Nice, par la Fédération des Sociétés Musicales des Alpes-Maritimes et Principauté de Monaco, toujours dans le cadre de la fête de la Sainte-Cécile, qui réunissait les sociétés musicales de Alpes et qui se termina par un moment d'ensemble exécuté par plus de 500 musiciens.

NICE

Les Voix de Nice

La société musicale Les Voix de Nice a tenu son assemblée générale statutaire

le 17 février 1965, à son siège social, numéro 34, boulevard Jean-Jaurès.

Le président, Gilbert Muti, a relaté l'activité de la société au cours de l'exercice écoulé, et a donné des détails sur les projets d'avenir de la société dans le domaine artistique, et des rapports avec les autres groupements et la Fédération des sociétés musicales des Alpes-Maritimes, Principauté de Monaco.

Après l'exposé du président, chaleureusement applaudi, le trésorier général, M. Jean Fresco, a donné lecture du compte rendu financier, lequel a été adopté à une large majorité.

Des questions diverses ont été traitées, dont certaines suggestions ont été égra-

La question importante inscrite à l'ordre du jour était le renouvellement du conseil d'administration. Le résultat du vote a été le suivant donnant la composition suivante:

Président sortant, M. Gilbert Muti;
Président, M. Vassallo;
Vice-présidents, M. Jules Couvet, M. le professeur Lagarde, M. Gaston Verchant;
secrétaire général, Mlle Adrienne Raffo;
secrétaire adjoint, Mme Juliette Besson;
Trésorier sortant, M. Jean Fresco;
Trésorier adjoint, M. Jesse Angles;
Archiviste, Mlle Annabelle Rousling;
Chef d'orchestre, M. Alfred Fresco;
Chef d'orchestre adjoint, Mme Mathilde Besson.

Membres du conseil d'administration, Mme Genevieve Adam, MM. OUGO, GARDON, Ruffo, Besson, Court.

Bureau et conseil d'administration élus pour l'exercice 1965-1966.

G. GUERULT
J. GUERULT Fils et Cie, Succ.
FABRICANT - EDITEUR
TOUS LES INSIGNES
METAL, METAL ÉMAILLÉ, BRODERIE
COUPES, MEDAILLES, BRELOQUES
(ÉTUDE DE TOUS PROJETS)
DRAPEAUX DE SOCIÉTÉS, BRASSARDS
119, rue Saint-Denis - PARIS-1^{er}
Tél. 236.47.33 — Tarif et album illustré franco

ALSACE

CHORALES

MULHOUSE

Une séance d'étude
des chefs de chœur

Le conseil de l'Association des chorales d'Alsace avait convié hier après-midi les chefs de chœurs à une séance d'étude au siège de l'association, rue du Manège. Une vingtaine de directeurs de chœurs, d'éducateurs — parmi lesquels cinq sœurs enseignantes — avaient répondu à l'appel. M. Alfred Moerlen, secrétaire général de l'association, excusa l'absence du président M. Rodolphe Pflimlin et passa la parole au conférencier, M. Joseph Müller, chef de la commission de musique de l'association, qui fit un exposé détaillé sur l'initiation des jeunes à la polyphonie.

Les jeunes retiennent surtout la mélodie. Il faudra donc aller de la mélodie à l'harmonie par une méthode accueillante prévoyant trois stades, l'initiation s'adressant au plus jeune âge, deux cycles consécutifs partant de la connaissance du son et aboutissant progressivement à la lecture des notes et à la connaissance de plus en plus intime de la musique. M. Müller conclut la première partie de son exposé en souhaitant que chaque école ait sa chorale et que chaque éducateur fasse son possible pour conduire des jeunes vers les chorales, car c'est ainsi seulement que celles-ci pourront assurer leur recrutement.

M. Müller dit encore quelques mots sur l'interprétation qui doit rechercher d'abord la justesse « politesse première » qui demande un contrôle constant. La recherche des nuances, du rythme musical qui

doit marcher de pair avec le rythme verbal, de l'articulation, ne devra jamais être perdue de vue du chef de chœur, et sur le champ M. Müller mit ses principes en application en travaillant avec les participants un fragment du chœur « C'est le joli printemps » de Marcel Blüsch. A titre d'exemple, on put entendre quelques enregistrements d'un chœur d'enfants tchécoslovaque, d'un chœur d'hommes et d'un chœur mixte accompagné au piano.

La séance s'acheva par de précieuses indications sur le répertoire des chœurs nouveaux et anciens et un colloque sur le concours scolaire de chant choral qui aura lieu en mai prochain.

MUSIQUE

Programme excellent et succès éclatant pour le concert annuel de l'Orphéon Municipal de Mulhouse

Le concert annuel de l'Orphéon municipal de Mulhouse ménage toujours d'agréables surprises à ses auditeurs. La manifestation qui se déroula samedi soir à la Société industrielle ne dérogea pas à cette règle et se maintint à un niveau artistique élevé. Le principal mérite revient au chef d'orchestre, M. René Stoelcklin. Ce jeune directeur sait, en effet, tirer un excellent parti autant des connaissances musicales que de l'enthousiasme des nombreux instrumentistes qui composent l'ensemble. René Stoelcklin ne redoute pas les difficultés : il présente cette année un programme où figuraient des œuvres de Ludwig van Beethoven, Engelbert Humperdinck, Anton Dvorak, Anton Rubinstein, Edouard Grieg, Arthur Honegger et de Jacques Ibert.

Le très nombreux auditoire qui remplissait la salle, malheureusement trop petite pour abriter tous les amateurs, fut le témoin d'une excellente prestation. Les musiciens interprétèrent l'ou-

verture du « Roi Étienne », opus 117, de Beethoven et captivèrent d'emblée l'attention. Puis ils firent suivre ce beau morceau d'un pot-pourri extrait du populaire opéra féérique de Humperdinck « Hansel und Gretel ». La encore l'exécution fut sans reproches. Une non moins bonne impression se dégagea de la façon dont ils présentèrent ensuite le premier mouvement de la 5^e symphonie en mi mineur de Dvorak, plus connue sous le nom « Du nouveau monde », opus 95. La transcription et la reproduction de cette pièce si prenante furent réussies en tout point.

Dans la deuxième partie du programme, l'on mit l'accent sur quelques morceaux, plus ou moins méconnus mais de valeur, du répertoire de la musique légère. Quel tempérament, quelle suite d'inventions dans « Kamennoi-Cstrow », opus 10, d'Anton Rubinstein ! La richesse que recèle la valse du ballet que Jacques Ibert composa pour « L'aiglon », d'Arthur Honegger fut également une des révélations de ce concert, et l'Orphéon montra à cette occasion à quel niveau d'exécution il peut aujourd'hui prétendre. Car cette composition moderne, qui contient nombre de dissonances, exige beaucoup de précision et d'entraînement de la part des interprètes. Le même éloge peut également être adressé à l'ensemble, quant à l'interprétation de différents passages de la danse norvégienne numéro 2, opus 35, de Grieg Bissé, l'orchestre joua « Camp des Bohémens » et eut droit à une ovation soutenue et enthousiaste, bien faite pour récompenser et l'effort des musiciens et celui de leur chef.

Pendant le concert, le vice-président, M. R. Voellinger avait salué le public du haut du podium. Il remercia les amis de l'Orphéon de leur présence et souligna que la soirée était organisée en vue de l'achat d'instruments pour les jeunes recrues de la musique.

A la fin du concert, un vin d'honneur fut servi et rassembla un certain nombre de personnalités parmi lesquelles on a reconnu le maire de Mulhouse, M. Emile Müller, président de l'Orphéon ; M. Oberling, de la sous-préfecture ; MM. Stoessel, May, Kienzler et Mlle Weber, adjoints ; MM. Walliser, président de la F.S.C.M. ; un représentant du commandant d'armes ; Dantzer, président de l'O.M.A.P. ; Lüttenauer, Antal, Ehnly et Kleffer, du comité de carnaval ; Edelmann, président d'honneur de l'Orphéon, ainsi que des délégués des différentes associations de musique de la région. M. Voellinger félicita l'ensemble et son chef de leur succès. Il fit également l'éloge de ceux qui le secondent dans le comité. M. Müller exprima sa satisfaction devant les résultats atteints sous la direction de M. Stoelcklin et invita les musiciens à continuer de militer avec le même enthousiasme pour la diffusion de la bonne musique dans les milieux populaires. En présentant ce programme, dit-il, l'Orphéon a fait preuve de sa vitalité et de sa compétence. M. Dantzer mit la circonstance à profit pour souligner que les difficultés que rencontre aujourd'hui un ensemble d'instruments à vent. Puis M. Oberling félicita à son tour le chef et les exécutants dont il loua le zèle exemplaire.

La soirée se termina par un bal animé par l'orchestre Ludvig.

BOUCHES-DU-RHONE

MARSEILLE

La Musique Nationale des Douanes

Cette excellente phalange qu'est la musique nationale des douanes, a fêté dignement sa patronne Sainte-Cécile.

Rompant avec la tradition, cette journée a été placée sous le signe du repos

et de la détente. Le matin, les amateurs de belote ou de pétanques, purent se divertir selon leur choix. A 12 h. 30, un apéritif fut dégusté à la cantine de la caserne. Organisé dans la salle de musique, magnifiquement aménagée, le banquet de la Sainte-Cécile s'est déroulé dans la plus agréable ambiance, il avait rassemblé les personnalités, les musiciens et leurs familles.

A la table d'honneur, auprès de M. Dubuisson, président de la commission administrative, nous notions la présence de M. Costesèque, directeur régional à Marseille-Port, accompagné de Mme ; M. Blanc, président de la Fédération des Sociétés musicales ; M. Marchand, délégué départemental des services sociaux du Ministère des Finances et Mme ; M. Martin, chef de la musique, et Mme ; M. le capitaine Karcher, officier coordonnateur de la caserne ; MM. Mallet et André, respectivement président et président adjoint des Anciens combattants de Marseille-Chartroux ; M. Matéja, sous-chef, et Mas, tambour major. Le repas s'est déroulé dans la plus sympathique ambiance, à l'issue duquel diverses allocutions ont été prononcées.

Ce fut le président Dubuisson qui exprime le plaisir qu'il éprouve particulièrement cette année, de voir les épouses participer à notre fête, et d'avoir pu ainsi répondre au vœu de notre directeur M. Costesèque, qui avait manifesté le désir de voir cette fête se dérouler dans une ambiance familiale. Il regrette l'absence de M. Chapelet, directeur chef de service interrégional retenu par des obligations familiales. Il présente ensuite les remerciements de tous les musiciens à M. le directeur Costesèque, de l'intérêt qu'il manifeste envers la musique, et salue toutes les personnalités.

M. Blanc, président de la Fédération des Sociétés musicales, a su remercier toutes les personnalités présentes et dire la joie qu'il aurait eue d'avoir près de lui M. le directeur chef de service interrégional ; mais il a demandé à M. Costesèque de bien vouloir lui transmettre ses sentiments de vive amitié et de remerciements pour ce qu'il a fait pour la musique nationale des Douanes.

Il a eu un mot particulier pour M. Martin, chef de la musique ; M. Costesèque, directeur régional à Marseille-Port, s'est félicité d'être à nouveau l'invité de la musique, et sut dire tout l'attachement qu'il avait pour elle ; le plaisir qu'il avait de fêter chaque année sainte Cécile ; remercia les invités, particulièrement les dames, qui, par leur présence, ont réhaussé l'éclat de cette fête. Il conclut en remerciant et félicitant l'équipe d'organisateur qui a œuvré autour du président Dubuisson, dont on ne dira jamais assez le dévouement.

M. André, président adjoint des Anciens combattants des Chartroux, évoqua les raisons pour lesquelles, depuis de nombreuses années, l'amitié entre la Musique Nationale des Douanes et les Anciens

combattants allait en s'accroissant. Il conclut en remerciant les chefs de l'Administration des Douanes, de leur très haute compréhension à leurs égards, de leurs autorisations pour que la musique participe, par son concours, à leurs fêtes, leur permettant ainsi de leur donner tout l'éclat qu'elles méritent.

C'est le président de la Fédération des Sociétés musicales des Bouches-du-Rhône, M. Blanc, qui clôtura les allocutions en remettant à quatre musiciens, Hudréaux, Campus, Roujou et Marfisi, la médaille fédérale pour plus de cinq années de présence au sein de cette musique.

Une soirée dansante très animée, termina cette belle journée dans l'enthousiasme le plus complet.

A. D.

L'Harmonie des Traminots a fêté la Sainte-Cécile

L'Harmonie des Tramways a célébré ce dimanche 6 décembre la Sainte-Cécile, dans la salle des fêtes du Cercle des employés du dépôt de la Capelle. Un concert instrumental fut exécuté de brillante façon sous la direction de son chef, M. Chabaud.

Un apéritif suivi (offert par la maison Ricard) furent réunis autour du président Rouvière les musiciens, leur famille et leurs invités, où nous avons noté la présence de M. Garcin, ingénieur en chef au service exploitation de la R.A.T.V.M., représentant M. Lauga, directeur général, absent ; M. Cassan, représentant M. Blanc, président des Sociétés musicales des Bouches-du-Rhône ; les représentants des divers services, des organisations syndicales et des groupements corporatifs, ainsi que de MM. Labre et Estéon, chefs de musique.

Étaient excusés, pour des raisons diverses : M. Sauvageol, président du Conseil administratif de la R.A.T.V.M., ainsi que MM. Harent, Gallierand, Coste, Aquer, Musso, del Guidicci.

Le président rappela la disparition de M. Touache, ancien chef de l'harmonie, et une minute de silence rappela à son souvenir.

Au cours de l'apéritif, M. Cassan, au nom de la Confédération des Sociétés musicales, remit diplômes et médailles aux musiciens et leurs familles pour leurs 30 ou 40 ans de services rendus à la musique :

MM. Bellandi (30 ans), Chabert (30 ans), docteur Gairol (30 ans), Coquilhat, chef adjoint (40 ans), Bovi (46 ans), Deleuil (40 ans), Delestrade (46 ans), Roulet (44 ans), Rouvière, président (45 ans).

Un repas amical termina cette journée de fête au restaurant Suzanne, à Aurioi, dans une parfaite ambiance.

CENTRE

CENTRE

INFORMATIONS DE LA FEDERATION

Réunion du Comité de direction

Le Comité de direction de la Fédération des Sociétés Musicales du Centre, s'est réuni le dimanche 14 février 1965, à 10 h., au siège de l'Harmonie Municipale de Vichy, sous la présidence de M. Henri Martinet, président de la Fédération.

Étaient présents :

Mlle Besson, MM. Martinet, Relin, Wegl, Delgouffre, Hygouenc, Mornay et Durand.

Les autres membres convoqués s'étaient excusés.

Compte-rendu du 51^e congrès confédéral d'octobre dernier. — MM. Relin et Wegl rendent compte au comité des débats qui se sont déroulés à Paris, les 22, 23, 24 et 25 octobre 1964, dont chacun a pu lire le compte-rendu dans le journal de la C.M.F. de décembre 1964.

Congrès fédéral 1965. — Aucune ville n'ayant demandé l'organisation du congrès fédéral 1965, le congrès se tiendra au siège social de la F.M.C., à Vichy, dans la première quinzaine d'octobre. La date sera précisée en temps opportun.

Fête fédérale 1965. — Cette fête ne pourra avoir lieu en 1965, aucune demande n'ayant été formulée en temps utile.

Nous rappelons que la ville de Gannat a posé sa candidature pour 1966.

Festival-concours international d'accordéon de Montluçon. — Le comité confirme le patronage de la F.M.C. pour cette importante manifestation qui aura lieu à la Pentecôte 1965.

Une coupe sera offerte par la F.M.C. et attribuée au gré des organisateurs.

Challenge Adolphe Jouannet. — Cette question est ajournée.

La fête fédérale n'ayant pas lieu cette année, l'attribution de ce challenge sera déterminée lors d'une prochaine réunion, en accord avec le donateur qui n'a pu assister à la séance de ce jour.

A ce sujet, il est bien précisé que les challenges restent la propriété de la fédération, même s'ils ont été attribués plusieurs fois de suite à une même société.

Protocole pour les festivals et concours.

Il a été remarqué que les représentants de la F.M.C. n'ont pas toujours été reçus comme ils auraient dû l'être, à l'occasion de certains festivals et concours de musique et que, notamment, la place qui leur revient ne leur avait pas toujours été donnée au cours de ces manifestations, ce qui peut porter atteinte au prestige de notre fédération.

D'autre part, un manque de coordination semble parfois se manifester dans le déroulement des festivals, en raison de l'absence d'un commissaire général.

Cette question sera étudiée afin de permettre l'élaboration d'un protocole qui pourra être adressé aux organisateurs des différentes manifestations qui, certes, ne manquent pas de dévouement, ni de bonne volonté, mais ne sont pas toujours au courant de ce qu'il faut faire.

Examens d'élève 1965. — Rien de changer en ce qui concerne le programme de ces examens.

Dés que le secrétaire général recevra les épreuves de solège imposés pour cette année, il les adressera aux vice-présidents départementaux qui sont priés de bien vouloir faire connaître, dès la clôture des inscriptions (15 mars), les dates fixées pour ces examens dans chacun de leur département.

A noter que le vice-président départemental de la Creuse a déjà fixé ses dates qui doivent paraître dans le Journal Confédéral de mars.

Subventions pour festivals et examens d'élèves 1964. — Le comité approuve l'état de répartition des subventions dues aux sociétés des villes de moins de 10.000 habitants ayant organisé des festivals en 1964, sous le patronage de la F.M.C.

En bénéficiant : les villes de Châtel-Guyon, Dorres, Dun-le-Palestel et Aurioi. La répartition des subventions aux sociétés ayant présenté des élèves en 1964, est également arrêtée.

Adhésions de nouvelles sociétés. — Les sociétés suivantes sont admises au sein de la F.M.C. :

— L'Avant-Garde de Courpière (P.-de-C.) ;

— La Gaieté de Maurs (Cantal) ;

— L'Union Artistique et Intellectuelle des Cheminots Français (section musique) de Clermont-Ferrand.

Une demande d'admission présentée par l'Association nationale des Lettres, des arts et de la musique, dont le siège est à Vichy, est ajournée. Un complément d'information sera demandé par le secrétaire général en ce qui concerne les statuts de la société.

Radiation de sociétés. — Le comité décide de radier les sociétés ci-dessous, si elles n'ont pas acquitté le montant de leurs cotisations avant septembre prochain, ces sociétés n'étant pas à jour de leurs cotisations depuis plus de trois ans :

— Les Compagnons de la Marche de Peyrat-la-Nonière (Creuse) ;

— L'Union Musicale de Fourchambault (Nièvre) ;

— La fanfare de Pouilly-sur-Loire (Nièvre).

Liste des membres sortants du conseil d'administration en 1965. — Cette liste a été adressée à chaque vice-président départemental afin qu'ils puissent établir leurs propositions à soumettre au prochain congrès.

Congrès d'été de la C.M.F. — MM. Relin et Wegl sont désignés pour assister à ce congrès qui aura lieu les 12 et 13 juin prochain, à Luchon.

Subvention des conseils généraux. — Le comité enregistre avec satisfaction que le conseil général de la Nièvre a porté de 500 F à 1.000 F sa subvention en faveur de la F.M.C.

Il est heureux de constater également que le conseil général de l'Allier a maintenu en 1964, sa subvention de 20.000 F en faveur des sociétés musicales de son département.

Il regrette toutefois qu'il ne soit pas parvenu sur cette importante subvention, une petite somme au bénéfice de la Fédération Musicale du Centre destinée à subvenir à ses frais généraux.

Vœu de l'Étudiantine de Vichy. — Ce vœu tend à voir uniformiser la façon de présenter les dièses musicales dans tous les examens, qu'ils soient de la F.M.C., des Conservatoires, Ecoles de musique ou Lycées.

Cette question débordant le cadre fédéral, elle pourra être posée par le secrétaire à la C.M.F.

Vacances de Pâques en Allemagne des élèves de la C.M.F. — Cinq des meilleurs élèves de notre fédération ont été désignés pour bénéficier des vacances de Pâques offertes par la Confédération Musicale d'Allemagne Fédérale à cinquante élèves de la Confédération Musicale de France.

Circulaire du 15 janvier 1965. — Le comité donne son plein accord à la circulaire de la F.M.C. du 15 janvier 1965 qui a apporté de précieux renseignements aux sociétés.

Toutefois, une erreur s'est glissée à la fin de la page 3, au paragraphe « Médaille des arts et lettres » il faut lire : Jusu'à maintenant cette distinction n'a été attribuée qu'à des musiciens éminents et la Confédération Musicale de FRANCE (et non du Centre) n'en a obtenu que 3 ou 4 par an.

Centenaire de l'Harmonie « La Semmeuse » de Cusset (Allier). — La F.M.C. accorde son patronage aux fêtes qui seront organisées par l'Harmonie « La Semmeuse » de Cusset, afin de commémorer son Centenaire. Ces fêtes auront lieu vraisemblablement les 2 et 3 octobre prochain.

La séance est levée à 13 heures.

Le secrétaire général,
A. RELIN.

CHATEL-GUYON

FESTIVAL-CONCOURS DE MUSIQUE

(20 juin 1965)

Châtel-Guyon, jolie et attrayante station thermique du Puy-de-Dôme, sera le 20 juin prochain, le théâtre d'une importante manifestation musicale, placée sous le patronage de la Fédération Musicale du Centre.

Il s'agit d'un festival-concours de musique auquel sont conviées les sociétés musicales de la région.

Les inscriptions sont reçues par M. Mallet, président de « La Vigie », boulevard Thérèse, à Châtel-Guyon.

Voici le projet de programme de cette manifestation :

MATINEE : concert à 11 h. 30 par les sociétés présentes à Châtel-Guyon pour déjeuner.

APRES-MIDI : défilé (600 mètres), suivi d'une audition publique notée par deux jurés proposés par la F.M.C. ;

— Remise de l'ensemble ;

— Vin d'honneur.

NOTA. — Ce festival n'était pas connu du comité directeur de la F.M.C. au moment de sa réunion du 14 février, c'est la raison pour laquelle le compte-rendu ci-dessus n'en fait pas mention.

A. R.

ALLIER

GANNAT

La Sainte-Cécile

Les habitants de cette charmante cité bourbonnaise qui eurent le privilège de voir défiler l'Harmonie de Gannat le 22 novembre, furent agréablement surpris. C'est en effet une magnifique formation de plus de 80 exécutants qui parcourut les rues de la ville dans un ordre impeccable. En tête, la vaillante batterie avec ses jeunes tambours très remarquables, ensuite la musique avec, pour la première fois sur les rangs, les nou-

RÉPARATIONS

REMISE A NEUF

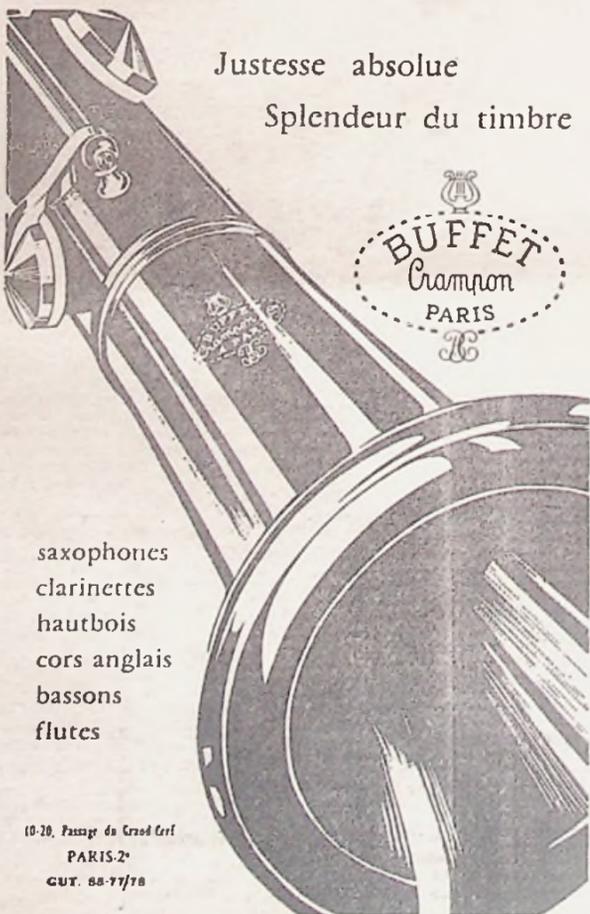
DE TOUS INSTRUMENTS
CUIVRE BOIS
Nickelage - Argenture - Vernis
FABRICATION — OCCASIONS

ARTISAN SPECIALISE

R. MAZEREAU

39, rue N.-D.-de-Lorette, PARIS-9^e
Fournisseur
de la Garde Républicaine

Justesse absolue
Splendeur du timbre



saxophones
clarinettes
hautbois
cors anglais
bassons
flutes

10-20, Passage des Cordeliers
PARIS-2^e
CUT. 88-7778

veux venus de l'école municipale de musique.

Avant le défilé, au cours de la messe de 11 h., l'Harmonie avait donné une remarquable audition sous la direction autorisée de son chef, M. André Langlais, professeur de musique au lycée municipal de Gannat. Au programme : deux extraits du « Dimanche Breton », de Guy Ropartz ; « L'enchantement du Vendredi Saint », extrait de « Faislaï », de R. Wagner, et « Le dernier sommeil de la Vierge », de Massenet. C'est aux accents grandioses de la « Marche Pontificale », de Gounod, interprétée par l'Harmonie et les chœurs à quatre voix de la chorale de M. Dubois, que prit fin la cérémonie, en présence d'une importante assistance à la fois impressionnée et émue par le programme qui venait de lui être offert.

Comme il se doit, le traditionnel banquet, agrémenté de nombreuses présences féminines, réunissait tous les musiciens. Il était présidé par M. Magne, député-maire, qu'entouraient : M. Wegl, secrétaire de la Fédération Musicale du Centre ; MM. Coquelet, ancien directeur, et Langlais, directeur de l'Harmonie ; Pennet, maire-adjoint ; James et Perrier, vice-présidents, et Dubois, directeur de la Chorale. Les allocutions d'usage furent prononcées par M. le député-maire, M. Langlais et enfin M. Wegl qui, avec sa chaude élocution, toute au service de la musique, s'attacha à montrer combien les arts et l'art musical en particulier peuvent contribuer au rayonnement et au prestige d'un pays.

C'est à M. Wegl, délégué de la Fédération Musicale du Centre, qu'incombait le soin de remettre les récompenses. Après avoir fait l'appel des récipiendaires et dans un geste empreint d'une grande délicatesse, il remit ses pouvoirs à M. Coquelet, ancien directeur de l'Harmonie qui eut ainsi la joie de décorer les musiciens qu'il dirigeait avec brio pendant de nombreuses années et dont certains étaient ses propres élèves. Bien sûr, tout finit par des chansons et une sympathique sauterie. Encore une Sainte-Cécile qui marquera dans la mémoire des musiciens de Gannat et de leurs nombreux amis.

G. G.

Voici la liste des décorés :

Médailles d'argent de la Confédération Musicale de France : Beaupère Adrien, Gendre Marcel, Labbé Joannès, Wilhems Pierre.

Médailles de bronze de la Confédération Musicale de France : Ducher Aimé, Martin Jean, Meunier André, Martin Amand, Doué Gabriel, Gagne Georges.

Diplômes d'honneur de la Fédération Musicale du Centre : Pannetier Pierre, Wilhems Jean.

VICHY

Programme du 4^e concert de la saison d'hiver 1964-1965 donné par l'Harmonie municipale de Vichy (direction : André Rehin) le 21 février 1965, à 17 h., salle municipale des fêtes.

Ce programme exécuté devant un nombreux auditoire a obtenu un légitime succès.

- 1) « Prélude et Danse », J.-E. Barat ; 2) « Ouverture d'Obéron », C.-M. Weber ; 3) « Chanson Hindoue », extraite de la légende lyrique « Sadko », Rimsky-Korsakow ; 4) « Réverie », saxophone alto solo : M. Joseph Masson, P. Volpatti ; 4) « Marche Joyeuse », E. Chahrier ; 5) « Boris Godorov (extraits) », M. Moussorgsky ; 6) « Marche de Tzarevitch Dimitri » ; 2) « Marina et Dimitri » ; 3) « Glorification du Tsar Boris » ; 6) « Deux défilés de la Marine », pour harmonie avec tambours et clairons (tambour-major : M. André Lafaye) ; 1) « Artillerie de Marine », P. Renaux ; 2) « Hymne de l'Infanterie de Marine », P. Cuppe.

CREUSE

Examens de solfège pour 1965

Les dates et lieux ont été communiqués dans le journal de mars.

Nombre de points servant de base pour l'attribution des médailles : Harmonie et batterie (les batteries doivent présenter des élèves dans les mêmes conditions que les harmonies).

Cours préparatoire : Solfège de 1 à 20 ; Instrument de 1 à 20 ; coefficient 1. Cours élémentaire : Solfège de 1 à 20 ; Instrument de 1 à 20 ; coefficient 2. Cours moyen : Solfège de 1 à 20 ; Instrument de 1 à 20 ; coefficient 3.

Les sociétés devront envoyer, comme prévu, la liste et le classement des candidats 8 jours au moins avant la date fixée, au vice-président départemental.

Les Sociétés de Bourgnouff, Bousac et Evaux-les-Bains, étant éloignées des centres d'examen, sont priées de s'entendre avec le vice-président pour fixer la date et le lieu de l'examen.

Le vice-président, A. JOUANNET.

PUY-DE-DÔME

LES ANCIZES-SAINT-GEORGES

Union Musicale Distribution des Prix à l'École de Musique

Le dimanche 17 novembre 1964 avait lieu la distribution des prix décernés aux élèves à la fin de l'année scolaire 1963-1964, suivie d'un intéressant concert dans la confortable salle de la « Mouze », édifiée par l'actrice des Ancizes. C'est devant une salle surpeuplée que s'est déroulée cette manifestation si sympathique. Cette école de musique voit s'agrandir chaque année le nombre de ses élèves qui passe de 76 en 1963 pour atteindre le nombre de 92 en 1964.

Cette progression est due certes à la personnalité de son actif président, M. Serre, au dynamisme de son directeur, M. Paul Vidal, et à la compétence du corps enseignant. Félicitations à M. Mestre, directeur du Centre d'apprentissage des Etablissements Aubert et Duval, qui sait si bien inciter les jeunes gens placés sous sa direction à suivre les cours de musique sans que cela soit pour eux une obligation.

La première partie fut consacrée aux discours d'usage, M. Serre, président, pour féliciter élèves et enseignants, et tout particulièrement le directeur Paul Vidal, M. Durand, vice-président de la Fédération, qui mit l'accent sur la nécessité vitale pour une société de former sans relâche des élèves musiciens. M. Wegl, secrétaire adjoint de la Fédé-

ration, qui par un discours de haute tenue, remercia ceux qui sont les apôtres de la musique et dit combien l'art musical est indispensable à l'élevation de l'esprit et de l'âme.

Les élèves se firent entendre dans leurs divers morceaux de concours et furent fort applaudis.

A la fin de cette première partie nous avons fort goûté le « Thème sur le Concerto de Varsovie », de Richard Addinsell, très habilement transcrit par Paul Vidal pour instruments à vent et piano et remarquablement dirigé par lui.

La deuxième partie commença par une formation d'orchestre « Jazz classique » sous la direction de Paul Vidal. Orchestre qui sut créer une ambiance moderne et qui fut chaleureusement ovationnée. Elle se poursuivait par une sauterie fort drôle de « Ducasse-Harlespo », très bien menée et qui fut pour cela une réussite complète.

Enfin ce très abondant programme se termina par l'audition de l'Harmonie qui exécuta sous les ordres de son distingué directeur : « Le Ballet Egyptien », de Luigini, et la marche des « Enfants de Troupe », de Tournet.

Bravo pour l'Union musicale des Ancizes de ces magnifiques et fructueux résultats.

BEAUMONT

Fanfare Chanteclerc

En ce 6 décembre, la fanfare « Chanteclerc », au grand complet, faisait sainte Cécile, la patronne des musiciens.

Après un brillant défilé dans les rues de la cité beaumontoise, membres actifs et bienfaiteurs se réunissaient pour déguster un excellent menu.

A l'issue de ce repas, M. Decouze, président, remercia jeunes et anciens pour leur assiduité et leur dévouement à leur société et félicita le directeur, M. Comblat, pour la bonne tenue des membres exécutants et les réels progrès accomplis par la fanfare.

Le directeur à son tour donne le compte rendu de l'activité de la société pendant l'année écoulée.

M. le maire adjoint se plut à adresser de vifs compliments aux musiciens et dirigeants en les assurant de toute la sollicitude de la municipalité de Beaumont.

Pour terminer, M. Durand, vice-président de la F.M.C., félicita chaleureusement directeur et membres actifs pour la belle tenue de la fanfare dans les défilés et sa progression constante tant au point de vue valeur musicale que prospérité. Cette vitalité est due pour la plus grande part à son dévoué président, M. Decouze, qui inlassablement œuvre pour que sa fanfare devienne une des plus appréciées de la région. Cette fête se termina dans une ambiance d'amitié et de camaraderie.

BILLOM

La Sainte-Cécile à la Société Philharmonique (17 janvier 1965)

C'est avec un peu de retard que la Société Philharmonique de Billom a fêté hier sainte Cécile.

Néanmoins, les musiciens ont été enchantés de leur journée qui débuta, le matin vers 11 h., par un défilé dans les principales rues de la cité billomoise. Place Thomas, à l'arrivée du défilé, un petit concert reçut les applaudissements de nombreux Billomais qui étaient présents à cette occasion. Avant le défilé, une délégation de la Philharmonique s'était rendue au cimetière pour fleurir les tombes des anciens musiciens et notamment de M. Sistau, ancien président.

Pour la première fois dans ce défilé, nous avons noté avec plaisir la participation de jeunes pupilles de la société qui étonnaient un coquet calor.

Ouvrons une parenthèse pour féliciter la Philharmonique de former des jeunes et décernons une mention particulière à MM. Boilon, Mouchet et Morel qui s'en occupent chaque semaine.

Un banquet amical réunissait ensuite à l'Hôtel des Voyageurs les musiciens, leur famille et leurs invités.

Entourant M. Begon, conseiller général, et M. Coulaudon, maire de Billom, et Mme, avaient pris place, à la table d'honneur, M. Piraoui, président, et Mme; Montéon, chef de musique, et Mme; MM. Vernet et Noyer, des sociétés musicales de Thiers et de Lezoux; M. Wegl, de la Fédération musicale du Centre; MM. Therte et Torres, de Thiers; Mme Sistau.

Après le dessert, MM. Begon, Coulaudon, Wegl et Piraoui prirent successivement la parole.

La journée des musiciens se déroula, comme chaque année, dans une excellente ambiance et dans la bonne humeur. La Montagne 18-1-65.

LA BOURBOULE

« Le Réveil » à célébré la Sainte-Cécile (29 décembre 1964)

Le Réveil Musical Bourboulien a connu, ce dernier dimanche, une grande journée à l'occasion de la sainte Cécile. Il a d'abord dignement fêté sa patronne par une messe où la musique sacrée fut à l'honneur ; il a sacrifié au souvenir par le dépôt d'une gerbe et une minute de recueillement au monument de la place du souvenir ; ensuite par un défilé très applaudi et un banquet très réussi il a retrouvé la tradition.

Le banquet servi dans la grande salle de l'Hôtel de l'Etablissement réunissait une bonne soixantaine de convives et tous s'accordèrent pour en vanter l'excellence du menu qui fait honneur à l'Amphytrion : M. Andrieux.

M. Lamirand, maire, présidait, entouré de M. Durand, vice-président de la Fédération musicale du Centre ; M. Wegl, secrétaire général de la Fédération musicale du Centre, et M. Le Queyron, professeur de musique, qui devait accueillir les honnetiers de la journée. On notait la présence de M. Gareil, président du Réveil ; Mme Adèle Guillaume, MM. le docteur Mestries et Roux (adjoints au maire) ; MM. Chantelot, Dulac, Ballet, Leclerc, Manry, Grange, René Paul, Moulin (conseillers municipaux) ; M. le curé-doyen ; MM. Gaydon, Jausse et Ruffe (représentants de l'Echo du Mont-Dore), et aussi des invités des groupements locaux.

M. Marcel Gareil, président, ouvrit la série des discours, M. Bernadet, directeur, dressa le bilan de la société, rappela sa fondation relativement récente en saluant particulièrement André Coudry pour son rôle majeur dans cette création. Il dit sa joie d'avoir trouvé à La Bourboule des facilités de travail, d'être maintenant adopté par tous et de recueillir le fruit des années d'effort à travers les succès remportés par le « Réveil ». Il fut fort applaudi de même Coudry, venu spécialement de Tulle, heureux de se retrouver au milieu de ses musiciens qui sont tous ses amis et particulièrement fier de l'essor de la société qu'il a tant contribué à sortir de l'oubli.

M. Wegl, un ami et un conseiller du « Réveil », devait alors se tourner vers sa voisine : Mlle Quoyron et lui remettre la médaille d'or de la Confédération musicale de France pour ses 57 années toutes consacrées à la musique et cela aux applaudissements de toute l'assistance.

M. Durand, à son tour, avec beaucoup de finesse retraça quelques anecdotes de sa vie de musicien et loua le mérite des musiciens de La Bourboule qui font de leur société une des plus actives de toute la région ; il insista sur la nécessité impérieuse de s'occuper, de former des jeunes, condition essentielle pour une société qui veut vivre et prospérer, citant à l'appui la disparition ou la décadence de musiques jadis florissantes.

M. le maire remit le grand diplôme d'honneur à Mlle Quoyron ; il assura le « Réveil » de toute la sollicitude de la municipalité qu'il présida convaincu que notre société est un élément de propagande remarquable pour notre cité thermale.

Le champagne était servi ; on leva les coupes à sainte Cécile, à la médaille du jour, triplement ovationnée et aux succès futurs du Réveil Bourboulien, belle et grande famille, qui honore notre ville.

Remise de diplômes et médailles

Samedi après-midi, la salle d'honneur de notre mairie était encore embellie par toute la jeunesse qui s'y pressait : quelque 85 filles et garçons de nos écoles publiques, tous lauréats du concours de musique du printemps dernier. Ils venaient chercher la récompense d'une année de travail accompli sous la direction de M. Bernadet, professeur de solfège et de musique.

M. Lamirand, maire, président, entouré de M. Mailon, principal du collège, de Mmes Court et Roussarie, de M. Court, M. Gareil, président du Réveil, et M. Jean Leclerc (doyen du Conseil municipal).

A l'appel de leur nom, l'élève se présentait et M. le maire lui remettait le diplôme avec un mot d'encouragement et les félicitations pour chacun d'eux. Ensuite M. Marcel Gareil remettait à tous une breloque offerte par le « Réveil », cadeau fort apprécié de toute cette jeunesse dont c'était la première médaille.

Pour sept d'entre eux : les jeunes Bernadet Guy, Brugière Bernard, Lourdel Robert, Nicolas Jean-Michel, Verdier Alain, Guillaume Gérard et Levot Jean-Claude particulièrement méritants voyaient leurs connaissances musicales récompensées par diplôme et breloque mais aussi un superbe portefeuille (cadeau du président).

Dans une courte allocution M. le maire devait rappeler les bienfaits de la musique, la nécessité de persévérer, et il conclut en saluant les maîtres et maîtresses du corps enseignant de leur dévouement et leur longue patience en insistant sur le mérite de M. Bernadet dont les 85 lauréats font de La Bourboule la société en tête de toute la région musicale du Centre.

(La Liberté 1er-12-64).

Voici les œuvres exécutées au cours de la messe de Sainte-Cécile par le Réveil Bourboulien :

- Entrée : « Canon Double », de J.-S. Bach ; Kyrie : « Andante », de Mendelssohn ; Offertoire : « Andantino de l'Ave Verum », de Mozart ; Elevation : « Prière du Frelschutz », de Weber ; Communión : « Chant religieux » adagio, S. Bach ; Sortie : « Marche Solennelle », de Mendelssohn.

CHAMALIERES

Harmonie

« Les Enfants de Chamalières »

C'est le dimanche 13 décembre 1964 que l'école de musique de l'Harmonie de Chamalières a récompensé ses meilleurs éléments.

Cette traditionnelle cérémonie était présidée par M. Chatrousse, maire et président de l'Harmonie, et M. Wegl, secrétaire adjoint de la F.M.C.

Ils étaient entourés, à la table d'honneur, de Mlle Besson, trésorière de la F.M.C. ; de MM. Riberville, Bernard, Ducros, ce dernier vice-président de l'Harmonie, de nombreux conseillers municipaux et les directeurs et directrices des écoles.

Après l'ouverture du « Voyage en Chine », de Bazin, exécutée par l'Harmonie sous la direction de son directeur, M. Durand, vice-président de la F.M.C., M. Chatrousse, président, prononça le discours d'usage.

Il salua M. Wegl d'avoir voulu présider cette petite fête de famille. Il félicita les professeurs de l'école ainsi que son directeur de leur dévouement à leur harmonie et à l'école. Cette école qui devient une pépinière de jeunes musiciens et qui fait honneur à cette belle cité chamaliéroise.

Il remercia les membres bienfaiteurs qui par leurs dons ont permis de doter les élèves de nombreux prix.

Il assura l'Harmonie que la municipalité l'aiderait dans la mesure de ses moyens et termina en souhaitant longue et prospère vie à l'Harmonie et à son école de musique.

M. Wegl, de la F.M.C., fit un brillant exposé des difficultés rencontrées par l'ensemble de nos sociétés musicales tant au point de vue soutien moral et financier. Il tint à dire son profond regret de voir que le Gouvernement actuel se désintéresse un peu trop de l'art musical et de nos sociétés.

Il dit la joie de se trouver parmi ces jeunes musiciens et applaudit bien fort à leurs succès. Il leur demanda de bien vouloir suivre les enseignements de leurs professeurs et de garder comme leurs aînés l'esprit solidaire pour assurer la pérennité de l'Harmonie et de leur école.

Pour terminer, il félicita l'ami Durand pour le dévouement qu'il apporte à l'art musical et aux sociétés du Puy-de-Dôme.

Il souhaita prospérité à l'harmonie et à son école de musique.

Cette dernière fit d'ailleurs preuve de son dynamisme et de sa qualité, puisque tous les élèves de l'école réunis interprétèrent la très belle « Marche Solennelle », de Mendelssohn, puis successivement, les classes moyennes et supérieures donnèrent « Petite Pièce », de Schumann, les classes de clarinettes, une variation sur un thème de Mozart et celles des cuivres l'« Andante pour orgue », de Wesley.

Vint ensuite la lecture du palmarès et la distribution des prix et récompenses.

Pour terminer, on apprécia un entraînant pas redoublé exécuté par l'harmonie et la fanfare, cette dernière dirigée par Arbre Maurice.

En définitive, excellente journée pour l'avenir de l'Harmonie « Les Enfants de Chamalières ».

DALLET

Union Musicale

Ce dimanche 22 novembre avait lieu le traditionnel banquet de Sainte-Cécile. Cette fête de la musique débuta à 10 h par un concert donné à l'église exécuté brillamment sous la baguette de son distingué directeur, M. Boutin Julien.

L'Harmonie interpréta l'« Ave Verum », de Mozart ; l'« Intermezzo de Cavaleria Rusticana », et l'« Hymne à la Nuit », de Rameau.

Ce fut ensuite un défilé joyeux à travers les rues de la vieille cité. Un apéritif, bien venu, après un long défilé et c'est dans la salle des répétitions transformée en salle de restaurant que membres actifs et honoraires se retrouvèrent autour d'une table bien garnie, dont le menu fut très apprécié.

A l'heure des discours, M. Boutin prit la parole pour retracer l'activité de la société pendant l'année écoulée.

M. Durand, vice-président de la F.M.C., dit toute sa joie d'être au milieu de ces sociétés musicales qui maintiennent l'art musical par leur vitalité. Il félicita le directeur d'avoir créé une école de musique pépinière de futurs musiciens appelés à soutenir la prospérité de la société.

M. Morlet, maire de Dallet, et membre exécutant, remercia jeunes et vieux pour leur dévouement à la société et tint à dire que la municipalité aiderait comme par le passé cette harmonie chère à la commune de Dallet.

M. Fourvel, député, dans un discours très applaudi, souligna toute l'attention qu'il porte aux sociétés musicales et assura qu'avec ses collègues du Parlement il ferait tout son possible pour que celles-ci soient soutenues par le Gouvernement.

Vint le tour des chanteurs et des narrateurs et cette journée se termina dans une ambiance de camaraderie et d'amitié.

LE MONT-DORE

L'Echo du Mont-Dore a fêté la Sainte-Cécile

Les impératifs particuliers à notre station thermique ne permirent pas de respecter la date du 22 novembre, aussi c'est chaque année avec une dérogation nécessaire au calendrier que « L'Echo du Mont-Dore » célèbre la patronne des musiciens.

Dimanche 10 janvier ayant été retenu cette année, la journée débuta par une messe solennelle au cours de laquelle fut interprété un programme musical dont l'électisme et l'exécution sont tout à l'honneur des musiciens et de leur chef, M. Gueydon.

- Furent successivement interprétés : 1) « Divertissement pour deux trompettes », de Corette, par R. Gueydon et Claude Giot ; 2) « Trumpets Voluntary », de Purcell, par R. Gueydon et C. Giot ; 3) A l'Elevation : « Aux Champs », par la clique ; 4) « Coro », de Haendel, par l'Harmonie ; 5) « Dans le jardin d'un monastère », de Kotelbey (Harmonie) ; 6) « Terre et Ciel », par la Chorale paroissiale et l'Harmonie ; 7) « Marche pontificale », de Gounod (Harmonie).

Tout le programme était accompagné à l'orgue par M. Jean-Michel Frenal.

Dans une allocution pleine de délicatesse, M. le curé Paupard remercia « L'E-

cho du Mont-Dore » pour sa participation à de nombreuses fêtes religieuses au cours de l'année.

Dès la sortie de la messe, la société se forma en défilé pour le dépôt d'une gerbe au monument aux morts.

Dans les salons de l'Hôtel du Parc se déroula ensuite, à la satisfaction générale, le banquet où 70 convives, musiciens ou amis de la musique, firent honneur à un menu de circonstance.

Autour de M. Souchal, maire et président de l'Echo du Mont-Dore ; de M. Rabatte, vice-président, et Gueydon, chef de musique, nous avons noté la présence de MM. Durand, Cylvain, vice-président départemental des Sociétés musicales ; Wegl, secrétaire de la Fédération musicale du Centre ; Bernadet, chef du « Réveil Bourboulien » ; Leclac, président du S.I. ; Monteil, directeur du Casino ; de l'ensemble du Conseil municipal, des chefs de services municipaux, secrétaire général et autres ; des chefs d'administrations civiles et religieuses ; des directeurs des C.E.G. public et privé, etc.

A l'heure du dessert, M. Gueydon « ouvrit le feu des discours » et, ayant remercié les différentes personnalités pour leur présence, il fit le point de l'Echo qui, malgré des difficultés sans cesse renouvelées, assure en luttant sa marche et sa prospérité, encouragé en cela par une municipalité toujours compréhensive et par une population enthousiaste et généreuse.

Secondé par M. Chausse, sous-chef modeste mais talentueux et dévoué, par Maurice Boyer, chef d'attaque de la clique, et par les membres très actifs du bureau, il espère pour l'Echo des lendemains excellents.

Pour la première fois, M. Sylvain Durand participa à cette journée ; il lui revenait de parler musique et il le fit avec une chaleur communicative.

Ce fut ensuite M. Wegl. Il eut des paroles élogieuses pour tous, puis parla de la « Grande misère des musiques de France », ces formations qui se consacrent à un art et sont pourtant abandonnées, ne devant leur survie difficile qu'à des générosités locales. M. Wegl a des intérêts à La Bourboule, aussi en saluant la présence de M. Bernadet, chef du Réveil Bourboulien, et de plusieurs musiciens, il renouvela le souhait de voir les deux sociétés voisines rassemblées dans les grandes circonstances saisonnières pour de brillantes manifestations communes.

Parlant le dernier en tant que président de l'Echo, M. Souchal remercia à son tour les personnalités qui avaient bien voulu honorer de leur présence cette joyeuse manifestation.

On ne s'ennuie pas à parler de ce que l'on aime, mais le temps passe, la nuit est là et le champagne mit fin à ces heures agréables.

(La Montagne 12-1-65).

MONFERRAND

Remise de décorations et diplômes à la « Fanfare de La Plaine » qui fêta son 35^e anniversaire

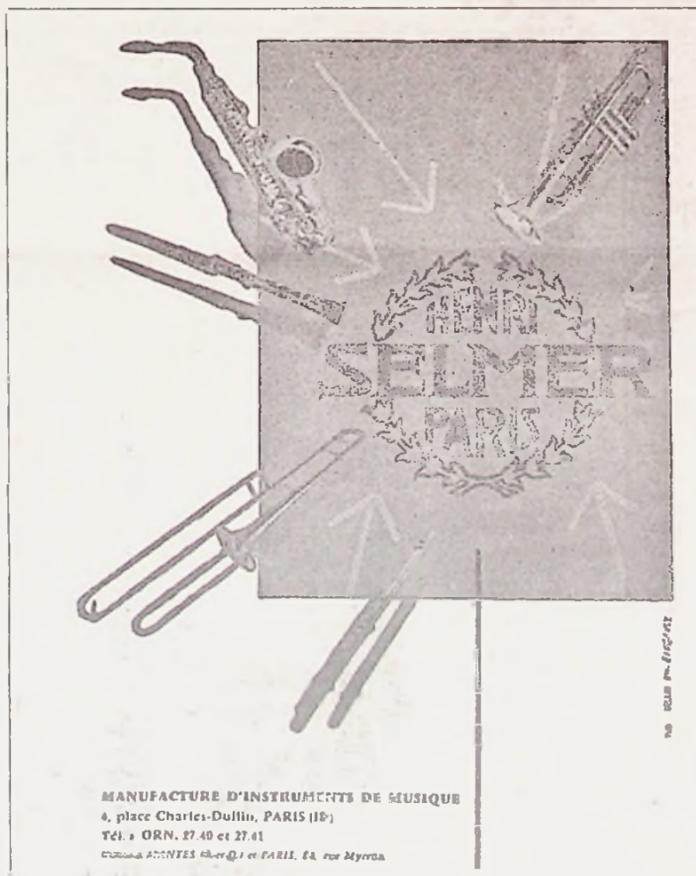
Soixante-quatre ans de différence entre le doyen de la Fanfare de La Plaine, M. Pélissier, responsable des cours de solfège, âgé de 72 ans, et le benjamin, Christian Audigier, 8 ans, fils du chef de musique.

La société, elle, a trente-cinq ans d'existence. Elle groupe quarante exécutants, dont vingt-cinq « gamins », comme le dit M. Pélissier, ce qui prouve combien les dirigeants, qu'il s'agisse du président, M. Menand ; du chef, M. Audigier, et de tous ceux qui les secondent dans leur dévouement au service de l'art, entendent ne pas la laisser mourir, mais au contraire lui donner une vie.

Le déroulement de la fête de La Plaine a été, dimanche, l'occasion d'honorer plusieurs dirigeants dévoués à la cause de la musique, d'encourager aussi les jeunes qui avaient obtenu les meilleurs résultats.

Manifestation très sympathique donc à la salle des fêtes de La Plaine, en présence de nombreuses personnalités.

M. Sylvain Durand, vice-président de la Fédération musicale du Centre, responsable des examens, et M. Wegl, secrétaire



CHAMPAGNE ET MEUSE

CHALONS-SUR-MARNE

Harmonie Municipale
A la suite de son assemblée générale, le 24 janvier, et de la réunion de son Comité d'administration du 4 février, sous la présidence de M. Justafre, son directeur, et de M. Caquet, secrétaire général à la mairie de Châlons-sur-Marne, vice-président, il a été décidé de faire connaître les activités de l'harmonie municipale et de sa fanfare de marche.

Actuellement, l'harmonie compte 49 musiciens et 40 fanfaristes pour la batterie-fanfare, tous amateurs de bonne volonté, ayant le souci de la bonne renommée de notre ville.

L'année 1965 verra la rentrée, au sein de ces formations, de nombreux jeunes éléments qui, petit à petit, remplaceront les anciens chargés de nombreuses années et qui aspirant à leurs retraites musicales.

La section symphonique est composée de musiciens pour la plupart professionnels. Nous entendrons dans un concert de musique de chambre, courant mai 65, et les Châlonnais pourront, d'eux-mêmes, juger de la qualité de cet ensemble.

Il y a eu 36 répétitions symphoniques, 61 pour l'harmonie, 46 pour la fanfare de marche et 35 pour la batterie.

Nous avons été appelés pour 23 services officiels, chiffres importants en raison des manifestations et universitaires qui se sont déroulés à Châlons et dans toute la France.

Notre fête de sainte Cécile s'est déroulée en deux temps :

Le premier, le 24 novembre, messe en l'église Saint-Loup, au cours de laquelle M. le curé Grasser nous a souhaité la bienvenue. Des œuvres de Ravel, César Franck, Gluck et Grieg ont été exécutées, et religieusement écoutées et appréciées. A la fin du banquet qui a suivi, servi à l'Hôtel du Renard, M. le maire, qui présidait, a remis des décorations fédérales et confédérales pour récompenser les années de service de MM. Docq Gaston, 61 années; Gruhon Georges, 42 années; Laurent Marcel, 51 années; Lundy René, 39 années; Mallet Albert, 36 années; Pariot Ernest, 42 années; Prioux Emile, 39 années; Petit-Pas André, 42 années; Roth Charles, 40 années; Delaire Abel, 34 années; Bouriaud André, 43 années.

La deuxième journée, bal le 6 décembre, au cours duquel de nombreux couples musiciens et autres ont dansé, de 15 à 20 h., au son de l'orchestre Renard.

Pour l'année 1965, notre chef, M. Justafre, compte donner deux concerts dans le courant de mai. Le premier, fanfare de marche et harmonie réunies, à la salle des fêtes, ainsi que la formation de jazz qui a été déjà entendue lors de la distribution des jouets de Noël du personnel municipal, le 10 janvier. Le second, salle Barbat, musique de chambre et auditions de quelques jeunes élèves pris parmi les meilleurs de l'école de musique.

Nous sommes sûrs, que bientôt, l'Harmonie municipale, sa Fanfare de marche, ainsi que la Section symphonique, feront honneur à la ville de Châlons ainsi qu'à son titre de chef-lieu du département de la Marne.

Assemblée générale de l'Union des Sociétés Musicales des cantons d'Epervay et Dormans
D'après le compte rendu de l'Assemblée générale de l'Union des Sociétés Musicales des cantons d'Epervay et Dormans, tenu le 25 juillet 1965, cette très sympathique réunion prit fin.

Assemblée générale de l'Union des Sociétés Musicales des cantons d'Epervay et Dormans
D'après le compte rendu de l'Assemblée générale de l'Union des Sociétés Musicales des cantons d'Epervay et Dormans, tenu le 25 juillet 1965, cette très sympathique réunion prit fin.

Assemblée générale de l'Union des Sociétés Musicales des cantons d'Epervay et Dormans
D'après le compte rendu de l'Assemblée générale de l'Union des Sociétés Musicales des cantons d'Epervay et Dormans, tenu le 25 juillet 1965, cette très sympathique réunion prit fin.

Assemblée générale de l'Union des Sociétés Musicales des cantons d'Epervay et Dormans
D'après le compte rendu de l'Assemblée générale de l'Union des Sociétés Musicales des cantons d'Epervay et Dormans, tenu le 25 juillet 1965, cette très sympathique réunion prit fin.

Assemblée générale de l'Union des Sociétés Musicales des cantons d'Epervay et Dormans
D'après le compte rendu de l'Assemblée générale de l'Union des Sociétés Musicales des cantons d'Epervay et Dormans, tenu le 25 juillet 1965, cette très sympathique réunion prit fin.

Assemblée générale de l'Union des Sociétés Musicales des cantons d'Epervay et Dormans
D'après le compte rendu de l'Assemblée générale de l'Union des Sociétés Musicales des cantons d'Epervay et Dormans, tenu le 25 juillet 1965, cette très sympathique réunion prit fin.

Assemblée générale de l'Union des Sociétés Musicales des cantons d'Epervay et Dormans
D'après le compte rendu de l'Assemblée générale de l'Union des Sociétés Musicales des cantons d'Epervay et Dormans, tenu le 25 juillet 1965, cette très sympathique réunion prit fin.

Assemblée générale de l'Union des Sociétés Musicales des cantons d'Epervay et Dormans
D'après le compte rendu de l'Assemblée générale de l'Union des Sociétés Musicales des cantons d'Epervay et Dormans, tenu le 25 juillet 1965, cette très sympathique réunion prit fin.

Assemblée générale de l'Union des Sociétés Musicales des cantons d'Epervay et Dormans
D'après le compte rendu de l'Assemblée générale de l'Union des Sociétés Musicales des cantons d'Epervay et Dormans, tenu le 25 juillet 1965, cette très sympathique réunion prit fin.

Assemblée générale de l'Union des Sociétés Musicales des cantons d'Epervay et Dormans
D'après le compte rendu de l'Assemblée générale de l'Union des Sociétés Musicales des cantons d'Epervay et Dormans, tenu le 25 juillet 1965, cette très sympathique réunion prit fin.

Assemblée générale de l'Union des Sociétés Musicales des cantons d'Epervay et Dormans
D'après le compte rendu de l'Assemblée générale de l'Union des Sociétés Musicales des cantons d'Epervay et Dormans, tenu le 25 juillet 1965, cette très sympathique réunion prit fin.

Assemblée générale de l'Union des Sociétés Musicales des cantons d'Epervay et Dormans
D'après le compte rendu de l'Assemblée générale de l'Union des Sociétés Musicales des cantons d'Epervay et Dormans, tenu le 25 juillet 1965, cette très sympathique réunion prit fin.

Assemblée générale de l'Union des Sociétés Musicales des cantons d'Epervay et Dormans
D'après le compte rendu de l'Assemblée générale de l'Union des Sociétés Musicales des cantons d'Epervay et Dormans, tenu le 25 juillet 1965, cette très sympathique réunion prit fin.

Assemblée générale de l'Union des Sociétés Musicales des cantons d'Epervay et Dormans
D'après le compte rendu de l'Assemblée générale de l'Union des Sociétés Musicales des cantons d'Epervay et Dormans, tenu le 25 juillet 1965, cette très sympathique réunion prit fin.

Assemblée générale de l'Union des Sociétés Musicales des cantons d'Epervay et Dormans
D'après le compte rendu de l'Assemblée générale de l'Union des Sociétés Musicales des cantons d'Epervay et Dormans, tenu le 25 juillet 1965, cette très sympathique réunion prit fin.

Assemblée générale de l'Union des Sociétés Musicales des cantons d'Epervay et Dormans
D'après le compte rendu de l'Assemblée générale de l'Union des Sociétés Musicales des cantons d'Epervay et Dormans, tenu le 25 juillet 1965, cette très sympathique réunion prit fin.

Assemblée générale de l'Union des Sociétés Musicales des cantons d'Epervay et Dormans
D'après le compte rendu de l'Assemblée générale de l'Union des Sociétés Musicales des cantons d'Epervay et Dormans, tenu le 25 juillet 1965, cette très sympathique réunion prit fin.

Assemblée générale de l'Union des Sociétés Musicales des cantons d'Epervay et Dormans
D'après le compte rendu de l'Assemblée générale de l'Union des Sociétés Musicales des cantons d'Epervay et Dormans, tenu le 25 juillet 1965, cette très sympathique réunion prit fin.

Assemblée générale de l'Union des Sociétés Musicales des cantons d'Epervay et Dormans
D'après le compte rendu de l'Assemblée générale de l'Union des Sociétés Musicales des cantons d'Epervay et Dormans, tenu le 25 juillet 1965, cette très sympathique réunion prit fin.

Assemblée générale de l'Union des Sociétés Musicales des cantons d'Epervay et Dormans
D'après le compte rendu de l'Assemblée générale de l'Union des Sociétés Musicales des cantons d'Epervay et Dormans, tenu le 25 juillet 1965, cette très sympathique réunion prit fin.

MOSELLE ET MEURTHE-ET-MOSELLE

THIONVILLE

Concert de la Société Philharmonique
Après une série de concerts spirituels et classiques, dont le dernier fut donné le 6 décembre 1964 avec le concours de Jacques Genvrin, professeur au Conservatoire national de Metz, qui interpréta le « Concerto pour Clarinette, op. 73 », de Weber, la Société philharmonique de Thionville avait décidé d'innover une grande soirée sur le thème : « Musique, Danse, Chant », pour toucher un plus large public.

Cette manifestation artistique eut lieu le mercredi 17 février 1965, à 20 h. 30, dans le salon des Armoiries du Beffroi.

M. René Lenard, président, ainsi que les membres du comité, ont pu se rendre compte que l'idée était excellente. Ce fut un brillant succès, rarement à ce jour salle avait connu une telle affluence.

Parmi les personnalités présentes, citons MM. François Dupont, maire de Basse-Yutz et conseiller général; Ger-

Assemblée générale de l'Union des Sociétés Musicales des cantons d'Epervay et Dormans
D'après le compte rendu de l'Assemblée générale de l'Union des Sociétés Musicales des cantons d'Epervay et Dormans, tenu le 25 juillet 1965, cette très sympathique réunion prit fin.

Assemblée générale de l'Union des Sociétés Musicales des cantons d'Epervay et Dormans
D'après le compte rendu de l'Assemblée générale de l'Union des Sociétés Musicales des cantons d'Epervay et Dormans, tenu le 25 juillet 1965, cette très sympathique réunion prit fin.

Assemblée générale de l'Union des Sociétés Musicales des cantons d'Epervay et Dormans
D'après le compte rendu de l'Assemblée générale de l'Union des Sociétés Musicales des cantons d'Epervay et Dormans, tenu le 25 juillet 1965, cette très sympathique réunion prit fin.

Assemblée générale de l'Union des Sociétés Musicales des cantons d'Epervay et Dormans
D'après le compte rendu de l'Assemblée générale de l'Union des Sociétés Musicales des cantons d'Epervay et Dormans, tenu le 25 juillet 1965, cette très sympathique réunion prit fin.

Assemblée générale de l'Union des Sociétés Musicales des cantons d'Epervay et Dormans
D'après le compte rendu de l'Assemblée générale de l'Union des Sociétés Musicales des cantons d'Epervay et Dormans, tenu le 25 juillet 1965, cette très sympathique réunion prit fin.

Assemblée générale de l'Union des Sociétés Musicales des cantons d'Epervay et Dormans
D'après le compte rendu de l'Assemblée générale de l'Union des Sociétés Musicales des cantons d'Epervay et Dormans, tenu le 25 juillet 1965, cette très sympathique réunion prit fin.

Assemblée générale de l'Union des Sociétés Musicales des cantons d'Epervay et Dormans
D'après le compte rendu de l'Assemblée générale de l'Union des Sociétés Musicales des cantons d'Epervay et Dormans, tenu le 25 juillet 1965, cette très sympathique réunion prit fin.

Assemblée générale de l'Union des Sociétés Musicales des cantons d'Epervay et Dormans
D'après le compte rendu de l'Assemblée générale de l'Union des Sociétés Musicales des cantons d'Epervay et Dormans, tenu le 25 juillet 1965, cette très sympathique réunion prit fin.

Assemblée générale de l'Union des Sociétés Musicales des cantons d'Epervay et Dormans
D'après le compte rendu de l'Assemblée générale de l'Union des Sociétés Musicales des cantons d'Epervay et Dormans, tenu le 25 juillet 1965, cette très sympathique réunion prit fin.

Assemblée générale de l'Union des Sociétés Musicales des cantons d'Epervay et Dormans
D'après le compte rendu de l'Assemblée générale de l'Union des Sociétés Musicales des cantons d'Epervay et Dormans, tenu le 25 juillet 1965, cette très sympathique réunion prit fin.

Assemblée générale de l'Union des Sociétés Musicales des cantons d'Epervay et Dormans
D'après le compte rendu de l'Assemblée générale de l'Union des Sociétés Musicales des cantons d'Epervay et Dormans, tenu le 25 juillet 1965, cette très sympathique réunion prit fin.

Assemblée générale de l'Union des Sociétés Musicales des cantons d'Epervay et Dormans
D'après le compte rendu de l'Assemblée générale de l'Union des Sociétés Musicales des cantons d'Epervay et Dormans, tenu le 25 juillet 1965, cette très sympathique réunion prit fin.

Assemblée générale de l'Union des Sociétés Musicales des cantons d'Epervay et Dormans
D'après le compte rendu de l'Assemblée générale de l'Union des Sociétés Musicales des cantons d'Epervay et Dormans, tenu le 25 juillet 1965, cette très sympathique réunion prit fin.

Assemblée générale de l'Union des Sociétés Musicales des cantons d'Epervay et Dormans
D'après le compte rendu de l'Assemblée générale de l'Union des Sociétés Musicales des cantons d'Epervay et Dormans, tenu le 25 juillet 1965, cette très sympathique réunion prit fin.

Assemblée générale de l'Union des Sociétés Musicales des cantons d'Epervay et Dormans
D'après le compte rendu de l'Assemblée générale de l'Union des Sociétés Musicales des cantons d'Epervay et Dormans, tenu le 25 juillet 1965, cette très sympathique réunion prit fin.

Assemblée générale de l'Union des Sociétés Musicales des cantons d'Epervay et Dormans
D'après le compte rendu de l'Assemblée générale de l'Union des Sociétés Musicales des cantons d'Epervay et Dormans, tenu le 25 juillet 1965, cette très sympathique réunion prit fin.

Assemblée générale de l'Union des Sociétés Musicales des cantons d'Epervay et Dormans
D'après le compte rendu de l'Assemblée générale de l'Union des Sociétés Musicales des cantons d'Epervay et Dormans, tenu le 25 juillet 1965, cette très sympathique réunion prit fin.

Assemblée générale de l'Union des Sociétés Musicales des cantons d'Epervay et Dormans
D'après le compte rendu de l'Assemblée générale de l'Union des Sociétés Musicales des cantons d'Epervay et Dormans, tenu le 25 juillet 1965, cette très sympathique réunion prit fin.

Assemblée générale de l'Union des Sociétés Musicales des cantons d'Epervay et Dormans
D'après le compte rendu de l'Assemblée générale de l'Union des Sociétés Musicales des cantons d'Epervay et Dormans, tenu le 25 juillet 1965, cette très sympathique réunion prit fin.

Assemblée générale de l'Union des Sociétés Musicales des cantons d'Epervay et Dormans
D'après le compte rendu de l'Assemblée générale de l'Union des Sociétés Musicales des cantons d'Epervay et Dormans, tenu le 25 juillet 1965, cette très sympathique réunion prit fin.

Assemblée générale de l'Union des Sociétés Musicales des cantons d'Epervay et Dormans
D'après le compte rendu de l'Assemblée générale de l'Union des Sociétés Musicales des cantons d'Epervay et Dormans, tenu le 25 juillet 1965, cette très sympathique réunion prit fin.

général, responsable de la remise des récompenses, étaient présents. On notait également la présence de MM. Boulay, député du Puy-de-Dôme; Simonnet, conseiller général, adjoint au maire, délégué spécial à Montferrand, qui représentait M. Montpied, sénateur-maire; Collange, maire de Gerzat; Roudier, conseiller municipal de Clermont; Paul Roux, secrétaire de l'Harmonie municipale de Royat, accueilli par M. Menand, président de la « Fanfare de La Plaine », et M. Collinet, président du Comité des fêtes, secrétaire adjoint.

M. Menand remercia les personnalités qui avaient tenu à assister à une manifestation qui marquait le 35^e anniversaire de la fondation de la « Fanfare de La Plaine ».

Soulignant les buts recherchés par ceux qui œuvrent en faveur de la musique populaire, il invita les jeunes déjà membres de la société à attirer dans les rangs de la société leurs camarades.

Au nom de la Confédération musicale de France, M. Wegl devait ensuite procéder à la remise des décorations.

M. Pierre Pélessier, âgé de 72 ans, qui dirige les cours de solfège, a reçu pour une activité de 54 ans au service de la musique la médaille d'argent de la Confédération musicale de France.

M. Audier, chef de musique, 31 ans de pratique; M. Morel, M. Valetoux, reçurent la médaille de bronze. Des médailles de la Fédération musicale du Centre furent décernées à M. Collinet, le dynamisme animateur du Comité des fêtes de La Plaine, secrétaire adjoint de la fanfare, et à M. Basset.

Par ailleurs quatre diplômes de la Fédération musicale du Centre furent décernés à des élèves qui s'étaient distingués lors des cours organisés à l'échelon départemental: Gérard Joubert, première mention «claire»; deuxième mention solfège; Daniel, première mention solfège, troisième mention «claire»; Gérard Denizat, première mention solfège.

M. Boulay, député, prit la parole pour dire sa satisfaction d'assister à cette cérémonie et surtout exprimer sa gratitude à M. Menand, grâce à qui une fanfare a pu être créée à Romagnat. Il offrit une plaquette-souvenir à M. Menand, qui le remercia chaleureusement.

M. Simonnet tint à féliciter la « Fanfare de La Plaine » pour l'éclat que donne sa participation aux manifestations organisées à La Plaine, à Montferrand, à Clermont ou ailleurs, déclarant qu'il ferait son possible pour aider la société dans son essor.

M. Sylvain Durand, vice-président de la Fédération musicale du Centre, consacra une partie de son inlassable activité aux examens des élèves des différentes sociétés. Il se déclare heureux d'assister à des remises de diplômes au sein d'une société comme celle de La Plaine, qui œuvre efficacement pour la formation des jeunes.

Il parla des cours qui, dans le département, groupent quatre cents élèves, grâce, précisément, à des dévouements comme ceux de M. Pélessier.

M. Wegl, au début de son allocution, félicita les serviteurs de la musique qui venaient d'être décorés ou de recevoir des diplômes, mais aussi ceux qui œuvrent pour administrer la société.

Faillot de Montferrand, il exprima le souhait que cette cité au riche passé retrouve une vie culturelle comparable à l'époque, où sept sociétés artistiques existaient, objectif qui doit pouvoir être atteint, si l'on tient compte de l'extension actuelle.

M. Wegl remercia M. Boulay pour son action auprès du Conseil général en faveur de l'œuvre de la Fédération musicale du Centre, regrettant que l'aide départementale soit moins élevée que dans le département voisin de l'Allier, qui compte pourtant moins de sociétés.

Il évoquera le travail de formation musicale accompli dans le Puy-de-Dôme, grâce surtout à M. Sylvain Durand.

Un vin d'honneur clôtura cette manifestation. Bien entendu, la « Fanfare de La Plaine », tout au long de la cérémonie, avait marqué par différentes interpositions de qualité que les élèves qui lui ont été décernés étaient mérités et qu'ils pouvaient avoir confiance en son avenir.

Quant à la fête elle-même, elle s'est déroulée dans une excellente ambiance.

(La Montagne).

Assemblée générale de l'Union des Sociétés Musicales des cantons d'Epervay et Dormans
D'après le compte rendu de l'Assemblée générale de l'Union des Sociétés Musicales des cantons d'Epervay et Dormans, tenu le 25 juillet 1965, cette très sympathique réunion prit fin.

Assemblée générale de l'Union des Sociétés Musicales des cantons d'Epervay et Dormans
D'après le compte rendu de l'Assemblée générale de l'Union des Sociétés Musicales des cantons d'Epervay et Dormans, tenu le 25 juillet 1965, cette très sympathique réunion prit fin.

Assemblée générale de l'Union des Sociétés Musicales des cantons d'Epervay et Dormans
D'après le compte rendu de l'Assemblée générale de l'Union des Sociétés Musicales des cantons d'Epervay et Dormans, tenu le 25 juillet 1965, cette très sympathique réunion prit fin.

Assemblée générale de l'Union des Sociétés Musicales des cantons d'Epervay et Dormans
D'après le compte rendu de l'Assemblée générale de l'Union des Sociétés Musicales des cantons d'Epervay et Dormans, tenu le 25 juillet 1965, cette très sympathique réunion prit fin.

Assemblée générale de l'Union des Sociétés Musicales des cantons d'Epervay et Dormans
D'après le compte rendu de l'Assemblée générale de l'Union des Sociétés Musicales des cantons d'Epervay et Dormans, tenu le 25 juillet 1965, cette très sympathique réunion prit fin.

Assemblée générale de l'Union des Sociétés Musicales des cantons d'Epervay et Dormans
D'après le compte rendu de l'Assemblée générale de l'Union des Sociétés Musicales des cantons d'Epervay et Dormans, tenu le 25 juillet 1965, cette très sympathique réunion prit fin.

Assemblée générale de l'Union des Sociétés Musicales des cantons d'Epervay et Dormans
D'après le compte rendu de l'Assemblée générale de l'Union des Sociétés Musicales des cantons d'Epervay et Dormans, tenu le 25 juillet 1965, cette très sympathique réunion prit fin.

Assemblée générale de l'Union des Sociétés Musicales des cantons d'Epervay et Dormans
D'après le compte rendu de l'Assemblée générale de l'Union des Sociétés Musicales des cantons d'Epervay et Dormans, tenu le 25 juillet 1965, cette très sympathique réunion prit fin.

Assemblée générale de l'Union des Sociétés Musicales des cantons d'Epervay et Dormans
D'après le compte rendu de l'Assemblée générale de l'Union des Sociétés Musicales des cantons d'Epervay et Dormans, tenu le 25 juillet 1965, cette très sympathique réunion prit fin.

Assemblée générale de l'Union des Sociétés Musicales des cantons d'Epervay et Dormans
D'après le compte rendu de l'Assemblée générale de l'Union des Sociétés Musicales des cantons d'Epervay et Dormans, tenu le 25 juillet 1965, cette très sympathique réunion prit fin.

CHARENTES

La fête de Sainte-Cécile a été, cette année encore, célébrée avec éclat par la plupart de nos sociétés musicales. Trop rares, malheureusement, sont celles qui nous ont fait parvenir le compte rendu de leurs manifestations.

Le 29 novembre, La Lyre municipale d'Angoulême donnait en l'église du Sacré-Cœur le programme suivant :

1) « Marche nuptiale du songe d'une nuit d'été », de Mendelssohn; 2) « Cole-

Assemblée générale de l'Union des Sociétés Musicales des cantons d'Epervay et Dormans
D'après le compte rendu de l'Assemblée générale de l'Union des Sociétés Musicales des cantons d'Epervay et Dormans, tenu le 25 juillet 1965, cette très sympathique réunion prit fin.

Assemblée générale de l'Union des Sociétés Musicales des cantons d'Epervay et Dormans
D'après le compte rendu de l'Assemblée générale de l'Union des Sociétés Musicales des cantons d'Epervay et Dormans, tenu le 25 juillet 1965, cette très sympathique réunion prit fin.

Assemblée générale de l'Union des Sociétés Musicales des cantons d'Epervay et Dormans
D'après le compte rendu de l'Assemblée générale de l'Union des Sociétés Musicales des cantons d'Epervay et Dormans, tenu le 25 juillet 1965, cette très sympathique réunion prit fin.

Assemblée générale de l'Union des Sociétés Musicales des cantons d'Epervay et Dormans
D'après le compte rendu de l'Assemblée générale de l'Union des Sociétés Musicales des cantons d'Epervay et Dormans, tenu le 25 juillet 1965, cette très sympathique réunion prit fin.

bre Largo », de Haendel, dans lequel le cor anglais solo, Jacques Baynaud, fut très apprécié; 3) « Chœur des Pélerins », extrait du « Tannhäuser », de R. Wagner. Cette œuvre fut écoutée avec émotion par l'assistance et les autorités présentes, ainsi que de très nombreux auditeurs, vinrent, à la sortie, complimenter l'excellent chef qu'est M. Colteux.

La Société philharmonique de Jarnac, l'Harmonie municipale de Cognac, l'Harmonie de Sezanac, toutes trois sous la direction de M. Raymond Basile, ont été respectivement Sainte-Cécile les 6, 13 décembre 1964 et 16 janvier 1965 avec un programme commun.

Toutefois, et selon une excellente tradition maintenant bien établie, M. Edmond Boulanger, clarinettiste de la Garde Républicaine, prêtait son concours le 13 décembre à l'Harmonie municipale Cognacaise.

Le matin, à 11 h. 30, en l'église Saint-Léger, le programme était le suivant : « Marche Religieuse », de Telemann; « Jésus, qui ma joie demeure », de J.-S. Bach; « Largo », de Mozart; « Adagio », de C.M. Weber, par M. Edmond Boulanger, clarinette, accompagné à l'orgue par Mlle Rochais; « Marche des Ruines d'Athènes », de Beethoven, par l'Harmonie.

A 16 h. 30, au Théâtre municipal : « La Dame de Pique », ouverture de F. Sappé et, par le soliste, « Récit et Polonaise », de C.M. Weber, accompagné au piano par Mlle Rochais. M. Edmond Boulanger, fort applaudi, fit entendre : « Arabesques », de P. Jeanjean, et « Cantzonetta », de G. Piagnoli.

L'Harmonie donnait ensuite : « Les Deux Pigeons », de Messager, entrée des pigeons et final, puis, sous la participation de la Batterie des sapeurs-pompiers de Sezanac : « Air des Lorrains », et « Salut au Roi ».

Tous ces nombreux bénévoles d'une très bonne volonté.

Assemblée générale de l'Union des Sociétés Musicales des cantons d'Epervay et Dormans
D'après le compte rendu de l'Assemblée générale de l'Union des Sociétés Musicales des cantons d'Epervay et Dormans, tenu le 25 juillet 1965, cette très sympathique réunion prit fin.

Assemblée générale de l'Union des Sociétés Musicales des cantons d'Epervay et Dormans
D'après le compte rendu de l'Assemblée générale de l'Union des Sociétés Musicales des cantons d'Epervay et Dormans, tenu le 25 juillet 1965, cette très sympathique réunion prit fin.

Assemblée générale de l'Union des Sociétés Musicales des cantons d'Epervay et Dormans
D'après le compte rendu de l'Assemblée générale de l'Union des Sociétés Musicales des cantons d'Epervay et Dormans, tenu le 25 juillet 1965, cette très sympathique réunion prit fin.

Assemblée générale de l'Union des Sociétés Musicales des cantons d'Epervay et Dormans
D'après le compte rendu de l'Assemblée générale de l'Union des Sociétés Musicales des cantons d'Epervay et Dormans, tenu le 25 juillet 1965, cette très sympathique réunion prit fin.

VANDOREN
MANUFACTURE
d'Anches et Becs
pour instruments
de musique
56, rue Lepic, PARIS-18^e
Tél. : MONTmartre 39.87
Anches et becs pour artistes

INDRE-ET-LOIRE

Assemblée générale du 7 février 1965

C'est dimanche dernier 7 février que la Fédération des Sociétés musicales d'Indre-et-Loire a tenu son assemblée générale statutaire dans la salle du conseil municipal hôtel de ville de Tours.

Le président, M. Ouchet, était entouré de MM. Dolanay, Monberger, vice-présidents; M. Dorizon, secrétaire général; MM. Calicau, Rio, Doussot, secrétaires adjoints; M. Lefebvre, trésorier général; M. Roux, trésorier adjoint.

M. Ouchet dans son allocution adressa la bienvenue aux délégués des 60 sociétés présentes, puis il présenta les excuses de M. Desache, président du Conseil général de M. Royer, maire de Tours. M. Moisan, inspecteur de la Jeunesse et des Sports, M. le capitaine Dulron pris par un service ainsi que M. Froidefond, vice-président, retenu par sa société.

Il remercia également ses collaborateurs pour les excellents résultats obtenus par les organisations de l'année; le festival de Château-Renaud et des 10 festivals cantonaux, ainsi que pour le dévouement qu'ils apportent à la bonne marche de la fédération.

En terminant, il remercia le Conseil général, le commissariat à la Jeunesse et aux Sports et les municipalités pour les subventions qui sont accordées. Puis s'adressant aux sociétés leur demanda de prévoir l'avenir en formant des élèves et de se grouper au sein de la fédération.

Le secrétaire, M. Dorizon, dans son rapport moral indiqua que notre fédération est composée de 121 sociétés musicales dont : 29 fanfares, 21 harmonies, 5 batteries-fanfars, 3 chorales et 3 philharmonies. Pour l'ensemble de 3.700 musiciens il précise que 58 sociétés instruisent 532 élèves.

Les récompenses qui ont été décernées au cours des festivals et pour la Sainte-Cécile comprennent : 29 diplômes de la Fédération d'Indre-et-Loire, 33 médailles de bronze pour 30 années de présence, 22 médailles d'argent pour 40 années, 12 médailles d'or pour 50 années et 2 médailles de vétérans.

Le secrétaire donna ensuite de nombreux renseignements sur les sociétés des auteurs et sur les circulaires adressées aux sociétés, puis demanda à l'assemblée d'accorder la vice-présidence d'honneur à M. Thauroux, ancien vice-président, pour le renouveau des 22 années passées au comité de la fédération.

Le festival de Château-Renaud a obtenu un grand succès populaire avec 25 sociétés présentes, ainsi que le concours qui a eu lieu le mardi 26 février à la salle de la Jeunesse et des Sports. Les sociétés ont obtenu des prix en espèces, médailles et diplômes.

Cette année pour 1965 le festival concours départemental aura lieu à Chalon le 13 juin 1965, comme l'année dernière, la Fédération organise, le matin du concours réservé aux sociétés de la Fédération d'Indre-et-Loire. Il sera également doté de prix en espèces médailles et diplômes.

Pour les festivals cantonaux des dates sont maintenant retenues : Rochecorbon, le 25 mai; La Roche, le 20 mai; Montlouis, le 30 juin; Evreux-Montlouis, le

27 juin; Genille, le 4 juillet; Saint-Paterne, le 4 juillet; Saint-Martin-le-Beau, le 25 juillet; La Chapelle-sur-Loire, le 8 août; Monthodon, le 22 août; Lime-ray, le 29 août et, Château-la-Vallière, dont la date n'est pas encore fixée.

Examens: Le secrétaire aux examens, M. Calicau, adressa ses félicitations aux directeurs et professeurs des sociétés pour les résultats obtenus par les élèves, il renouvela ses remerciements à M. Albrès, directeur du Conservatoire; MMes et MM. les professeurs du Conservatoire, les membres du jury pour l'aide si précieuse qu'ils nous apportent. Puis il ressort de son rapport que 31 sociétés ont présenté 199 élèves en légère diminution sur l'année dernière, mais constate que le niveau s'est amélioré.

Il indique que les sociétés ont reçu le règlement des examens et que le programme leur serait adressé très prochainement. La date des examens étant fixée pour le 25 avril.

M. Doussot, secrétaire aux assurances, trouve que 82 sociétés seulement sont assurées, il estime que ce n'est pas suffisant devant les responsabilités qu'elles encourent en omettant de s'assurer.

Le rapport du congrès de la Confédération musicale de France a, en l'absence de M. Froidefond, été lu et commenté par M. Calicau, ce compte rendu très

Assemblée générale de l'Union des Sociétés Musicales des cantons d'Epervay et Dormans
D'après le compte rendu de l'Assemblée générale de l'Union des Sociétés Musicales des cantons d'Epervay et Dormans, tenu le 25 juillet 1965, cette très sympathique réunion prit fin.

Assemblée générale de l'Union des Sociétés Musicales des cantons d'Epervay et Dormans
D'après le compte rendu de l'Assemblée générale de l'Union des Sociétés Musicales des cantons d'Epervay et Dormans, tenu le 25 juillet 1965, cette très sympathique réunion prit fin.

Assemblée générale de l'Union des Sociétés Musicales des cantons d'Epervay et Dormans
D'après le compte rendu de l'Assemblée générale de l'Union des Sociétés Musicales des cantons d'Epervay et Dormans, tenu le 25 juillet 1965, cette très sympathique réunion prit fin.

Assemblée générale de l'Union des Sociétés Musicales des cantons d'Epervay et Dormans
D'après le compte rendu de l'Assemblée générale de l'Union des Sociétés Musicales des cantons d'Epervay et Dormans, tenu le 25 juillet 1965, cette très sympathique réunion prit fin.

Assemblée générale de l'Union des Sociétés Musicales des cantons d'Epervay et Dormans
D'après le compte rendu de l'Assemblée générale de l'Union des Sociétés Musicales des cantons d'Epervay et Dormans, tenu le 25 juillet 1965, cette très sympathique réunion prit fin.

Assemblée générale de l'Union des Sociétés Musicales des cantons d'Epervay et Dormans
D'après le compte rendu de l'Assemblée générale de l'Union des Sociétés Musicales des cantons d'Epervay et Dormans, tenu le 25 juillet 1965, cette très sympathique réunion prit fin.

complet fait ressortir les nombreuses activités de la Confédération.

Le compte rendu financier de M. Lefèvre, trésorier, fait état d'une bonne situation financière, il demande aux sociétés de lui faciliter dans l'envoi des cotisations et du bulletin d'abonnement du Journal, il termine en insistant près des sociétés d'avoir chacune un compte postal.

Le rapport de la Commission de contrôle présidée par M. Lheritier approuva sa gestion et lui adressa ses félicitations sous les approbations unanimes de l'assemblée.

Après les questions diverses, l'assemblée passa à l'élection du tiers sortant des membres du Comité directeur. Ont été élus et élus : MM. Caillieu, Dobonduc, Doussot, Gautier Marcel, Monberger, Ouchet, Poupin, Pauvert, Chopis.

A la suite de l'assemblée générale, le comité s'est réuni pour procéder à l'élection de son bureau. Ont été élus : président, M. Ouchet ; vice-présidents, MM. Delaunay, Froidefond, Monberger, Grousseau ; secrétaire général, M. Dorizon ; secrétaires adjoints aux examens, M. Caillieu ; aux assurances, M. Doussot ; aux récompenses, M. Rio ; trésorier général, M. Lefèvre, trésorier adjoint ; M. Roux et M. Rio assureront les fonctions d'archiviste.

propriétaire, M. Lalzé, tous ses amis et amis de la musique.

Notre harmonie ouvrit le programme et, sous la direction de son chef, M. François, fit entendre successivement : « La Marche des Cadets », de Souza ; l'ouverture d'« Egmont », de Beethoven ; « La Chanson de Printemps », de Mendelssohn (trombone solo : Serge Perceveau), « La Suite Poétique », de Thiry, et la « Petite Symphonie en quatre chœurs », de Thiry. Les auditeurs purent juger, à l'écoute de ces différents morceaux, des progrès accomplis par nos musiciens.

Au cours de la seconde partie, nous avons eu la grande joie d'applaudir deux très grands artistes : Mme Luce Campan, première chanteuse du Grand Théâtre de Tours, et M. Raymond Bisbal, ex-pensionnaire de l'Opéra d'Alger. Ceux-ci étaient venus en toute simplicité prêt à leur concours à cette petite soirée, et nous ne saurions trop les en remercier. Le public sut apprécier la qualité exceptionnelle de leur audition, et leur témoignage sa satisfaction par des applaudissements nourris. Le piano d'accompagnement était tenu avec brio par Mme Marguerite Senne, du Grand Théâtre de Tours.

L'honneur de clore ce spectacle était réservé aux jeunes artistes de l'école municipale de Musique de Bléré. Cette chorale, animée par M. François, est composée de 35 jeunes fillettes et garçons, et n'a que trois mois d'existence. Elle n'en fit pas moins preuve d'une excellente tenue musicale. La justesse et la fraîcheur de ces voix, joints à un excellent sens de la mesure, souleva l'enthousiasme de l'assistance.

Cette soirée était placée sous la présidence de M. Reullion, maire de Bléré. On pouvait également reconnaître : M. Dumoulin, vice-président du Conseil général, maire de La Croix ; M. le capitaine Daïron, chef de la Musique de la 10^e Région ; M. Pommard, sous-chef de la Musique de la 10^e Région ; M. Matte, tambour-major de la Musique de la 10^e Région ; M. Balagna, chef d'orchestre du Grand Théâtre de Tours ; M. Froidefond, vice-président de la Fédération des Sociétés musicales d'Indre-et-Loire, remplaçant le président Ouchet, excusé ; MM. Bonnal, Debondue, de la Fédération musicale d'Indre-et-Loire, et les présidents de nombreuses sociétés locales.

Un public nombreux et attentif garnissait toutes les places mises à sa disposition. Les dirigeants de la Lyre Bléroise lui sauront gré de l'attention avec laquelle il suivit les différents numéros de ce programme. Bien souvent, l'audition des plus belles œuvres sont gâchées par un « bruit de fond » fort désagréable. Il faut féliciter nos spectateurs de la discipline qu'ils surent observer à cet égard.

A l'issue de cette soirée, un vin d'honneur réunissait tous les participants. Le président Abel Avenet remercia tous ceux qui apportèrent leur concours à la belle réussite de ce concert, et notamment M. François, maître d'œuvre de cette réalisation. Celui-ci à son tour remercia la municipalité de Bléré, pour les efforts qu'elle fait en faveur de la musique, et qui ont permis la création d'une école municipale de musique dont les élèves viendront renforcer dans les prochaines années les rangs de notre société.

NORMANDIE

A l'Ecole normale supérieure de la rue d'Ulm

Ce qui suit pourrait faire partie des « Notules Musicales », de M. Aubanel, mais, la Normandie revendique le privilège de la mentionner dans sa rubrique car, le « motteur en scène » est à nouveau le jeune Alain Baudot, fils de notre ami M. Baudot, directeur de l'Ecole de Musique à Bayeux. L'an dernier, un entrefillet « Le saviez-vous ? » narrait un concert monté par A. Baudot avec ses camarades de « Normale Sup. ». Le 8 février dernier, la salle des fêtes de l'école a été le témoin d'une remarquable audition de musique de chambre par l'orchestre et la chorale de l'école, le tout mis au point et dirigé, de main de maître, par Alain Baudot. M. le Doyen de la Sorbonne, M. le directeur de l'école, professeurs de la Sorbonne et de l'école, Huguet Dreyfus, la célèbre claveciniste, honoraient de leur présence l'accorte assemblée.

Le programme, minutieusement mis au point comportait les œuvres maîtresses ci-après : Ouverture, Air-Gavotte de la « Suite en sol majeur », pour cordes, de Telemann ; « Concerto grosso N° 2 en fa majeur », de Corelli ; « Divertimento N° 2 pour 2 clarinettes et basson K 229, de Mozart ; « Concerto en ré mineur », de Bach, pour clavecin et orchestre ; enfin, « La Cantate N° 84 », de Bach Dominica septuagésime. Pour l'exemple, nous donnons les noms et qualités des exécutants. Que ceux qui prétendent qu'on ne peut mener de pair études supérieures scolaires et études musicales en prennent de la graine...

Hautbois : Yves Poucel (élève du Conservatoire National de Musique).
Clarinettes : Joël Martin (physicien, 2^e année) ; Alain Vincin.
Basson : Jacques Vey (agrégatif de mathématiques).

Violons : Anne Lecarme (C.N.R.S.) ; Monique Nonotte (E.N.S. Sèvres, agrégative de mathématiques) ; Bernadette Dressler (dessinatrice) ; Edmond Busko (agrégé de mathématiques, 4^e année) ; Philippe Morando (agrégatif de mathématiques) ; Robert Muller (conservateur philosophe) ; Christian Peliaumal (licencié de lettres) ; Pierre-Etienne Will (sinologue, 2^e année).
Altos : Bruno Morando (bureau des longitudes) ; Antoine Salin (physicien, 3^e année) ; René Spector (mathématicien, promotion 1959).

Violoncelles : Bertrand Morando (licencié de mathématiques) ; Alain Pasquier (agrégatif de lettres) ; Gilles Petit (agrégué).

Clavecin : Nicole Schwartz (E.N.S. Sèvres, licencié de mathématiques) ; Jean-Max Gaudillière (diplômé de lettres).

Chant : Francine Esch, soprano (E.N.S. Sèvres, diplomate de lettres).
Direction : Alain Baudot (agrégatif de lettres)

Nécrologie

A « La Fraternelle » de Caen

Elle vient de perdre l'un de ses plus anciens et fidèles piliers : Albert Lecomte. Victime d'un accident causé par un jeune cycliste qui l'a renversé... Agé de 77 ans, il assurait depuis plus d'un demi-siècle la partie de baryton solo. Ancien instituteur, ancien élève de l'Ecole normale de Caen où, de son temps (et du nôtre) il y avait une belle fanfare (qui faisait d'ailleurs la fierté du directeur de l'école). Les temps sont hélas changés ! La musique a toujours été pour lui une seconde vie. Pendant la guerre 1914-18, où il fut prisonnier, il fonda et dirigea une musique avec ses compagnons de captivité et depuis son retour, c'est « La Fraternelle » qui a été son refuge artistique. Contemporain de notre ami Bellis, directeur de cette belle phalange, avec aussi l'ami Duval (basse que la maladie prive d'être exécutant) Albert Lecomte formait un trioviral que l'on supposait inamovible pour la vie de « La Fraternelle ». Au cimetière, au seuil de sa tombe, ses camarades par des accents mélodiques douloureux lui ont rendu un suprême hommage et exprimé un touchant adieu confirmé par une allocution du « chef ».

A la Société musicale de Pont-des-Vers.

La aussi la sournoise faucheuse a ravi à cette petite société rurale l'un de ses meilleurs et plus anciens éléments : M. Dumoulin, réfugié belge après la première guerre mondiale, âgé de 15 ans, il entra comme apprenti tisserand à l'usine locale et simultanément à la société musicale qu'il devait subitement quitter le 10 février dernier. Agé seulement de 64 ans, en 1900 il avait reçu la médaille de la C.M.F. pour 39 années de présence et de dévouement dans la même société. Les obsèques ont été rendues plus émouvantes par les accents funèbres de ses camarades et le discours d'adieu de M. Verrier, maire, directeur de l'usine et président de la Société musicale.

Aux familles éplorées, aux deux sociétés endeuillées, nous adressons avec nos plus vives condoléances, l'assurance de notre douloureuse sympathie.

BAYEUX

Sous la direction de M. Baudot, l'Union symphonique a donné à l'occasion de la Sainte-Cécile le programme ci-après : Ouverture de « La Flûte Enchantée », « Suite Caractéristique », de Moussorgsky ; Fantaisie sur l'opérette « Paganini », Sélection sur « Rose-Marie », et « Paso-Doble Segundillas », de José del Montero.

A l'occasion de la distribution des prix aux élèves de l'école de musique ayant subi les épreuves fédérales, la lecture du palmarès par M. Baudot, directeur, a été entrecoupée par l'exécution de « Marche Solennelle », d'Haendel, par l'ensemble des instruments à vent, sous la direction de M. Oudenard, « Première leçon », texte et musique de M. Baudot par la classe de cordes et les petits des classes de solfège (dir. Mme Lemarchand) ; « Rigaudon de Dardanus », J.-Ph. Rameau, par le cours supérieur de cordes ; a) « Chanson de Thibault VI, roi de Navarre », duo pour trompettes, Alain Sallot, Christian Portet ; b) « Thème et Variations », de Mozart, duo pour clarinettes, J.-J. Huet, J. Hanlier ; c) « Danso pour Néfertiti », de R.-A. Baudot, violon, Mme Lemarchand, clarinette, Claude Dazel, percussion, MM. Roux, Gilbert ; d) « Hommage à Monsieur Sax », de R.-A. Baudot (première audition) trio pour saxophones, ténor, M. Oudenard ; alto, Pierre Sallot ; soprano, M. Baudot ; e) Sainte-Cécile à Amblyny, andante religioso, de R.-A. Baudot ; f) « Pontarcher », allegro de concert, de R.-A. Baudot, par l'orchestre des cadets.

Nouveauté

Pour vos Concerts, Festivals, morceaux d'ensemble, concours etc. DEMANDEZ AUX

Éditions CHAMPEL à NEUVILLE-SUR-AIN (AIN)

Notre hymne

(GLOIRE A LA MUSIQUE)

Poème de A. Failet, musique de Fr. Menichetti pour HARMONIE, FANFARE et CHORALE.

Cet hymne peut être exécuté aussi par la chorale seule ou accompagnée par l'harmonie ou fanfare.

LISEUX

Auditions des élèves de l'Ecole de musique

Une première soirée a été consacrée aux seuls élèves des classes de piano ; professeurs, M. Muckensturm, directeur de l'école, et Mme Muckensturm, élève du maître P. Sancin. On a applaudi des talents en herbe et de jeunes sujets prometteurs... dans les plus grands, des jeunes filles pleines de tempérament et dotées d'un acquis certain, nous espérons en voir quelques spécimens aux épreuves de la division d'excellence en octobre prochain. Beaucoup seraient à citer mais nous devons cependant faire une entorse au règlement en rappelant les braves enthousiastes soulevés par la brillante exécution de l'« Invitation à la Valse à 4 mains », par Mlle Braconnier et Prospero ou en finale de la soirée « Czardas », de Wurmser par Mlle Bourgine et Jean.

Deux jours plus tard ce fut le triomphe des « Cordes » et des « Vents ». « Un Duo », de Mazas, par la classe de violon ; « Lied », de Mendelssohn, et « Menuet », de Boccherini, par un groupe de clarinettes, saxos et bassons ; « Chant sans paroles », de Clérissa, pour cor, accompagné par une élève de la classe de piano ; « Romance », de Mozart, et « Fugue », de Haendel ; violons, violoncelles, piano à 4 mains « Petite Messe », de Schumann, et « Air du Pays d'Or », ensemble de la classe de flûte accompagnée de clarinettes ; « Chant Polonais », de Chopin, et « Air de Chasse », de Schumann, par un ensemble de cuivres (pistons, trompettes, bugles, cors, trombones, tubas) et pour clore la première partie Ouverture du « Barbier de Séville », de Paësiello, par l'orchestre des élèves, sous la direction de M. Muckensturm.

Le rideau se leva en deuxième partie sur « Chanson d'Autrefois » et « Villedu de l'Ange Gardien », de G. Périé par un remarquable quatuor de saxos. Deux mouvements du « Concerto en la mineur », de Vivaldi, par les élèves du cours supérieur de violon, une « Sonate en trio », de Mozart, par 7 clarinettes du cours supérieur, « Choral », de Schumann et « Chœur des Esclaves », de Mozart, par la classe de clarinette. Une trentaine de sujets ; deux mouvements de la « Symphonie en ut », de Gossec, par la formation harmonie, sous la direction de A. Petit et en apothéose finale qui a justifié en les honneurs du bis, la grande formation harmonio-symphonique dans « Così Fan Tutte », de Mozart, et « Marche Solennelle », de Beethoven.

EVREUX

Fidèle au principe qui incite, plusieurs fois par an, à proposer à ses élèves et aux mélomanes ébriés, de jeunes instrumentistes pleins de talent et d'avenir, M. Lion, directeur de l'Ecole de Musique « Emile Clérissa » avait organisé dimanche, au théâtre, un concert de qualité avec le concours du quatuor à vent « Jean-Philippe Rameau ».

MORCEAUX DE CONCOURS et PIÈCES D'AUDITION

Collection facile composée à l'intention des Succursales du Conservatoire et des Ecoles de Musique

FLUTE

1 ^{re} année :	Dautremey, A PETIT PAS	8,50
2 ^e année :	Carles, VIEILLE CHANSON Charpentier (J.), POUR SY- RINX	6,60
	Kai, ANDANTE	5,80
	Vachey, INTERMEZZO	5,80
3 ^e année :	Aubin, LE CALME DE LA MER White, DUETTINO	10,10
		5,80
4 ^e année :	Franco, THEME ET VARIA- TIONS	12,00
	Goossens, SCHERZO FANTAS- QUE	8,50
5 ^e année :	Dubois (P.-M.), NOVELETTE Shinohara, KASSOUGA	8,50
		10,10

HAUTOIS

1 ^{re} année :	Albrespie, ELEGIE	5,80
	Bariller, MINIATURES	5,80
	Kai, PASTORALE	5,80
2 ^e année :	Goossens, ISLAMITE DANCE	6,60
3 ^e année :	Carles, LE TROUBADOUR	6,60
	Dubois (P.-M.), PASSEPIED	8,50
	— DEUX PAYSAGES	8,50
	Villette, ROMANCE	6,60
	— SERENADE	6,60
4 ^e année :	Arrieu, IMPRONPTU	8,50
5 ^e année :	Tomasi, DANSE AGRESTE	8,50

CLARINETTE

1 ^{re} année :	Ameller, CANTILENE	5,80
2 ^e année :	Vachey, ELEGIE ET DANSE	6,60
3 ^e année :	Aubin, LE CALME DE LA MER Beck, LEGENDE	10,10
		8,50
	Villette, ROMANCE	6,60
	Weber (Alain), MELOPEE	5,80
4 ^e année :	Dewanger, BALLADE	10,10
5 ^e année :	Bozza, CAPRICE IMPROVISA- TION	12,00
	Koppel, VARIATIONS	12,00
	Tomasi, DANSE NUPTIALE	8,50

BASSON

1 ^{re} année :	Houdy, RONDEL	5,80
2 ^e année :	Bariller, FANTASIO	6,60
	Villette, CANTILENE	5,80
3 ^e année :	Reutter, SERENADE	8,50
4 ^e année :	Clérissa, NOTTURNO	12,00
5 ^e année :	Di Domenico, SONATINA	10,10
	Tomasi, DANSE GUERRIERE	10,10

SAXOPHONE

1 ^{re} année :	Bozza, PARADE DES PETITS SOLDATS	5,80
	— REVE D'ENFANT	6,60
	Carles, CANTILENE	6,60
2 ^e année :	Bozza, PETITE GAVOTTE	6,60
	— MENJET DES PAGES	5,80
3 ^e année :	Dubois (P.-M.), DIX FIGURES A DANSER	13,30
4 ^e année :	Dubois (P.-M.), MAZURKA	10,10
5 ^e année :	Husa, ELEGIE ET RONDEAU	13,30

TROMPETTE (ut et si b)

et CORNET (si b)

1 ^{re} année :	Gallois-Montbrun, MARCHE	5,80
2 ^e année :	Brun, PROMENADE	10,10
	Feld, INTERMEZZO	10,10
	Mihalovici, MEDITATION	8,50
3 ^e année :	Raphaël, (Guenter), MARCHE Shinohara, TROIS PIECES CONCERTANTES	8,50
		13,30
	Vachey, ARIA ET MARCATO	10,10
4 ^e année :	Albrespie, LIED ET SCHERZO	10,10
5 ^e année :	Martini, SONATINE	13,30

COR

1 ^{re} année :	Charpentier (J.) POUR DIANE Rueff, CANTILENE	6,60
		6,60
2 ^e année :	Bonneau, SOUVENIR	8,50
3 ^e année :	Pyncoeu, BERCEUSE ET PE- TITE GAVOTTE	10,10
	— CHANSON ET DANSE PAYSANNE	10,10
	— REVERIE ET DANSE SYN- COPEE	10,10
4 ^e année :	Carles, CHORAL	8,50
	Hessenberg, NOCTURNE ET RONDO	10,80
	Weber (Alain), IMPROVISA- TION	6,60
5 ^e année :	Bozza, SUR LES CIMES	12,00
	Di Domenico, VARIAZIONI	10,10
	Echevarria, INTERMEZZO	10,10
	Mihalovici, EPISODE	10,10
	Tomasi, DANSE PROFANE	8,50

TROMBONE

1 ^{re} année :	Gagnebin, SARABANDE	5,80
2 ^e année :	Gabaye, COMPLAINTÉ	5,80
3 ^e année :	Reutter, OSTINATO	5,80
4 ^e année :	Dubois (P.-M.), CORTEGE	8,50
5 ^e année :	Casmière (Y. de la), THEME VARIE	10,10
	Dubois (P.-M.), DEUX MAR- CHES	10,10
	Rivière (J.-P.), BURLESQUE	10,10

TUBA, TROMBONE-BASSE

ou SAXHORN-BASSE clé de fa

1 ^{re} année :	Bariller, L'ENTERREMENT DE SAINT-JEAN (ut et sib)	6,60
2 ^e année :	Clérissa, VOCE NOBILE (ut et sib)	6,60
3 ^e année :	Bariller, HANS DE SCHNOKE- LOCH (ut et sib)	10,10
	Gabaye, TUBABILLAGE (ut et sib)	10,10
4 ^e année :	Tomasi, DANSE SACREE (ut et sib)	10,10
5 ^e année :	Fayenlle, BRAVACCIO (ut et sib)	12,00

Tous ces morceaux sont vendus instrument et piano

La liste complète des morceaux de concours sera envoyée franco sur demande

ALPHONSE LEDUC, 175, rue St-Honoré, PARIS

Manufacture d'ANCHES

POUR INSTRUMENTS DE MUSIQUE

DERU

Ets DERU, 10, r. de la Fontaine-du-Bui Paris 606-33-41

Cet ensemble composé de premiers prix du Conservatoire compte parmi ses exécutants deux professeurs de l'École de Musique : MM. Jean-Claude Brion, clarinette, et Maurice Pruvost, flûte. Leurs élèves, nombreux dans la salle, les ont vivement applaudis en même temps que Pierre Venol, hautbois ; Robert Tassin, cor ; Jean Laroque, basson, et la pianiste Brigitte Lion. Ce fut donc une réunion tout à l'honneur des jeunes.

Haydn, Schumann, Danzi, Pierné, Milhaud, Gaubert, Arnold et Damase figuraient au programme. Toutes ces œuvres mirent en valeur les sonorités propres et les ressources des divers instruments du quintette, à commencer par le « Divertissement », de Haydn qui ouvrait ce concert.

On entendit ensuite « Fantaisie Stucke » pour clarinette et piano, de Schumann. Jean-Claude Brion et Brigitte Lion intervinrent à la perfection ce dialogue romantique.

La deuxième partie débutait par une « Pastorale », de Gabriel Pierné, qui mit le hautbois en vedette. Ce divertissement spirituel d'une rare richesse d'invention prouvait à celui de Darius Milhaud, dans « La Cheminée du Roi René ».

L'excellente pianiste Brigitte Lion revient ensuite au piano pour accompagner cette fois Maurice Pruvost à la flûte dans un « Allegro scherzando », de Philippe Gaubert.

On applaudit ensuite un « Divertimento » pour flûte, hautbois et clarinette, de Malcolm Arnold et « Dix-sept variations », de J.-M. Damase, pour quintette à vent.

Ce fut finalement un public ravi qui eut une ovation au quintette « Jean-Philippe Rameau » que l'on reverra avec plaisir figurer au programme des prochains concerts de l'École de Musique, fidèle à sa vocation de découvrir de nouveaux talents et de les aider à se manifester en public pour servir d'exemple et d'encouragement à ses jeunes élèves.

LA HAYE-DU-PUITS

La Musique municipale, en « mal de cœur », mais qui ne veut pas mourir, s'est adressée à M. Desmeulles, chef de l'Avant-Garde de Saint-Fromond, pour la sortir de l'ornière. Elle ne pouvait faire un meilleur choix ; la preuve en a été éclatante à l'occasion d'un premier concert de regroupement de nombreux anciens désirant faire de la musique sous une baguette autorisée... Programme modeste mais impeccablement présenté : « Défilé des Bataillons », « Fils de Brave » (marche anglaise), « Horizon Champêtre », « Le Calife de Bagdad », « Sortie Solennelle », de Stehar ; « Le Ténor ».

Pour agrémerter l'audition il a été fait appel au Quatuor de saxophones du Colectin (chef, M. Chernel) qui a enthousiasmé l'auditoire en faisant entendre « Rigaudon », de Rameau ; « Menuet », de Boccherini ; « Andante », de Tchaikovsky ; « Le Petit Nègre », de Debussy ; « Chanson d'Autrefois », de Pierné ; « Blue-Belle Polka », de O. Devevey.

Une école de musique est ouverte et, sous l'impulsion dynamique de M. Desmeulles, de nombreux élèves la fréquentent assidûment... Une société de plus qui présentera des candidats aux épreuves fédérales...

Et bravo et merci à M. Desmeulles, aimable professeur pour le maintien de nos sociétés rurales !

SAINT-FROMOND

L'Avant-Garde a tenu son assemblée générale annuelle à la mairie.

Le président-directeur Desmeulles fit un exposé de l'activité de la musique pendant l'exercice 1964. Elle a prêté son concours à 39 manifestations diverses ; de plus, il convient d'ajouter trois cours de solfège, une répétition générale par semaine et les cours de technique instrumentale donnés tous les jeudis, de 9 h. à 19 h. L'activité se situe belle phalange se porte donc à plus de 250 services pour l'année...

Le chef de musique remercia ensuite les professeurs et tous les musiciens de leur bon esprit de camaraderie, de leur assiduité et des efforts constants fournis par chacun. Il rappela que le succès obtenu est dû en premier lieu à l'école de musique, où chaque élève doit commencer par consacrer au minimum deux années à l'étude du solfège avant de posséder un instrument et continuer ensuite obligatoirement ces cours de solfège.

Puis M. Desmeulles exprima toute sa satisfaction pour les résultats obtenus par les élèves : M. Léopold Desmeulles, actuellement engagé et baryton solo à la Musique principale des troupes de Marine a été brillamment admis au Conservatoire National Supérieur de Paris, MM. Christian Delange et Daniel Firmin, qui ont reçu le diplôme d'Écuyer au Royaume de la Musique. Il souligna le beau succès des jeunes élèves qui, sur 29 épreuves passées aux examens de la Fédération musicale de Normandie, ont obtenu 29 premières mentions. Résultat encourageant pour l'école de musique où 12 nouveaux élèves sont venus s'inscrire cette année.

Félicitations également à M. Pierre Leoulon pour sa récente promotion au grade d'officier de l'Éducation sociale, ainsi qu'à MM. Fernand Bihel, Louis Ygouf, Julien Folgnavant, Georges Thomas, André Firmin et Louis Lecanu à qui la croix de Chevalier du « Mérite » vient d'être attribuée en récompense du dévouement dont ils font preuve depuis de longues années.

Après lecture du rapport financier pour l'année 1964, il ressort une dépense de 1.135.000 AF, pour achat, réparation d'instruments et renouvellement du matériel, répertoire, solfèges et méthodes.

Effectifs : La musique compte actuellement 42 musiciens dont cinq sous les drapeaux. À ce sujet M. Desmeulles déplore la désinvolture des services intéressés par l'affectation des jeunes recrues. Il n'est tenu aucun compte des compétences de chacun. Aucun jeune musicien sous les drapeaux n'est versé dans une unité possédant une musique, malgré les demandes faites, malgré les diplômes qui justifient les aptitudes et ce qui est encore plus déplorable, malgré les interventions répétées des chefs de musique militaires qui voient de ce fait leur musique périr. Ce manque de coordination est regrettable. M. Desmeulles y voit une singulière façon d'utiliser les compétences dans une armée qui cherche des techniciens et se veut cependant moderne et en progrès.

C'est ainsi, ajoute M. Desmeulles, pour citer un exemple, qu'un excellent musicien de l'Avant-Garde est affecté actuellement à Orléans comme jardinier, alors que de nombreuses musiques militaires sont contraintes de ne jouer que des marches et des pas redoublés faute d'éléments variables.

Pour terminer, M. Louis, maire de Saint-Fromond, félicite tous les musiciens pour le bon esprit dont ils font preuve et les remercie du rayonnement qu'ils apportent à la commune. Il annonce la construction prochaine de la Maison des Jeunes qui leur permettra d'avoir des salles de répétitions et de concerts à la mesure de la société.

SAINT-LO

Le dernier trimestre 64 a été particulièrement chargé. En effet, depuis la nomination du nouveau directeur, M. Guy-Louis Carrière, premier prix du Conservatoire National de Paris, un premier concert a été donné le 14 octobre ; programme de musique viennoise : « Annen Polka », « La Chauve-Souris », « Légende de la Forêt Viennoise », « Sang Viennois », « Trois Valses », et pour terminer, « Saint-Cyr » avec la clique des sapeurs-pompiers. Ce concert devait être doublé le 11 novembre à l'Hôpital Mémorial Franco-Américain.

Le 6 décembre, en l'honneur de sainte Cécile, à la messe de Notre-Dame : « Le Chant Religieux », de Palestrina ; « Le Chant de la Creuse », de César Franck ; l'Intermezzo de Cavalleria Rusticana ; et l'Entracte de l'« Ariéenne » furent exécutés.

L'après-midi, devant une salle où l'on comptait près de 1.000 personnes pour les 600 places du théâtre, furent interprétés : l'« Italienne à Alger », « La Symphonie Inachevée », par le quatuor de saxophones « Deux Pièces », de Schubert, et le « Chant des Matelots », de Schumann, et par un ensemble de 130 exécutants, chorale et musique : la suite de l'« Ariéenne », et en bis « La Marche des Anges ». Notons qu'au cours d'une séance précédente, ces deux morceaux avaient été enregistrés pour le spectacle « Son et Lumière » de la crèche de Noël du 24 décembre.

Enfin pour clore ce trimestre, un récital de piano, avec Mme Colette Gartenlaub, premier Grand Prix de Rome de composition, professeur au Conservatoire National Supérieur de Paris, a remporté un grand succès auprès des mélomanes Saint-Lois.

Signalons pour terminer, que l'école de musique a effectué une rentrée record avec 151 inscriptions. L'ensemble symphonique de l'école de musique s'est d'ailleurs produit, avec le concours de sa chorale, à l'Hôpital Mémorial le 18 décembre avec le programme suivant : « Marche Turque », « Réverie », de Schumann ; un air de la « Création » d'Haydn, par Mlle Mesnilroy à la flûte ; « Syrinx », de Debussy ; par la chorale : 5 canons populaires et une harmonisation de G.-L. Carrière sur « L'Amour », de Moy, et enfin une grande fantaisie sur les « Contes d'Hoffmann ».

Dans la vie, chacun de nous reçoit plus de critiques que de compliments. Il y a cependant des moments qui permettent d'éprouver sinon de la joie, du moins une satisfaction profonde.

Ce fut le cas pour les personnes qui assistèrent, au Théâtre Roger-Ferdinand, à l'enregistrement des œuvres exécutées ensemble par la Musique municipale et la Chorale mixte du Lycée Le Verrier, sous la direction de M. Carrière.

M. Henri Lébard, maire de Saint-Lô, conseiller général, M. Lantier, adjoint, chargé des Beaux-Arts ; M. Deschamps, président de la Musique municipale ; M. Colonneau, président du Comité des fêtes ; M. Roland Varin et quelques autres personnalités étaient présents. Dans la coulisse, où M. Paul Beuve enregistrait les divers morceaux, il y avait M. Desmeulles, chef de la Musique de Saint-Fromond, ancien soliste à la Garde Républicaine. L'on comprend fort bien que M. Carrière lui ait demandé son concours pour juger de l'audition, audition qui n'était pas sans causer quelque soulai au chef qui, pour la première fois, avait à synchroniser ses troupes » et la centaine de jeunes filles et garçons composant la chorale du lycée.

Tout se passa fort bien. Musiciens et choristes ne firent pas de fautes graves. Les interventions du chef et de M. Desmeulles n'eurent lieu que sur des points de détail.

Puisque tout allait bien dans l'ensemble, il ne restait plus qu'à finir.

On joua tout d'abord « La Marche des Anges ». Ce morceau étant terminé, M. Carrière demanda à M. Beuve une audition. Chacun écoutait attentivement. Quelques imperfections furent décelées et certains des pupitres furent déplacés parce qu'ils se trouvaient trop éloignés des micros. On recommença quatre ou cinq fois... et lorsque le magnétophone eut retransmis les sons des cuivres et la voix des enfants, M. Carrière et M. Desmeulles s'étant consultés, dirent : « C'est bien, c'est très bien ».

Il restait à attaquer « L'Ariéenne ». Là, les trompettes furent soumises à rude épreuve. Pour le profane, la première audition parut excellente, mais il y avait le chef qui dirigeait et le chef qui écoutait.

Ni l'un ni l'autre n'étaient pleinement satisfaits.

Une répétition par pupitre fut faite... les trompettes, les basses, etc.

Tout cela était vraiment passionnant. « L'Ariéenne », de Bizet, fut jouée plusieurs fois, pas toujours entièrement, les passages les plus difficiles étant repris particulièrement et ce fut la voix de M. Paul Beuve que l'on entendit, comme on l'avait entendue pour le « Chœur des Anges »... 5, 4, 3, 2, 1, 0...

— Nous sommes prêts ?

La baguette se leva et « Les Trois Grands Rois » qui allaient en voyage se mirent allègrement en route.

Nouvelle audition diffusée par le magnétophone. Nouvel entretien des deux chefs.

— Messieurs et mesdemoiselles, c'est très bien.

Sur ces mots et sur le sourire qu'arborait M. Carrière et M. Desmeulles, se terminèrent à la fois une séance de travail et un concert que les Saint-Lois et les milliers de personnes eurent le loisir d'apprécier...

LE HAVRE

Le centenaire de « La Lyre Havraise »

En prélude aux manifestations de son centenaire, la belle et valeureuse phalange participa aux Cinquièmes Semaines

Art de la Ville du Havre dans le grand salon de l'Hôtel de Ville et fit entendre, sous la direction de P. Monlon : « Sérénade d'Hiver », de Saint-Saëns ; « Silvestriek », de Bourgault Ducoudray ; « La Ronde », de Léon Manière ; « Ballade des Frères Panuce », de H. Busser, et « Cidre en fleur », de E. Durand.

Oui, le 24 octobre 1864, sous l'impulsion du typographe Auguste Blavet, entouré de quelques amis, la Lyre Havraise était fondée. Il y a donc, ce jour même, cent ans !...

Un mois plus tard, le 23 novembre, le sénateur-préfet de la Seine-Inférieure, grand officier de l'ordre impérial de la Légion d'honneur, signait l'arrêté autorisant en son article premier, le sieur Blavet à former au Havre une société chorale sous le nom de Lyre Havraise.

La Lyre Havraise était officiellement née.

À un siècle de distance, la Lyre Havraise poursuit toujours son but et maintient très haut la devise de sa jeunesse : « Art et Bienfaisance », brodée sur sa bannière, gravée sur son insigne et inscrite dans les cours de tous ses Lyriens.

Cent ans !... Il faudrait des colonnes et des colonnes pour rappeler les heures glorieuses de la grande chorale havraise. Ses jours fastes, ses jours graves, ses moments difficiles, sa persévérance à se relever de trois guerres frappant ses rangs : la dernière, encore très près de nous, détruisant la salle de la rue H. Cénestau, dont le fronton portait fièrement son nom, anéantissant sa glorieuse bannière et les précieux souvenirs du passé.

Pour célébrer dignement ce glorieux anniversaire, parcourons la longue route lyrienne.

Le 23 juillet 1865, une année ne s'était même pas écoulée, la Lyre Havraise, pour la première fois de son existence, sortait de chez elle, franchissait l'estuaire pour participer à son premier concours. C'était à Trouville. Les Lyriens étaient admis à y participer dans la deuxième section de la troisième division.

Le chœur imposé, « Au gré des flots », de A. de Roubin, était enlevé dans un mouvement superbe. Le morceau choisi, « Hommage à sainte Cécile », une composition de Blavet, était exécuté avec succès. C'était la première victoire.

Pourtant, le matin, après la lecture à vue qui n'avait pas été une réussite, au point que Blavet, rigueur, avait déclaré : « Demain nous nous remettons au solfège ». La trentaine de Lyriens, car ils n'étaient pas plus, venus à leurs frais, avaient arpenté tristement les rues trépidantes, sous une pluie battante...

L'après-midi, vainqueurs, ils se dirigèrent fièrement vers l'hippodrome où avait lieu la remise des récompenses, en particulier le premier prix d'exécution.

De retour au Havre, on allait plus sérieusement encore travailler le solfège...

En 1866, à Saint-Lô, la Lyre est en deuxième division. En 1867, à Caen, elle est montée en première... En 1870, à Evreux, elle est passée en division supérieure. En 1873, elle passe en première section de cette division... En 1876, à Dieppe, la Lyre est en division d'excellence, division dans laquelle, pendant soixante années, elle remportera des médailles d'or, des couronnes de vermeil, des objets d'art, des vases, un service de Sèvres, offerts par des présidents de la République.

En 1937, au concours d'Évian, la Lyre Havraise atteindra la faite de sa gloire, la division d'honneur ; à cette époque, avec ses « 120 hommes », elle ne peut monter plus haut.

Son directeur, René Fleury, venait de lui faire graver l'écheolon le plus élevé de la Confédération Musicale de France (nouveau créé).

Se montrant ainsi le digne successeur de Léon Belloc, des Amand, Mazaibert,

Turbot, Blavet, comme allait le devenir un Lucien Carpentier, lui aussi trop tôt disparu, à qui allait succéder Edmond Brett passant le relais à Paul Monlon, l'actuel successeur de cette belle lignée.

Afin de commémorer avec un élan tout particulier ce centenaire, un appel a été lancé aux Lyriens ayant cessé d'être actifs. Nombreux, doutant pour ainsi dire l'effectif des Lyriens fidèles, ils sont venus.

Le président Dalgue, lyrien depuis 1910, salua les revenants, souhaita que leur retour ne reste pas sans lendemain et les invita à reprendre place dans les rangs.

Imprégnés du rôle à jouer, ils entonnèrent, avec toutes les nuances désirables, la « Messe de Gounod » et le « Vivat », sous la direction de Paul Monlon étonné et ravi de retrouver en quelques secondes, un clavier rendant si bien.

C'est dans la vaste église Saint-Michel, nouvellement reconstruite, que la Lyre se fit entendre d'abord dans le « Chœur des Pèlerins », de Tannhäuser, « La Messe de Gounod », « De Profundis », de Beethoven et « La Procession », de C. Franck.

Le piano d'accompagnement fut tour à tour tenu par Mme Youx-Dallée et J. Lefebvre, Lyrien, directeur de la Chorale mixte « La Gamme » comme sa sœur locale en division d'honneur.

Réception ensuite à l'Hôtel de Ville et traditionnel banquet avec tous les discours flatteurs que l'on devine. M. Anne, encore souffrant, devant ménager ses déplacements, avait délégué M. Bolland, vice-président pour la Seine-Maritime, pour représenter la Fédération et la C.M.F. ; c'est lui qui eut l'honneur et le plaisir d'épingler sur la belle bannière (dont la reconstitution est due à l'initiative du regretté Marcel Koch) la plquette centenaire de la C.M.F. et de remettre de nombreuses décorations fédérales et confédérales (15 ans, 20 ans, 25 ans, 30 ans, 40 ans, 50 ans de présence sans oublier celle des vétérans à trois fidèles octogénaires).

Et maintenant, souhaitons que ce sur-saut se poursuive et que l'évocation des souvenirs anciens soient les premiers du départ vers un deuxième centenaire aussi brillant malgré les difficultés matérielles et les contingences de l'existence actuelle.

Reprenant les termes d'une lettre de ne pouvoir assister aux manifestations de la journée émanant de M. R. Fleury, fils d'un ancien directeur et que nous faisons nos vœux : Blavet, Turbot, Belloc, Fleury, Carpentier, Ducheman, ont « pensé » la Lyre pour mille ans !

De bonnes résolutions dû être prises en ce jour faste car au concours prochain, « La Lyre » vient y défendre son titre en division d'honneur...

CHARTRES

Sainte-Cécile de l'Harmonie Saint-Ferdinand

En l'église Saint-Aignan de Chartres, l'Harmonie Saint-Ferdinand a prêté son concours lors de la messe en l'honneur de sainte Cécile, patronne des musiciens.

Le programme composé d'œuvres religieuses fut exécuté sous la baguette autorisée de son directeur, J.-M. Biret.

L'audition commença par la « Marche Solennelle », de J.-M. Biret, puis successivement on apprécia :

« O Sautaris », de Yung (soliste, Bernard Gouler, baryton) ; « Nocturne », de Bach (solistes, MM. Ferrère, Bourgeois, flûte, et Peiger, hautbois) ; « Ave Maria », de Boïeldieu (soliste, Mlle Régine Rossy, mezzo soprano - « Largo », de Benedetto (soliste, M. Peiger) ; « Mésere » (Sonate au clair de lune) de Beethoven (soliste, Mlle Régine Rossy) ; « Notre Père » de Faure (Mlle Rossy et M. Gohier) ; « Cortège de Vestales », de Watelet.

une reproduction rapide, peu onéreuse (de 1 à 100 copies)

COMPOSITEURS, vos manuscrits sont précieux, uniques, irremplaçables. Vous ne craignez plus de les perdre, de les détériorer, de les confier à un tiers puisque vous pouvez très aisément en faire tirer des copies parfaitement fidèles.

LA NEOCOPIE MUSICALE, grâce au procédé héliographique permet une reproduction rapide, peu onéreuse et à un nombre d'exemplaires plus limité que ne l'autorise l'édition classique.

Vous pourrez diffuser votre œuvre auprès de vos relations, de la S.A.C.E.M., des interprètes, des chefs d'orchestre, des organes officiels, etc.

Tous renseignements à l'adresse ci-dessous ; envoi d'un dépliant et d'un spécimen sur simple demande.

de manuscrits

NEOCOPIE MUSICALE
6, rue des petits-champs paris tél. : 488 27 56

Instruments de Musique F. SUORE

17, avenue Trudaine — PARIS-9^e

TOUS INSTRUMENTS CUIVRE ET BOIS

REPARATION de tous instruments quelle qu'en soit la marque — Travail rapide — Exécution parfaite

Prix consciencieux

DEMANDER NOS TARIFS INSTRUMENTS ET EDITION

ORLÉANAIS-BERRY

PATAY

La fête de sainte Cécile débuta le samedi 21 novembre par un grand bal de la musique dans la superbe salle des fêtes.

Le dimanche, la messe en musique où fut exécuté « Messe en cinq parties sur des cantiques célèbres », arrangement de A. Martin. Puis ensuite un défilé en musique dans les rues de la ville.

L'après-midi sous la présidence de M. le sénateur, ce fut un concert connaissant un succès dépassant celui attendu.

La présentation, agrémentée de verve et d'humour, était excellente.

Au programme « La Marche de la 2^e D.B. », « Soir de Hollande », ouverture ; « La Marche des Forgerons », « Georgia ». Puis ce fut l'entracte, où M. le maire remercia les musiciens et ceux qui les dirigent, et M. Cornichon, président de la F.M.O.B., procéda à la remise de récompenses.

Le repas traditionnel était organisé le soir de ces festivités où présidait M. le maire et M. Cornichon.

BAZOUCHES-LES-GALLERAUDES

La fanfare municipale et les sapeurs-pompiers ont été ensemble Sainte-Cécile et Sainte-Barbe. Au cours de la messe, la fanfare interpréta « Messe Solennelle », de Helian, puis une interprétation magistrale d'un « Andante religieux », de Bojlin ; « Intermezzo de l'Ariéenne », de Bizet ; « L'Anglais de la Mer », de Cou-

blier, et pour finir la « Marche Triomphale », de Bojlin.

À la sortie, les deux sociétés se réunirent sur la place pour être reçues par MM. Joseph Viron, maire ; André Forteau et Pierre Viron, adjoint, accompagnés des membres du Conseil municipal, et que présentaient leur directeur, M. Pierre Guérin et le Lieutenant Lebrat accompagné du Lieutenant honoraire Leprince. M. Joseph Viron, président, fit l'historique de la société, de son espoir que des jeunes seront recrutés en attendant qu'un maître prenne en mains les jeunes élèves des établissements scolaires pour leur éducation musicale, puis remit l'agréable mission de recevoir des récompenses à plusieurs musiciens pour 31 ans d'activités : MM. Pierre Guérin, André Mineau, Lucien Mineau, Robert Langillaume, Henri Fradier.

SAINT-JEAN-DE-BRAVE

Le spectacle présenté les 5 et 6 décembre par la Société musicale de Saint-Jean-De-Brave fut un vrai succès.

La première partie était uniquement musicale et sous l'habile direction de M. Paulin Petit, les musiciens interprétèrent l'ouverture de « Hylas », de Messet, la « Sérénade », de Charles-Marie Vidor ; l'« Adagio », d'Albinoni, et la Suite de valse « Espana ». La batterie seule exécuta « Cœur et Union » et jointe à l'harmonie « La Fille du Régiment » et « Marche de la 2^e D.B. », le tout dans une impeccable présentation.

Le petit orchestre qui meublait les entrées, était composé uniquement de tout jeunes élèves qu'il faut complimenter pour leur bonne tenue et leur bonne interprétation des morceaux joués.

La deuxième partie théâtrale comportait cinq tableaux de la comédie de Molière-Eon : « Je dis tout », et elle remporta un égal succès que la première partie.

LA FERTÉ SAINT-AUBIN

L'Harmonie municipale a honoré Sainte-Cécile le 30 décembre par une participation à une messe à l'église de Saint-Aubin.

Au cours de l'office, elle exécuta un extrait du Largo de la « Deuxième Symphonie », de Beethoven, « Così Fan Tutte », de Mozart et « A la Gloire de Dieu », de Beethoven.

A l'issue de la messe, l'harmonie défila et se rendit au monument aux morts. M. Martin, président de l'harmonie et conseiller général, déposa une gerbe. Après ce pieux hommage, les musiciens se rendirent au restaurant du Peruis pour une petite réunion présidée par M. Martin. Le directeur, M. Julien Hannequin prit la parole pour remercier les personnalités présentes. « Sur 41 exécutants, dit-il, les 9/10^{es} ont moins de 20 ans. Quel réconfort pour ceux qui ont cru au renouveau de l'harmonie ».

M. Martin, président, tint à dire sa satisfaction de l'évolution de l'harmonie. Toute cette jeunesse présente est le gage d'un bon avenir pour l'art musical populaire et notre harmonie municipale.

VENDOME

L'Harmonie municipale unie avec le groupe choral Saint-Martin, ensemble représentant 130 exécutants, ont donné un brillant concert spirituel sous la direction de M. Emile Mounier, en l'église de La Trinité, et pour honorer dignement sainte Cécile le dimanche 22 novembre.

Messe exceptionnelle, où pour la première fois, les deux groupements ont donné l'audition intégrale de la « Messe en ut majeur », de Müllochaud. Ils ont en outre successivement interprété « Kyrie », « Gloria », « L'Entrée de la Colombe », de Gounod, ainsi que « Sanctus » et « Agnus Dei ». Ce concert spirituel fort apprécié des fidèles avait débuté par « Marche de Sacre de Napoléon 1^{er} », de Lecœur-Vidal, et pour se terminer par « Gloire à la France », de Bazin-Ailier.

M. le chanoine Nouvillon remercia musiciens et choristes pour cette participation, les félicita pour leur parfaite union, chacun de leur domaine, à cet art merveilleux qu'est la musique.

SALBRIS

Pompiers et musiciens ont honoré le 29 novembre, avec un programme commun leurs patronnes sainte Cécile et sainte Barbe.

Dès 10 h., en un court défilé, les deux sociétés se rendirent à l'église Saint-Georges. Au cours de la messe, l'Union musicale exécuta « Judex », de Charles Gounod, et « Berceuse de Jocelyn », de Benjamin Godard.

A la fin de l'office, M. le curé remercia les deux sociétés de s'être réunies et avant de procéder à la bénédiction de la nouvelle bannière de l'Union musicale, il demanda à ses paroissiens d'adopter les deux sociétés à poursuivre leur œuvre d'entraide dans l'union et la fraternité.

Les deux sociétés se rendirent ensuite au monument aux morts où la élite exécuta la sonnerie « Aux Morts ». M. Gamichon, président de la musique, et le capitaine Saugeat, commandant le Centre de secours, déposèrent chacun une gerbe et « La Marseillaise » clôtura cette cérémonie émouvante dans sa simplicité.

BAUGY

Les musiciens de la Lyre, joints aux musiciens de Jouet-sur-l'Aubois étaient Sainte-Cécile avec les sapeurs-pompiers qui honoraient Sainte-Barbe.

A 10 h., musiciens et pompiers se retrouvaient à la mairie d'où ils gagnèrent l'église. Au cours de la messe, la musique de Baugy-Jouet interpréta « Contemplation », « Tristesse », de Chopin ; « Fête des Anges », et « Ange de Lumière ». La musique était dirigée successivement par MM. Gibereau (Baugy) et Barbin (Jouet).

De nombreuses personnalités étaient présentes à cette double fête.

Après la cérémonie religieuse, ce fut un défilé à travers les rues du bourg, puis devant la mairie, tandis que la musique jouait les sonneries réglementaires, il fut procédé à la remise de décorations et récompenses.

LE CHATELET

Les musiciens castelotais renforcés par des éléments de l'Harmonie municipale de Cuzan sous la conduite du directeur, M. Simonet, se sont rendus en l'église Saint-Martial pour honorer Sainte-Cécile. Au cours de la messe célébrée par le doyen Brunet, les morceaux suivants furent exécutés : « La Madone », de Tillard ; « Enchantement d'un soir », de Debéacq ; « Chant de Sainte-Cécile », de Fanel ; « Versailles », de Bourbon.

Le cortège se rendit ensuite au monument aux morts, puis parcourut les rues de la ville aux rythmes de pas redoublés.

CHARENTON-DU-CHER

Très belle messe de Sainte-Cécile avec le concours du Réveil Charentonnais qui honora sa patronne. Le doyen Brossard a évoqué le pur visage de « Cécile » devenue sainte et patronne des musiciens.

Le Réveil a interprété sous la direction de M. Nicaud : « Défilé des Bataillons », « Retour au Bercail » et « Défilé ».

Après l'office, un tour en ville et un petit concert avant la galette traditionnelle.

SAINT-AMAND

Le dimanche 22 novembre, les musiciens de l'Union musicale sous la direction de M. Robert Legay, ont bien servi la musique et Sainte-Cécile. D'abord à la messe, où l'église était trop petite pour contenir l'assistance où l'on remarquait la présence de MM. Buterli, sous-préfet ; Duron, conseiller général, maire et président de la société, de nombreux conseillers municipaux.

Mme Leroy, à l'orgue, interpréta avec brio « Aria et Chœur », de Haendel. L'Union exécuta avec éclat le « Chœur des Prêtres », d'Iphigénie en Thauride, de Gluck.

Le chanoine Doucet a évoqué le centenaire de la société et remercié les dirigeants et les musiciens pour leur dévouement, et le programme musical magnifiquement interprété.

Ensuite l'Union musicale donna l'« Aria », de J.-J. Mayan ; « Hymne à sainte Cécile », du compositeur local Robert Turpin, et enfin la majestueuse « Marche des Prêtres ».

A l'issue de l'office, l'Union musicale défila dans les rues de la ville pour se retrouver l'après-midi, à 17 h., aux Carmes, pour y exécuter un superbe concert.

Au programme : « Marche des Prêtres », « Les Masques », de Pedrotti ; de la « Deuxième Symphonie », de Haydn ; « Romance et Minuetto », un air d'Espagne, avec de Massenet « Fête Bohème » tirée

des « Scènes Pittoresques ». Puis enfin, comme pièce maîtresse du programme, le quintette à vent du Conservatoire de Montluçon, avec MM. Troubat, hautbois, premier prix du Conservatoire de Paris, directeur du Conservatoire de Montluçon ; Camille Schmitt, flûtiste, professeur au même conservatoire ; Claude Glot, trompettiste, premier prix du Conservatoire de Paris ; Jean Giot, deuxième trompette ; Pierre Pradeau, trombone, professeur conservatoire de Montluçon, qui ont été éblouissants dans des œuvres de Purcell. Ces œuvres « Trompet Tune n° 4 », « La Bonduca », « Trompet Volontary » ont eu des serviteurs exceptionnels qui ont également mis en valeur un adagio de Haendel et un « Divertissement », de Coretti.

TOUT CE QUI CONCERNE

L'HABILLEMENT

Adressez-vous à un SPECIALISTE

UNIFORMES **REGNARD**

S.A. DENIAU-PIQUET 30, rue de Lisbonne - PARIS-VIII^e
Laborde 34-00.

LA TENUE DE DRAP A PARTIR DE 185 F

SEINE-ET-MARNE

Le congrès-réunion d'hiver a eu lieu dimanche 7 mars, à Fontainebleau, salle de l'école de musique, de nombreux délégués étaient venus des différentes régions du département.

Différents festivals sont envisagés en 1966 à Provins (qui sera une très grande manifestation de la musique populaire) en 1967 à Chelles (anniversaires de la fondation des sociétés musicales de Provins et Chelles).

En 1965, le congrès aura lieu à Bazoches-les-Bray pour le centenaire de la fanfare, un festival réunissant quelques sociétés est prévu.

Ajoutons que le dimanche 7 mars, des concours fédéraux se déroulaient à Fontainebleau, où l'on remarqua de futurs virtuoses, dont certains vont se présenter au Conservatoire de Paris.



SEINE ET SEINE ET-OISE

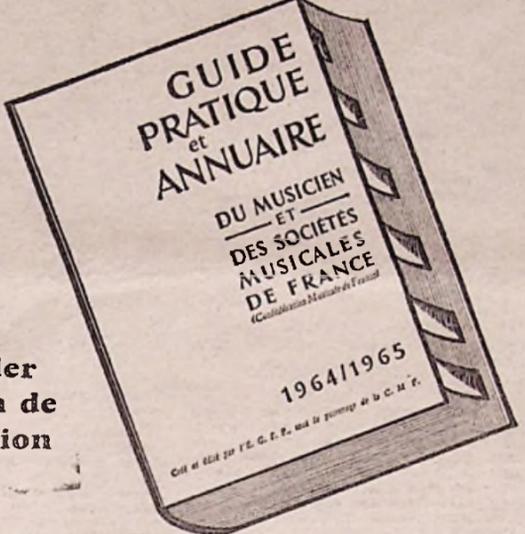
Orchestre Symphonique de la R.A.T.P.

On peut vraiment dire qu'on ne chôme pas, musicalement, à la R.A.T.P. et il faut bien reconnaître que notre ami Georges Fossier est un homme extraordinaire, débordant d'activité. Dans le numéro 180 de février, je rendais compte du très beau concert qui a été donné le 12 décembre, à la Salle Gaveau par l'Orchestre symphonique ; le 30 janvier, dans la même salle, un second concert magnifiquement réussi, lui aussi, allait aux nues ; le 27 février, Salle Pleyel, c'était à la vaillante harmonie de la R.A.T.P. de triompher — et d'une façon inoubliable — et voici que maintenant, à peine sommes-nous remis de cette manifestation d'une importance capitale, nous recevons à bout portant une nouvelle invitation pour le samedi 6 mars, à la Salle Gaveau ou l'Orchestre symphonique exécutera un programme qui n'est pas précisément de tout repos puisqu'il comporte à la fois des œuvres d'une très grande délicatesse comme la Suite de « Pièces et Méliand » de Fauré ; la « Symphonie concertante », de Mozart, pour hautbois, clarinette, cor et basson, avec orchestre, le « Concerto » en mi, de Chopin, pour piano et orchestre, et la redoutable suite de « Bacchus et Ariana », de Roussel. J'en suis à me demander quand l'infatigable chef et ses musiciens trouvent le temps de monter tout cela et, pour suivre ce train, il faudra certainement constituer à la C.M.F. des équipes volantes pour faire les comptes rendus car nous n'y arrivons plus. Comme on dit en langage sportif, ce cher Fossier, toujours dans une forme splendide, a juré de nous avoir « au finish ». C'est nous qui lâcherons mais pas lui ni ses courageux musiciens. J'ai encore à écrire le compte rendu de la Salle Pleyel et il me sera presque certainement impossible d'assister au concert du 6 mars. Pour le moment, je me limite à consigner mes impressions du 30 janvier.

Ce concert s'ouvrait par une première audition, très intéressante, d'un vibrant « Hommage à Vivaldi » sonnait à merveille et écrit récemment par le compositeur A. Jorrand. Bien équilibré et conçu dans le style qui s'imposait, cet hommage reçut du public un accueil particulièrement favorable. Et ce fut ensuite l'éblouissement du « Concerto » en sol, pour piano et orchestre, de Maurice Ravel. La soliste, Monique Bouvet, était remarquable par sa maîtrise et son abattage, qualités indispensables pour tirer un tel feu d'artifice, surtout dans le final jazzé et si intensément coloré. Les traits et les fusées que Ravel a accumulés dans cette explosion finale ont été exécutés à la perfection et avec une grâce souriante par cette remarquable virtuose mais, ce qui fut la merveille, ce fut l'interprétation de l'andante qui est bien ce qu'il y a de plus beau et de plus émouvant dans ce concerto. Que de musique, dans ces pages si pénétrantes. La pianiste pouvait montrer la magie de ce qui est purement et divinement musical ce qui, malgré toutes les plus belles séductions de la virtuosité, sera toujours la meilleure part dans l'art des sons. Cet admirable andante a été exécuté à ravir par la soliste et tout l'orchestre mais je tiens à signaler particulièrement le talent et la délicatesse du cor anglais dialoguant exquie-

TRÈS IMPORTANT

La première édition du Guide Pratique et Annuaire du Musicien et de la C M F paraîtra prochainement



renvoyez sans tarder votre bon de souscription

ATTENTION!

la deuxième tranche de souscription est ouverte depuis le 1^{er} septembre au prix spécial de 25 francs

BON DE SOUSCRIPTION

A la première édition du GUIDE PRATIQUE et ANNUAIRE du Musicien et des Sociétés Musicales de France édité sous le patronage de la C.M.F.

Création et Edition exclusives

Société E.G.F.P., 48, rue de Berri, Paris-8^e - BAL. 43-88

Je soussigné Prénom

Adresse complète

agissant au nom de la Société

ou à titre particulier (1) déclare souscrire exemplaires du Guide Annuaire proposé au prix de 25 F l'unité, à m'expédier dès parution à l'adresse ci-dessus, franco de port et d'emballage. J'adresse (2) le montant total, soit F à la Société E.G.F.P., 48, rue de Berri, Paris-8^e, par virement postal, C.C.P. Paris 88-08-00, par mandat ou par chèque barré (1).

DATE SIGNATURE

(1) Rayer les mentions inutiles.
(2) Attention ! Les Sociétés peuvent, si elles le préfèrent, adresser leur règlement au C.C.P. de leur Fédération respective en y joignant le présent bulletin. Les Fédérations transmettront à l'éditeur.

Gallardes», il était très bien accompa-

Enfin le concert trouva son apothéose dans l'exécution étincelante des «Biches», cette suite de ballet de Poulenc qui nous ramenait de quarante ans en nous reportant au « temps des jeunes filles en fleur ».

On le voit, cette soirée du 30 janvier aura compté dans les jours fastes (et ils sont nombreux) de l'Orchestre symphonique de la R.A.T.P. Tout le monde est parti charmé et le moins heureux n'était certainement pas le cher Georges Fossier qui avait mis tout en œuvre pour notre plaisir à tous, et qui y avait parfaitement réussi.

André PETIOT.

PARIS

Concert de la Sirène

Il faut abandonner l'idée d'être juge et participant (moral), donc redevenir un simple auditeur bellifontain ou Seine-et-Marnais, pour apprécier avec sincérité l'audition du dimanche 28 février 1965, donnée par la « Sirène de Paris », au Théâtre de la Cité universitaire, sous la haute présidence de M. Deny, directeur du service départemental de la Jeunesse et des Sports de la Seine. Aux difficultés actuelles que connaissent toutes les sociétés de musique populaire, s'ajoutait une période « grippale » dont ne souffrit heureusement pas l'exécution du programme varié, excellent, dirigé avec dynamisme, subtilité, par le chef d'orchestre chevronné, André Desbarte. Quelle présence d'esprit, de « doigté » aussi, faut-il avoir pour imposer l'unité à pareille masse d'exécutants ? Que ce soit la marche N° 1 de « Sigurd-Jorsalfar » (Ed. Grieg) qui convient si bien aux timbres d'une fanfare, encore faut-il que ce soit « La Sirène » ou bien le charmant et délicat « Siphyle », vivant, coloré, classique même instrumentalement par notre camarade-compositeur : Ch.-L. Levasseur (qui nous a réservé également deux surprises !) : 1) son œuvre bien inspirée ; 2) sa dernière promotion dans l'ordre de la Légion d'honneur aux nombreux titres de professeur, directeur, exécutant, auxquels nous ajoutons excellent ami.

Ce n'est pas sans émotion que le sympathique vice-président Gerbault fit l'éloge de notre camarade devenu invisible, et caché dans la salle sans doute ! alors que sa présence était sur scène pour l'applaudir.

Nous ne manquerons pas de lui faire ce petit « reproche » à la prochaine occasion.

Quant à la partition de Georges Enesco « Rhapsodie Roumaine », c'est une œuvre qui fourmille de multiples détails sur des thèmes colorés et se retrouve dans les qualités instrumentales, mais symphoniques, du célèbre violoniste. Un hommage à la mémoire d'Henri Février (qui fut un grand président de la Sirène) : le prélude de « Monna-Vanna » dans une ambiance de drame italien.

« La Grande Pique Russe », de Rumsky-Korsakov, composée en 1838 est un pur chef-d'œuvre de l'école russe, où l'éclat des cuivres exalte la liturgie orthodoxe, sur un thème religieux, où les fanfares se répètent, en chantant la joyeuse nouvelle, les musiciens domèrent toute la mesure de leur talent, et de leur souffle aussi ! Dieu merci ! car il en faut ! (thème transcription du regretté H. Fernand).

Pour le mener le concert, nous dirons « comme d'habitude », les délicieuses « Impressions d'Italie », de G. Charpentier (un des meilleurs envois de Rome) cinq tableaux aux chaudes couleurs, respectueusement de vie, superbement transcrits par L. Millet.

Gustave Charpentier, d'abord peu disposé à cette transcription, fut enthousiasmé à la première audition, déclarant sincèrement « qu'il préférait l'instrumentation de L. Millet à la sienne ! ». Cette observation nous a été communiquée par Mlle Millet, digne fille du grand disparu. Quel superbe hommage rendu au talent de L. Millet !

Dans ce grand ensemble, plusieurs jeunes solistes se sont fait remarquer : J.-P. Soulet, saxophone solo, dont la sonorité fut délicate, expressive, se rapprochant du violoncelle, qui fut acclamé en pleine exécution ; Gérard Lemaire, tambour, Jacques Deshaule, caisse-claire, « des « as » futurs. N'oublions pas les excellents musiciens... et musiciennes : excellente musicienne... et musiciennes : Mlle Blanchet, clarinette ; Péger, saxophone ; Comarot, tambour solo, dans « la grande Pique Russe » ; Englebert, soprano, dans la « Rhapsodie Roumaine » ; tous vivement appréciés, à qui nous disons bravo !

P. FIEVET.

L'activité

de l'Association symphonique

Dans le cadre de la magnifique salle du Centre Administratif de Montrouge, qui fait honneur à une municipalité soucieuse de posséder une estrade capable de rivaliser avec nos grandes salles de concert de la capitale, une assistance archi-comble fut le témoin d'une nouvelle promesse de l'ensemble orchestral de M. Maurice Guyennot et de son inimitable président, notre ami M. Gramer, les deux sympathiques responsables de cette ruche d'amateurs. (et quels amateurs !) parvenue après de longues années de travail, de figurer dans la courte liste des amateurs qui font honneur à la musique tout court, à la Confédération Musicale de France et à la Fédération de la Seine et de la Seine-et-Oise, dont ils sont adhérents.

Grâce à une assiduité jamais relâchée, d'un travail et d'une union qui font l'admiration de tous, cette poignée d'artistes amateurs a su s'élever jusqu'à des cimes, rarement atteintes par des

musiciens, leur journée finie, qui s'astreignent à travailler pour obtenir le mieux possible de leurs efforts au service d'un art qu'ils servent avec amour et désintéressement.

Combien de professionnels seraient fiers et heureux de connaître ce travail minutieux, au rendement certain que réalisent autrefois nos grandes « associations parisiennes », sous les baguettes, toujours les mêmes, pour obtenir cette rare homogénéité et ce fini qui font parfois défaut à l'heure actuelle dans nos réalisations souvent précipitées faute de temps et de moyens financiers.

Cela se passait le 24 février dernier, avec un programme annoncé dans la grande presse spécialisée. Et, surtout, une audition en direct, c'est-à-dire normale, car, dans les disques, l'inversement, états pour couvrir une clore, d'avance mesurée, et qui, malheureusement, sort parfois à des chefs improvisés pour prendre un difficile métier et risque de leur faire oublier l'élasticité de la mesure en général, et de l'interprétation véritable, en particulier. D'où, souvent, des exécutions plutôt métronomiques que musicales et fidèles.

Avec M. Guyennot, son sens inné des proportions le garde contre ces excès et ce fut, d'une baguette souple et autorisée qu'il mena au triomphe les pages « Chœurs de l'ouverture de « La Grotte de Fingal », de Mendelssohn et de « La Nuit sur le Mont Chauve », de Moussorgsky, pages fort connues, mais qui nécessitaient du chef une culture profonde, faite de goût et d'érudition.

Avec Claude Kahn, le déjà célèbre virtuose, malgré sa jeunesse, le piano, allié à l'orchestre, nous offrit deux chefs-d'œuvre : « le second concerto », de Brahms, et surtout l'épique « Fantaisie Hongroise », de Liszt.

Claude Kahn a joué ces deux mouvements du piano, avec des doigts impeccables, triomphant des pires embûches avec la tranquillité d'un artiste en pleine possession de ses moyens et soutenu par une riche musicalité et des dons de sonorité à faire rêver les plus jeunes qui voudraient le suivre. Avec Maurice Guyennot pour accompagnateur à la tête de ses musiciens, ce fut la communion parfaite. Se sentant, l'un comme l'autre, nous eûmes des instants de grande évasion vers les sommets les plus bienheureux de notre grand art, le plus immatériel de tous, celui qui est l'impassable et se dérobe à tous les autres.

Nous avions déjà entendu Claude Kahn, dont l'avenir est des plus prometteurs et à qui sont permises toutes les ambitions car il est marqué par le destin pour être un jour, parmi les plus grands et avec un immense mérite. Ce qu'il fait est commandé par une riche nature, par une érudition très ample et par le souci du respect de l'œuvre, ce qui est le plus bel éloge que l'on peut lui faire.

On peut discuter un détail mais pas l'ensemble et l'on peut le juger sur des œuvres aussi dissimulables que Brahms et Liszt aux antipodes l'une de l'autre. Ce fut du grand art et du magnifique piano. Que ces lignes lui portent chance ! Les reira dans quelques lustres et il constatera que nous avons été bon prophète. Une citation glorieuse, en passant, à M. Jacques Dars, violoncelle-voix, dans « l'Andante du Concerto » de Brahms.

Terminons en disant, que ce compte rendu, lu par toutes nos sociétés doit donner à toutes ce renouveau que nous désirons si ardemment, capable d'insuffler un sang régénéré à tous ceux qui veulent que les sociétés musicales d'amateurs (de vrais) retrouvent leur place d'animateurs, d'instructeurs et de guides vers le beau, le vrai et aussi vers les grandes œuvres qui font le bonheur et la joie de ceux qui les entendent.

Robert BREARD.

GAGNY

Conservatoire municipal de musique

Le Conservatoire municipal de musique porte ses fruits ; l'audition des élèves nous l'a montré le dimanche 21 février, à 15 h., ou un auditoire composé de parents d'élèves et d'amis de la musique, était rassemblée à la salle des fêtes, à l'occasion de la remise des prix et diplômes par M. Vanenet, député-maire ; MM. Menuset, Martin, Daquin, Thévenot, maires-adjoints, et M. Perrau, inspecteur de la jeunesse et des Sports.

A l'issue de cette remise de récompenses aux élèves ayant obtenu la moyenne lors de l'examen-concours de juin dernier, nous eûmes la joie d'entendre un jeune pianiste, Antoine Patrick, un trompet-

tiste, Légrand Daniel ; un duo de flûtes, Epain Monique et Mériot Jean-Philippe ; un duo de guitares, Paris Alain et Courtine Michel, et un quatuor de saxophones qui est devenu celui du Conservatoire de Gagny et composé de Couvillers Danielle (soprano), Munier Bernard (alto), Gilbert Robert (ténor) et Marcoux Daniel (baryton). Ces diverses petites formations furent très appréciées.

Après ces solistes et ensembles de musique de chambre, l'Orchestre municipal se fit entendre (composé en majeure partie d'élèves chevronnés et de plusieurs professeurs) dans un répertoire de musique légère. Le plaisir fut à son comble aussi bien dans l'opérette « Violettes Impériales » que dans la fantaisie sur des airs de Charles Trénet.

Aggréablement surpris de la haute tenue de cette manifestation, M. Raymond Valenet et ses collaborateurs firent à féliciter M. Michel Mériot, directeur et les professeurs pour leur dévouement au service de l'instruction musicale des enfants de Gagny et pour leur participation à l'Orchestre municipal qui exécuta d'ailleurs, avec beaucoup de brio, les premiers morceaux de son répertoire.

Cette nouvelle formation qui renait dans une ambiance fort sympathique et dans un très grand sérieux où anciens et jeunes jouent à l'unisson, mérite nos encouragements et nos remerciements pour la satisfaction qu'ils nous ont procurée de les entendre.

Nous aurions voulu pouvoir donner le palmarès des examens de fin d'année qui prouve la belle réussite de l'enseignement musical à Gagny mais nous ne le pouvons, faute de place et nous nous en excusons.

Nous devons néanmoins apporter nos plus chaleureuses félicitations aux professeurs et à M. Michel Mériot, directeur du Conservatoire qui, depuis cinq ans, s'est attaché avec tant de cœur et de compétence à l'œuvre dont il voit aujourd'hui la belle réussite.

Cependant, tant de dévouement et de persévérance n'aurait pas eu d'aussi bons résultats si M. Mériot n'avait trouvé pour le soutenir, l'encourager et l'aider M. Valenet, député-maire, approuvé lui-même par une municipalité apportant toute sa bienveillance à la cause de la musique et à l'éducation culturelle des jeunes.

C'est donc avec reconnaissance que nous remercions la municipalité de Gagny au nom du bureau de la fédération des sociétés musicales de Seine et Seine-et-Oise.

Le Colonel CHAROLLAIS,

secrétaire général de la fédération.

Le classement du Club Musical d'Orly

Cette jeune et sympathique phalange musicale, une formation junior, composée de plectres, d'accordéons, de cordes, de cuivres, se présentait, ce vendredi 12 février dernier, en soirée, devant un jury de notre Fédération musicale de Seine et Seine-et-Oise, pour subir les épreuves dites de classement. Sous l'excellente impulsion de son directeur-chef, M. Paul Michelot, une abondante et variée, et grande musicalité, les œuvres imposées qui devaient lui permettre de prendre rang dans la hiérarchie musicale de notre fédération régionale, et par extension, de notre Confédération nationale.

« Le Club Musical d'Orly » nous fit donc entendre, en premier lieu : « Sur un Marché Persan », de Ketelbey ; ensuite la « Princesse des Indes », de Coiteux ; deux morceaux dits au choix, œuvres classiques et bien connues, de notre grand répertoire populaire, et susceptibles de mettre en évidence les qualités comme les faiblesses des formations chargées de leur exécution. En finale, une œuvre de Worschech : « Au bord du lac », lui fut donnée en lecture à vue.

De l'excellente impression que nous firent ces successives auditions, il en résulte les décisions suivantes : le Club musical d'Orly était classé en deuxième division, première section, en sa spécialité. Ce qui est appréciable et beau succès pour un premier départ vers les futures compétitions fédérales et confédérales, auxquelles notre jeune club ne manquera point de participer.

Le jury, que je présidais, sous la haute autorité de M. Maurice Brun, président de la Commission technique de la Fédération musicale de Seine et Seine-et-Oise, auprès duquel se trouvait également notre camarade R. Bonnin, membre de son conseil d'administration, avait été très favorablement impressionné par une tenue, une présentation correctes et une expression très musicales des œuvres interprétées. Personnellement, j'avais apprécié la manière du chef, M. Paul Michelot,

qui a pris l'heureuse initiative d'adopter trompettes et trombones à ses plectres, à ses accordéons, à ses instruments à cordes. Ce qui, en certains épisodes du développement musical et sonore, ajoute une couleur nouvelle, faite de puissance, de majesté même, à la douceur divine des vibrantes sonorités de ses mandolines.

Après l'énonciation du classement obtenu, énoncé fait en présence de M. Bordon, maire d'Orly et conseiller général de la Seine, entouré de ses honorables invités, M. Maurice Brun, excusant, tout d'abord, l'absence de notre président fédéral, M. Hugonnet, félicita nos jeunes musiciens et musiciennes et leur chef, les remerciant pour la généreuse activité musicale qu'ils exercent jusqu'aux environs d'Orly... et dont profite une population locale, toujours avide d'art de musique.

M. Brun profita également de la présence du maire pour souligner la nécessité d'aider cette jeune société de musique qui, à tous points de vue, mérite d'être encouragée et soutenue, espérant, pour elle, le même appui, bien veillant et financier accordé aux activités sportives. Puis, il félicita tout particulièrement le chef, M. Paul Michelot, et Mme P. Michelot, également passionnée de musique, qui instruisent eux-mêmes leur équipe de juniors. Ils n'ont pas hésité, à cet effet, à aménager, en leur propre logis, une salle de répétitions et d'études.

Le classique vin d'honneur mettait un point final à cette amicale et musicale réunion.

Et ce fut le retour, dans la nuit serène, toutes lumières éteintes en la vaste plaine ! Les avions géants, d'Orly muets et silencieux, autour de leur phare, groupés et silencieux, encore sous le charme des accords harmonieux qu'ils venaient d'entendre, nous regardaient partir dans la froide nuit. En venant à Orly, à la nuit tombante, nous avions admiré un merveilleux faisceau de lumières, une éblouissante vision, qui illuminait cette belle et grande région, éveillant en nous les accents frémissants et nouveaux, d'une partition de Darius Milhaud. Mais au retour, en ce paysage devenu sombre et livré au royaume des ombres, ce furent les tendres accents d'un Rameau qu'envahirent nos cerveaux : « O nuit ! qu'il est profond ton silence ».

O splendeur, éternelle magnificence... Capitaine Félix BOYER.

Centre Musical Populaire de la Plaine Saint-Denis

Le samedi 19 décembre, à 21 h., le Centre musical populaire de la Plaine a donné son premier concert groupant toutes les sections musicales de la Plaine, à savoir : l'Harmonie de la Plaine, la Batterie-Fanfare, les élèves de son école de musique, Plaine Accordéon-Club et son groupe de guitares dans la salle du 120, avenue du Président-Wilson. C'est devant une salle comble que M. Roy, directeur du centre, présente la soirée sous les auspices de la municipalité et représentée par M. Fauvel, conseiller municipal, remplaçant M. Gillot, maire de Saint-Denis, empêché, présente les excuses du président, M. Roehr, retenu par la maladie. Cette soirée était placée sous la présidence de M. Fauvel, assisté de MM. Vienne et Garnier, vice-présidents de l'Harmonie.

La batterie-fanfare ouvre la première partie sous la baguette de son moniteur, M. Troillard avec les célèbres marches de chasseurs et M. Roy évoque en quelques mots le passé héroïque de ces bataillons qui se couvrirent de gloire en 1914-1918, précisément sur les pentes de l'Hartmannwillerskopf, titre du premier morceau, puis vient le tour de l'Harmonie sous la baguette de M. Bour, sous-directeur, qui exécute « Trois Fantaisies », de M. Debussy, qui mettent en valeur les élèves de l'école de musique et termine avec la « Marche du Sacre du Prophète ». Pour clore la première partie « l'Accordéon-Club » présente son nouveau professeur, M. Milan Gramantik, talentueux compositeur qui déjà des milliers de Dyonisiens ont pu applaudir lors de la « Kermesse aux Chansons ». Celui-ci présente son groupe et en particulier deux élèves, Mlle Colette Bricout et M. Al. Cabes, 12 et 10 ans, qui sont à l'image de leur professeur et soulèvent les applaudissements nourris de l'assistance. La soirée se termine par une véritable ovation lorsque M. Gramantik exécute lui-même quelques unes de ses œuvres.

La deuxième partie du concert évoque les marches de concert ; ce qui donne l'occasion d'apprécier le pupitre de trompettes et basses et s'achève sur la présentation par M. Gallios, professeur de guitares, de son groupe de guitaristes et

tout particulièrement le trio de deuxième

année, MM. Martin, Baillet et Lameïoise. A l'issue du concert, un vin d'honneur est offert aux personnalités et aux invités. Remerciant le représentant de la municipalité pour l'aide apportée par elle à la musique, M. Fauvel exprima le vœu que cette aide à la cause musicale continue dans notre ville. Il termine en signalant le dévouement des dirigeants du Centre musical, MM. Roehr, Roy, Bour, Troillard et Deibranche, tant dévoués à la propagation de la musique populaire.

Soirée réussie et rendez-vous au prochain concert du C.M.P.

Société Chorale

La Cœcilia de Paris et Saint-Colbert fête des Rois et de la Chandeleur

Qu'importe les dates conventionnelles ! C'est avec un mois de retard que les sociétés « Cœcilia-Colbert » ont fêté les Rois le 7 février. Excellente occasion de passer une agréable journée ensemble.

La, pas de messe préalable, réunion immédiate à 12 h. 30 des membres et de leurs invités chez les sœurs d'Evron qui, inlassablement, se mettent si gentiment à notre disposition et qui nous servent toujours un copieux et succulent repas composé par M. Charles, notre trésorier, faisant en l'occurrence office de grand intendant, trouvant la récompense de son dévouement mis constamment à l'épreuve, dans la joie qui émane de toutes les physionomies présentes.

M. le chanoine Bory, à qui nous devons une grande part de notre existence, préside chaque fois nos réunions, et s'il est notre soutien matériel, il est aussi parfois moralement par sa bonne parole encourageante à notre adresse dite sur un agréable ton de badinage qui lui est particulier et qui nous amuse toujours beaucoup.

Les galettes et leurs « majestés » amènent évidemment une certaine effervescence et après le repas, pensant faire plaisir à nos chères petites sœurs, nous entonnons un chœur en cours d'études, nous donnant ainsi l'occasion d'une petite répétition supplémentaire, ce qui ne fait jamais de mal !

Eussent-ils « Cœcilia-Colbert » profite de cette réunion pour en faire un commun, avec son distingué chef, M. Bousquet, certaines suggestions et élaborer quelques projets possibles. On s'emballe sur de belles perspectives et l'on compte encore avec plus d'entrain. Cette fois, nous avons changé un peu nos habitudes : moins de danses, davantage de chants. Tour à tour, presque chaque membre actif s'est fait entendre dans son répertoire personnel en alternant avec des danses pas ultra-modernes naturellement, mais tout cela dans une atmosphère de saine et joyeuse gaieté que bien des « jeunes » envieraient. Malheureusement, il faut l'avouer, nos deux sociétés jumelées ont une inoyenne d'âge plus près du deuxième que du premier. Malgré tout, ensemble, nous avons tous 20 ans, et si j'ai l'avantage d'être treize par certaines qui les ont actuellement, c'est de tout cœur que je leur conseille de venir se joindre à nous afin qu'ils les conservent éternellement...

O splendeur, éternelle magnificence... Capitaine Félix BOYER.

COLOMBES

Harmonie Municipale

Notre société s'est déplacée le samedi 30 janvier dernier à la mairie de Bois-Colombes afin d'accueillir « en musique », M. Messner, ministre des Armées ; M. Maurice Bokanowski, ministre de l'Industrie ; M. Tricon, député-maire de Bois-Colombes, plusieurs généraux et personnalités diverses invitées au grand bal annuel organisé par l'Amicale des Officiers de Réserve du canton de Colombes. Installée dans le hall d'honneur tendu de rouge et or et flanqué de superbes plantes vertes, notre harmonie municipale, entourée de gardes républicains en grande tenue, exécute plusieurs marches de son répertoire. A l'arrivée de chaque personnalité retentissent la « Sonnerie aux Champs » et « La Marseillaise » qui prennent une grandiose allure sous les voûtes de ce hall.

Pour charmer les invités qui affluant à l'entrée de l'Hôtel-de-Ville, notre harmonie jouait successivement : « Joyeux Paris », de R. Coiteux ; « La Marche des Artistes », de Rottier ; « La Marche de la 2^e D.B. » et la fameuse « Marche Lorraine », de L. Ganne, demandée par les organisateurs de ce bal à l'intention de M. Messner.

A l'issue de ce service, un capitaine, délégué par le président de cette amicale, était chargé de conduire dans nos musiciens dans une salle où un vin d'honneur était servi. Après avoir reçu les félicitations pour notre belle tenue et nos parfaites exécutions, nous levons notre verre en l'honneur de cette amicale et à la prospérité de notre belle harmonie municipale.

Le musicien de service.

Peinture, sculpture, dessin, photographie, telle était encore, cette année, la définition de ce 14^e Salon des Amis des Arts de Colombes. Installé dans la belle et vaste salle des fêtes du Centre administratif, ce salon attire, chaque année, un grand nombre de visiteurs. En plus des œuvres de nos compatriotes, ce salon comportait des toiles et des sculptures de nos amis allemands et belges. En effet, Colombes étant jumelée avec Frankfurt et Legnano, il était tout naturel de voir groupées toutes ces œuvres en un même salon.

Au cours de cette exposition permanente se déroulent des manifestations musicales données par les sociétés colombiennes.

Le samedi 13 février, à 16 h., l'Harmonie municipale rebaptisait la cérémonie du vernissage en exécutant l'Hymne fédéral allemand, l'Hymne Italien et « La Marseillaise » en présence de M. le maire adjoint de Frankfurt, de M. le représentant de M. le maire de Legnano, et de Mme M. S. Devaud, maire de Colombes. Le ruban symbolique fut coupé et les officiels salués d'une assistance nombreuse parvenant à ce magnifique salon.

Pendant cette visite officielle, notre société interpréta les meilleures marches extraites de son répertoire.

Puis nous fûmes conviés à un vin d'honneur servi dans les salons de l'Hôtel-de-Ville. Mme Devaud, dans sa peroration, fut à remarquer avec chaleur notre harmonie municipale qui, dit-elle, nous a agréablement charmés et qui,



constamment donne le meilleur d'elle-même, à la grande joie de tous, dans toutes les manifestations organisées dans notre ville.

Ces félicitations officielles ne devaient point pour autant nous inciter à nous reposer sur nos lauriers. Le lendemain, dans cette même salle des fêtes, notre société donnait un grand concert dédié à tous les visiteurs méromanes.

Le programme, commente et magistralement dirigé par M. J. Bronquiere, directeur, produisit sur l'auditoire une profonde impression. De chaleureux et ininterrompus applaudissements ponctuèrent l'exécution des différentes œuvres inscrites à ce programme. Qu'il s'agisse de l'ouverture de Suppé : « Un matin, une après-midi, une soirée à Vienne », de la « Valse de l'Aiglon », d'Honegger-Ibert ; de la « Marche Indienne », de Sellenick ; de la fantaisie de Laurent Debevoise, « De Pigalle au Texas » avec Georges Ublner, et de la « Suite Marocaine », de Marc Delmas, tout fut exécuté à la perfection, dans les mouvements métronomiques et avec des nuances que beaucoup de solistes amis nous envieraient !

Une marche, indicatif de notre société et composée par notre directeur fut exécutée pour clore ce concert. Il s'agit de « Vive Colombes » qui est devenue le porte-bonheur de notre société.

Le directeur tint à remercier M. Dégomet, maire-adjoint, représentant Mme Devaud, les personnalités et le nombreux public enthousiaste présents à ce concert.

Puis après avoir soigneusement rangé pupitres, instruments et partitions, les musiciens et leurs dirigeants s'en furent au vin d'honneur servi à leur intention. Ils l'avaient bien mérité. Et c'est tard dans la soirée que nous nous séparâmes, heureux d'avoir donné la preuve, par ces diverses manifestations, de la vivacité et de la jeunesse toujours plus grande de notre chère harmonie municipale.

Le musicien de service.

ARGENTEUIL

Le concours itinérant de l'« Estudiantina »

Ouvrant la saison des concours itinérants 1965, ce brillant « orchestre à pieuvres », animé avec art par M. Mario Monti, son excellent et dévoué directeur, se présenta devant son jury, dans une forme parfaite, ce dimanche 14 février dernier.

Il abordait ses épreuves successives : choix et imposition, en la salle des fêtes du Parc Camélinat, à Argenteuil ; un cadre champêtre très sympathique en son organisation moderne.

Sa réelle valeur artistique, sa belle « tenue », ses exécutions très soignées : sonorités fines et pénétrantes, nuances respectées, justesse parfaite, lui permirent de franchir dignement, avec élégance et autorité, sa ligne d'arrivée... lui faisant franchir un échelon supérieur. Cette remarquable phalange à pieuvres obtint un premier prix ascendant par 29 points sur 30, ce qui lui valut d'être classée en première division, première section. Une mention fut accordée à leur chef : M. Monti. Un jury faisant autorité était chargé d'apprécier la qualité des auditions. A ce jury, l'on voyait autour du capitaine F. Boyer, président, le capitaine Daurcourt, chef de musique du 5^e Régiment d'Infanterie, de Versailles ; le capitaine Mourège, chef de musique de la Gendarmerie Nationale, de Paris, et M. Maurice Brun, notre distingué président de la Commission technique de la Fédération Musicale de Seine et Seine-et-Oise.

L'ouverture du « Barbier de Séville », de Paisiello, rien de commun avec l'ouverture de Rossini ; « L'Astuce des Femmes », de Cimarosa, œuvres charmantes et classiques, en étaient les « morceaux au choix ». Les « Bibelots du Diable », de Macchiocchi, une « fantaisie » délicate et attachante en ses développements, en était le « morceau imposé ».

Pour agrémenter encore le programme de cette séance musicale, nous eûmes le plaisir d'entendre un « Concerto Moderne » pour accordéon et orchestre, à pieuvres, de Hans Schmidt, en lequel un jeune accordéoniste, Michel Sergy, nous démontra sa belle et déjà grande virtuosité. Car il y avait, de jeunes accordéonistes parmi nos jeunes mandolinistes ! Puis un chanteur, élève du Conservatoire National Supérieur de Paris, interprétait avec art et un beau talent vocal, l'air de la « Calomnie » du « Barbier de Séville ». Un jeune guitariste, également virtuose, de 15 ans ; Pierre Prévost, nous fit apprécier son art en une « Suite » de « Vincenzo Galilei », un compositeur du 16^e siècle. En bref, une remarquable audition itinérante et concertante.

Au cours de l'amicale réception qui suivit en présence de M. Chatelein, premier adjoint au maire d'Argenteuil ; de M. Dupont, président adjoint de notre belle phalange, et de leurs invités, M. Maurice Brun, représentant son président, M. Hugonnet et M. Ehrmann, notre président confédéral, félicitèrent nos musiciens et jeunes virtuoses, et leur chef, M. Monti, pour leur belle performance musicale.

Il ne manqua point de demander à notre premier adjoint d'user de sa sollicitude bienveillante et sa générosité envers cette belle formation argenteuilaise. Un désir qui fut accueilli avec un sourire d'acquiescement et de compréhension par notre édile municipal. Le succès incontestable de cette charmante réunion itinérante promet d'heureuses réalisations, en notre cité d'Argenteuil, qui a su déjà, par ailleurs, inscrire en ses réels attraits et cultiver, une « note » joyeuse, en la gamme savoureuse qui anime nos « palais ».

Capitaine F. BOYER.

SAINTE-CÉCILE

Le Festival Choral

Comment la musique et la poésie ne vibreraient-elles pas dans un cadre tel que celui qui entoure la coquette petite ville de Sainte-Cécile ?

C'était peut-être une gageure : en notre époque, que d'annoncer un festival exclusivement choral en salle fermée. Il eût lieu cependant et le Cercle Culturel local qui en avait pris l'initiative fut récompensé de ses efforts ; son responsable présentateur, M. J.-M. Lachaux n'eût certainement que du plaisir à revenir à chaque lever de rideau tant les applaudissements se succédaient après les auditions. Cette démonstration populaire de la musique se déroula le 21 février.

Pourtant, le programme était de taille ! Quatre groupes ayant chacun leur style particulier se partagèrent l'exécution de 22 chœurs auxquels s'ajoutèrent trois autres chantés par deux ou trois chorales réunies.

Des « trois sociétés mixtes citons d'abord la doyenne : la Chorale de Courbevoie, qui interpréta, sous la direction de notre vieil ami R. Baron, du Berlioz, Gounod, Mozart, Haendel, Kreutzer, Verdi et quelques aïeux du vieux folklore français, tout cela dans la présentation de l'Orphéon traditionnel.

Plus moderne, mais non moins charmant, un petit ensemble de 18 choristes de Fresnes, sous la direction de A. Mourguye, détailla avec finesse divers arrangements de M. Guyennot d'airs français ou étrangers.

Plus jeunes que les deux précédentes, aussi bien par sa fondation qui remonte à moins de cinq ans que par l'âge de ses choristes pulsque, en majorité, ils ont moins de 25 ans, la Chorale de Saint-Gratien, sous la direction de son chef — le plus jeune aussi — C. Francour, vibra aux accents très divers de compositeurs modernes comme des Costeley ou Mehul, cela avec ses 75 exécutants.

En lui-même, ce rassemblement était déjà une œuvre fraternelle ; comment ses acteurs n'auraient-ils pas cédé à la fraternisation des voix après celle des cœurs ? Des exécutions en commun étaient inévitables !

Sous la baguette de R. Braon, Saint-Gratien et Courbevoie réunies (environ 115 choristes) chantèrent « Plaine, ma Plaine » (qui dut être bissée) ; sous celle de A. Mourguye, ce furent Courbevoie et Fresnes (65 chanteurs) qui firent valoir « Kalinka » et un beau soliste, Guy Mainville ; enfin, ce concert se termina sous les bravos enthousiastes que suscita la « Muette de Portici », chantée avec chaleur par l'ensemble complet (quelque 140 choristes) énergiquement conduit par C. Francour.

Mais, pour un Centre Culturel aussi dynamique que celui de Saint-Gratien, la démonstration n'eût pas été complète si l'enfance n'avait pas eu voix à ce chapitre musical... sa parole fut harmonieuse et même savante, au point de dépasser ce qu'en attendait l'auditoire et cela fut tout à l'honneur de ce petit groupe d'une vingtaine d'enfants et, encore plus de son professeur, Albert Manouvrier qui se révéla digne descendant de son oncle, notre défunt président de la C.M.F.

Il appartenait au maire, M. Hovnanian, d'exprimer, non seulement sa pleine satisfaction et celle de ses collègues municipaux, mais aussi l'impression de ravissement de l'imposant auditoire devant une production artistique de si populaire et si fouillée. Il le fit avec une conviction qu'il matérialisa délicatement par la remise d'une belle plaque-souvenir à chacun des directeurs musicaux. Disons que si ces derniers furent sensibles à ce geste, un homme non moins heureux était le vigilant président de la Chorale de Saint-Gratien, Pierre Levacher, choriste chevronné qui participa à de nombreux festivals ou concours semblables.

Gageons que le souhait du maire de voir se répéter de semblables manifestations sera exaucé. Notre fédération, très heureuse de rapporter de telles activités, transmet par ailleurs, en manière d'annonce l'offre qui lui est communiquée par l'ensemble de ces trois chorales, d'exécuter un programme du même genre (même réduit) pour une de nos sociétés fédérées ou une ville qui en expriment le désir.

RÉAL MARCA-OLLIOULES (Var) ANCHES CLARINETTE - SAXOPHONE SOUS LE CONTRÔLE DE M. R. FERRANDO Clarinette solo à l'Opéra de Marseille

SUD-EST

Hommage du Réveil Albertvillois à son regretté président, M. Marcel Staquet, professeur de musique, chevalier des Palmes académiques.

Le 28 octobre 1964, disparut subitement, à 63 ans, le meilleur des hommes et une des plus belles figures de la Musique albertvilloise.

Ardent défenseur de l'art musical, remarquable organisateur et administrateur consciencieux, le président Staquet est né à Liège en 1901 ; fils d'officier, il débuta très jeune dans la musique et sut mener tout au long de sa vie un magnifique combat au service des jeunes, glanant çà et là d'innombrables mérites.

Lauréat du Conservatoire de Londres, de celui de Bruxelles, Violoncelle solo au « Municipal Orchestra d'Alberysthryh » (Grande-Bretagne). Soldat, il prit très vite sa place dans la musique régimentaire. Professeur puis directeur, il dirigea l'Orchestre du Théâtre de la Monnaie à Bruxelles, puis l'Ecole Moderne de Musique à Paris.

Violoncelle solo des concerts Pasdeloup et de l'Orchestre de l'Opéra Comique du Théâtre National Populaire. Professeur à Laval, il monta et dirigea l'Orchestre symphonique à Annecy où il professa ; il est chef d'orchestre à la Taverne et au Casino puis directeur de la Société Chorale.

Professeur à Albertville en 1936, il remonte l'Harmonie municipale et se voit confier les cours de solfège dans les écoles.

Il dirige en 1937 l'Orchestre Symphonique de Moutiers. De 1950 à 1959, Ugingo le voit professeur dans ses écoles ; 1959 le voit à la tête de l'Harmonie Municipale d'Albertville et il quitte cette formation en 1961 après avoir obtenu statut et plein emploi pour le chef.

Novembre 1961 voit la création d'une nouvelle société de musique et c'est au président Staquet qu'échoit avec sa petite équipe, de mettre sur pied la nouvelle formation qui prend nom de « Réveil Albertvillois ».

Au troisième anniversaire de sa fondation, le « Réveil » et la musique populaire perd un de ses meilleurs serviteurs. Jusqu'à sa mort, le président Staquet mit tout son cœur et tout son dévouement à l'accomplissement de sa lourde tâche.

Ses funérailles ont eu lieu le 31 octobre 1964, en présence d'une foule nombreuse. La batterie-fanfare rendit seuls les honneurs, puis au rythme lent de ses tambours, accompagna son chef au Champ du Repos.

La disparition de Marcel Staquet laissera un grand vide parmi nous.

Que son nom brille avec éclat dans nos cœurs.

Que son souvenir demeure impérissable. Aujourd'hui comme demain, l'équipe du départ poursuivra l'œuvre accomplie.

Le Directeur : A. DEVILLE. Le Président : R. BIGUET.

VENISSIEUX

Nécrologie

Nous avons l'immense regret d'annoncer la disparition de notre ami et musicien, Marius Raymond, ancien combattant 1914-1918, médaillé militaire, Palmes Académiques, directeur honoraire de Venissieux. Cette perte cruelle est ressentie durement par tous ceux qui l'ont connu, et qui garderont de lui, le souvenir d'un homme affable, doux, d'une grande bonté, sachant acquiescer rapidement la sympathie de tous, qui consacrait un grand dévouement à la musique populaire.

Entré comme élève en 1904 à la « Fanfare de Venissieux », son père ayant été un des fondateurs de cette société, il en prenait la direction en 1922. Sous son impulsion et son travail celle-ci prenait bientôt rang parmi les harmonies pour participer à de nombreux concerts et festivals, dont le plus glorieux fut pour lui des 3 et 4 juillet 1948, où à Venissieux, il dirigea sous sa baguette plus de 100 musiciens à l'exécution du morceau d'ensemble.

Contraint par la maladie à abandonner la direction il fut promu directeur honoraire à vie.

Mais malgré tout, nous le trouvons toujours auprès de nous dans nos déplacements, dans les concerts, et il avait tellement fait pour l'art musical populaire, qu'il croyait, comme nous tous ses amis, à sa vérité et à sa beauté. Cette considération malheureusement ne parait plus être celle des jeunes générations qui nous succèdent.

Que sa famille trouve ici l'expression de notre grande compassion pour le deuil cruel qui la frappe, deuil aussi celui pour la grande famille des musiciens de Venissieux qui furent tous ses amis.

MISERY René, ancien vice-président.

L'Harmonie de Saint-Fons et la Fédération des Sociétés musicales du Sud-Est présentent leurs condoléances à la famille de notre regretté Marius Raymond dont le souvenir et l'exemple resteront toujours dans nos cœurs et dans nos esprits.

Compte-rendu de l'assemblée générale du groupement musical du 14^e secteur

Dimanche 21 février, à partir de 9 h. 30, a eu lieu à Saint-Priest, l'assemblée générale du Groupement musical du 14^e Secteur, sous la présidence de M. Rolando.

La séance est ouverte par une allocution de M. Paris Martial, président de l'Harmonie de Saint-Priest et vice-président du secteur, qui souhaite la bienvenue dans notre ville aux membres des différentes sociétés qui ont répondu présent à cette réunion.

Y participèrent les sociétés de Saint-Pierre-de-Glandieu, Saint-Symphorien-d'Ozon, Saint-Priest, Heyrieux, Chaponnay, Corbas, Saint-Bonnet-de-Mure, Saint-Laurent-de-Mure, Serezin ; la société de Ternay était excusée.

M. Dessivieux, président actif du Groupement, prend la parole pour retracer l'activité de la saison écoulée, en faisant le compte rendu moral ; il rappelle l'effort fait par les sociétés pour continuer leurs activités, car beaucoup sont dans une situation financière difficile. Il excuse le président Revol de son absence ce dernier étant malade. Il rappelle aussi l'amitié qui doit régner entre les sociétés et les sociétaires.

M. Dupouzat fait ensuite le compte rendu financier, faisant ressortir un juste équilibre entre les dépenses et les recettes, mais sur le plan groupement, la situation financière est également pauvre, car les frais sont nombreux.

La date du festival du secteur est fixée le 13 juin, à Saint-Symphorien-d'Ozon, en espérant que les sociétés y participeront nombreuses.

M. Boize, directeur technique, prend ensuite la parole ; il rappelle que les examens des cours préparatoires auront lieu comme chaque année, le 30 mai, à Saint-Priest, groupe scolaire Edouard-Herriot.

Il est discuté du niveau des examens, ainsi que des programmes pour les batteries-fanfars. Pour les examens des cours moyens sur proposition de M. Boize, l'assemblée formule le vœu que deux centres soient créés.

Le bureau arrivant en fin d'exercice, M. Dessivieux propose le renouvellement. Tous les membres de ce dernier sont reconduits dans leurs fonctions, à l'exception de M. Eyraud, secrétaire démissionnaire remplacé par M. Noël Schueh-macher, clarinettiste à la fanfare de St-Symphorien-d'Ozon.

M. Rolando exposa dans un beau discours la vie des sociétés musicales, et de la musique, en rappelant que la France est classée la dernière sur le plan européen, d'après les statistiques de l'U.N.E.S.C.O. et ce par le fait de temps réservés aux disciplines musicales dans nos écoles. Il rappelle aussi les droits à acquiescer vis-à-vis des enseignants de la Société musicale, et de la S.A.C.E.M.

Il remercia ensuite l'assemblée de son attention, et du travail féodal réalisé lors de cette réunion.

Un vin d'honneur offert par l'Harmonie de Saint-Priest termina cette séance.

SUD-OUEST

BERSON

Sainte-Cécile

Sur sa crête, le plus haut point du Blayais, la vieille église de Berson a reçu le 24 janvier, l'Union musicale conduite par M. Bétouge, pour faire entendre un programme de choix avec la « Marche Nuptiale » (Mendelssohn), le « Duo pour clarinettes », de Wetge, l'incomparable pièce symphonique qu'est le « Prélude de Messidor », de Bruneau, et l'« Entrée de Concours », de Cori.

Très belle exécution que M. le curé ne manqua de féliciter au cours d'un sermon entièrement consacré à la musique.

Un banquet exquis devait réunir ensuite les musiciens et leurs amis sous la présidence de M. Henri Ciran, président fédéral. Ce fut une ambiance de réelle amitié, un coude à coude réconfortant et une manifestation de vitalité, où planait l'espérance prochaine du centenaire que 1966 apportera à l'Union musicale.

L'heure des discours fut un régal oratoire, d'abord avec le président, M. Braud, qui dans une tournure d'humour tint son auditoire sous le charme, ensuite avec M. Sallafranque, une fervente offrande à la musique et très intéressante historique sur Schubert. M. Belhougue sut remercier tous les musiciens de Berson et d'alentours, et évoqua, en termes poétiques, les espoirs d'un équipement communal qui se joindra aux réjouissances du centenaire.

M. Normand prononça des paroles pleines de sentiment et d'amitié, et M. Janot, au nom des sociétés voisines développa un programme d'action concertée. M. Ciran évoqua souvenirs et origines qui le font si près de tous ceux qui se trouvaient réunis en ce beau jour, et magnifia l'influence de la musique dans un pays. Puis, comme l'avait fait d'ailleurs les autres orateurs il dit sa joie de savoir que M. Braud devait recevoir les insignes des Palmes Académiques, ce qui lui permit de dire tout le bien très mérité de M. Braud, que ce soit comme adjoint au maire, président ou animateur d'œuvres scolaires ou sociales, tout ce qui peut illustrer cette devise que M. Braud lui-même avait exprimée dans son allocution : « Agir et servir ».

L'heure des chants vint. Se distinguant particulièrement M. Daniel Pujol, fils du Dr Pujol, ancien président du Groupement des Sociétés Musicales du Blayais et Cubzagoon, qui par un à propos en vers et divers extraits d'œuvres lyriques fut très applaudi.

L'absence de M. Marc Fauzet, sénateur-maire, retenu par un deuil tout récent, fut fort regrettée, ainsi que celle de M. Sirdet, empêché et qui avait envoyé la part de « cognac » du récent concours ; il y fut fait honneur, tout comme aux crus des meilleurs blayais servis au cours du repas.

Le président M. P. Braud, a terminé son allocution sur une note humoristique, que nous publions ci-dessous :

« Il me semble pas que ce soit une gageure que de traiter et de connaître les diverses disciplines par lesquelles doit passer un musicien ? Beaucoup d'entre vous se sont-ils rendu compte du degré de science auquel ils peuvent prétendre ? Examinons le problème !

Lorsqu'une jeune élève se présente pour le solfège, votre premier soin c'est de lui expliquer ce que sont ces rondes, blanches, noires, avec un appendice uni, ou muni de un ou plusieurs crochets !

Si avec cela, vous lui mettez devant les yeux, une portée et les différentes clés, il est obligé de penser aux hiéroglyphes, si chères à Champollion-le-jeune. Et puis, vous lui indiquez plusieurs sortes de mesures, qui lui rappelleront quelques figures géométriques, apprises sur les bancs de l'école !

Supposons que tout aille pour le mieux ; vous allez lui mettre entre les mains un instrument ; si c'est une contrebasse, il n'aura certes pas de difficulté pour distinguer l'embouchure du pavillon !

Mais un stage dans une clinique dentaire lui sera peut-être nécessaire afin d'en extraire sans douleur et même meuler, quelques sons !

L'officine pharmaceutique lui permettra de doser à une longueur d'onde près, les diverses intonations musicales.

A la Faculté de médecine, on lui apprendra à soigner « secundum artem », les syncopes !

L'art vétérinaire ne devra point avoir de secret pour lui. Il évitera le cri de certain volatile, mieux placé sur une table bien garnie que dans une Harmonie !

Et que dire de son passage à la Faculté des Lettres, où il lui faudra connaître cette fameuse Carte du Tendre, si chère aux précieuses Ridicules de Molière.

Après la pause qu'il souhaitera courte, la demi-pause qui le rendra impatient, il n'aura plus qu'à pousser des soupis ; heureux, s'il n'est pas obligé de se contenter de demi, de quart, de huitième ou même de seizième de soupir !

Et vous croyez que son périple est terminé ? Que non pas ! Il ne devra pas appliquer à l'exécution d'un morceau, les préceptes du code de la route, celui-ci lui conseillant d'éviter les accidents alors que le chef lui recommandait de pas omettre les bécarres, les dièses, les bémols !

L'art oratoire ne doit pas être négligé non plus. Il ne faudra certainement pas imiter Démosthène, Cicéron ou Bossuet, pour leur éloquence, mais il se rappellera que les « crescendo » ressemblent aux tonitruons accenta de l'orateur populaire, alors que les « decrescendo » se rapprocheront de cette voix flûtée, sympathique, qui caractérise certains orateurs !

Mais il me faut terminer, cette déjà longue fantaisie, car j'aperçois se profiler l'œuf furibond du point d'arrêt, qui m'engage à limiter mon barvadage !

Les Benjamins de Bordeaux au Concours National d'Accordéon du Sud-Ouest

Cette manifestation, a eu lieu en quatre séances, les 12 et 13 décembre 1965. Le 11, suite aux grèves, très amusante réception aux chandeliers à l'hôtel Rohan. Au cours de son allocution de bienvenue, M. J.-C. Millierand, président de l'E.C.V. et O.A.B. et de l'A.C.A.S.O. (Comité d'Aquitaine de l'Accordéon-Club de France), eut l'honneur de remercier M. le maire pour sa présidence d'honneur ; M. Benais, pour son accueil toujours chaleureux, la municipalité pour son appui, la Fédération des Sociétés Musicales du Sud-Ouest, le Syndicat d'Initiative, Jeunesse et Sports, la Fédération des centres laïques de la Gde. Des remerciements aussi, à Mme et M. Lecoq, vice-président ; Mme la présidente Millierand, M. Barrère, secrétaire général ; MM. Mauvezin et Boutant, adjoint. Tous les six, membres du Comité d'Aquitaine de l'A.C.F., M. Francy, président de l'Accordéon-Club de France ; M. Brun, de notre Confédération Musicale de France ; Mlle L. Clouzeau, secrétaire de l'A.C.F. ; M. Rosemblat, professeur d'harmonie à l'école supérieure d'accordéon de Paris, tous quatre officiant aux jurys, que présidait M. Brun.

Un franc succès à l'actif de l'orchestre des Benjamins de Bordeaux, qui, organisant pour la 2^e fois ce concours, recueillit quelques 300 candidats et un millier de personnes venues à cette occasion.

Au cours de la 4^e séance, le grand ensemble des Benjamins de Bordeaux, sous la direction de M. et Mme Millierand, puis le grand orchestre des Petits Musiciens d'Aureilhan, président M. Gray, conduit par M. Le Bourgeois, démontrèrent une nouvelle fois, les vastes possibilités orchestrales que peut procurer l'accordéon en participant de façon valable, à une conception classique d'ensemble, groupant les pupitres traditionnels.

Palmarès des cours de musique des Benjamins de Bordeaux :

Quatre coupes et 10 médailles d'or, remportées par les élèves de M. et Mme Millierand, dont une coupe à l'orchestre.

CASTILLON-LA-BATAILLE

Sainte-Cécile

Le toujours dynamique président M. Léo Jouanno entoure des membres de son bureau avant mis sur pied un régal d'une haute tenue artistique qu'il nous fut permis d'apprécier au cours de cet office religieux. M. Taleyrac, de l'Opéra, et Mme Taleyrac, de l'Opéra Comique, magistralement accompagnés par Mlle Mizzi, premier prix des Conservatoires de Rome et Paris, interprétèrent quelques morceaux magnifiques ainsi que l'Harmonie Castillonnaise qui se surpassa sous la direction du grand chef qu'est M. Taleyrac, également premier prix de hautbois.

Puis un banquet réunissait les membres exécutants, le bureau et leurs très nombreux amis. Aux côtés de M. Guichard, maire de Castillon et conseiller général, et de Mme, de M. Léo Jouanno, on notait MM. Masseron, Loiseau et Mme, M. Durand et Mme, M. Delage, présidents d'honneur ; MM. Blanchard, président du groupement des Sociétés Musicales du Libourmois ; Taleyrac et Mme, Mlle Janine Mizzi, MM. Bardou, inspecteur de l'enseignement primaire ; Audibert, Jean-Claude Borderie, Crampe, Goudin, Mangon, etc. Les nombreuses dames assistant à ces agapes avaient donné un éclat tout particulier à ce banquet.

DOLNET LA GRANDE MARQUE FRANÇAISE Ses derniers Modèles de SAXOPHONES TROMPETTES CLARINETTES MATERIEL DE JAZZ etc... Catalogue franco sur demande Etablissements DOLNET 31, Rue de Rome - PARIS 8^e - (Usines à Mantov)

Au dessert, M. Jouanno retraça l'activité de sa société durant l'année 1964 et remercia tous les membres actifs pour leur assiduité aux répétitions ainsi que M. Taleyrac pour son dévouement à la tête de notre société. MM. Bardon, Audubert, président du syndicat d'initiative, prirent la parole pour manifester leur attachement à la musique. M. Blanchard dit sa joie de se trouver auprès de son ami Léo Jouanno, félicita le président, M. Guichard et sa municipalité pour les subventions qu'ils accordent, dit qu'il faut que Castillon participe au Festival du Libournais vu sa qualité et le plaisir qu'auront les autres sociétés de voir l'Harmonie de Castillon revenir dans le cadre de nos manifestations musicales.

M. Guichard, maire et conseiller général, pria M. le président de renouveler sa sympathie à M. Lamongie pour le rôle qu'il vient de lui jouer. Il rappelle le changement intervenu à l'école de musique, espère que les résultats qu'obtiendra le nouveau professeur feront confirmer le choix de la municipalité dans son désir de voir revivre la petite harmonie, former des musiciens et assurer la relève des exécutants de l'Harmonie Castillonnaise. Il félicita à nouveau les membres de la société pour le concert de la fête locale. Ce fut ensuite le tour des chansons et de nouveau le plaisir d'entendre M. et Mme Taleyrac. Très bonne journée. Bravo le toujours jeune président Jouanno.

GRADIGNAN

Sainte-Cécile

Le 31 janvier la fanfare Sainte Marguerite faisait Sainte-Cécile par une qualité d'exécution remarquable en l'église de Gradignan, sous la conduite de son chef M. Henri Dupart, professeur au Conservatoire. Sous la baguette de ce chef éminent, vice-président de la Commission Artistique de la Fédération, et dont il n'est plus à faire l'éloge d'un dévouement sans borne à la musique et à sa commune natale, il fut entendu « L'Andante de la 5^e Symphonie », de Beethoven ; « L'Adagio », d'Albinoni ; une fantaisie sur Lohengrin de Wagner, et le « Sanctus », de Beethoven. M. Dupart sut vraiment imprimer à ses musiciens toute la noblesse du style imposé à un tel programme et tous les exécutants ont affronté avec une grande sûreté les difficultés des partitions. La Fédération des Sociétés Musicales du Sud-Ouest, était représentée par M. Laporte-Trilles, vice-président, remplaçant M. Henri Ciran, président, retenu au même moment par le congrès des Sociétés Musicales du Libournais.

Au vin d'honneur qui suivit la messe, M. Dupart prit la parole pour indiquer

les difficultés auxquelles il se heurte, comme toutes les sociétés musicales. Il déplorait la situation faite en France à la musique, la disparition des théâtres lyriques, la suppression des orchestres de province à la R.T.F., la quasi inexistence de l'enseignement musical dans les écoles et lycées. Appuyant sur la nécessité de créer des écoles de musique communales, il remercia la municipalité de Gradignan qui a compris son devoir à cet égard et qui ne ménage pas son soutien efficace. M. Laporte-Trilles, après avoir exprimé son admiration pour la belle exécution au cours de la messe, exalta la valeur, à la fois culturelle et sociale de la musique dont la diffusion est indispensable auprès des masses. M. Badet, représentant de M. Brettes, député-maire de Mérignac ; M. Dalbos, conseiller général, maire de Pessac, et M. Roumégoux, maire de Gradignan, apportèrent leurs paroles de compliments et de félicitations.

LUSSAC

La Sainte-Cécile

Dimanche 20 janvier, la Vigilante Batterie Harmonie honorait Sainte-Cécile. La cérémonie religieuse célébrée par M. le doyen Dubourg, fut agrémentée par les interprétations de « Cherbourg », « Marche religieuse d'Alceste », « Largo d'Haendel », « Ave Maria de Schubert », « L'Hymne à la nuit » de Rameau, puis « La 32^e Division », sous la baguette de M. H. de Sainte-Croix, chef et directeur. Les personnalités et une délégation de la société déposèrent une gerbe au monument des morts. A l'apéritif les musiciens jouèrent des pas redoublés éclatants de rythme et de puissance.

Le banquet fut servi dans l'ambiance la plus gaie. On y remarquait : MM. Teynac, maire ; Robert Vergniol et Mme, président de la Vigilante ; Bousquet, délégué de la Fédération des Sociétés Musicales du Sud-Ouest ; Blanchard et Mme, président du Groupement des Sociétés Musicales du Libournais, et Durand, président d'honneur ; Bordenave, vice-président de la Vigilante ; Lavaure et Forcher, conseillers municipaux ; M. le curé Dubourg, M. Laporte, président du Comité des fêtes, etc.

Au dessert, de jeunes et jolies musiciennes vinrent offrir œillets rouges et roses et dirent un compliment au président Vergniol et à M. de Sainte-Croix. Après avoir dégusté les mets savoureux, tous les vins, dont un certain « Pont de Pierre », vint l'heure des discours.

M. Teynac félicita les musiciens et leur président puis tous les présidents des sociétés pour les sacrifices qu'ils s'imposent. Il dit qu'il espérait que son successeur serait M. Vergniol et leva son verre à la santé des musiciens.

M. Vergniol excusa les personnalités absentes. Il dit combien il est heureux de voir pour la première fois M. Bousquet, délégué de la Fédération, sa joie d'y retrouver toujours avec le même souffle l'ami Dufour et les éléments de Saint-Denis-de-Piles et de Coutras. Il signala la présence des permissionnaires, notamment William Joulin et Bernard Picard. Il remercia ses amis du bureau, et tous ceux qui lui apportent leur aide. Il adressa toute sa reconnaissance à M. de Sainte-Croix. Pendant l'année écoulée notre société a prêté son concours à vingt-sept manifestations, notamment à la fête fédérale d'Abzac. Il fit la synthèse entre le début de la petite harmonie et l'école de musique avec ce qui existe actuellement. Il remercia M. le maire et ses collègues du Conseil municipal qui apportèrent le concours financier nécessaire.

M. Blanchard s'adressa tout de suite aux jeunes : Salut les copains, les âges tendres et les têtes de bois leur dit-il ! Il signala la tenue impeccable de la Vigilante au festival de Coutras. Dit son contentement de voir clairons et tambours, instruments héroïques, figurer en bonne place dans cette société. M. le président dit-il, vous méritez tous nos compliments, vous êtes bien le président vigilant pour la Vigilante ! Pariant de M. Bousquet, il signala le dévouement qu'il apporte à la Fédération (c'est lui qui écrit tous les diplômes des jeunes élèves, soit 1.250 précise-t-il). Il remercia et félicita M. de Sainte-Croix des résultats qu'il a obtenus, il remercia également M. Durand de l'aide qu'il lui apporte. Il conclut en disant : Continuez à garder le folklore de la Sainte-Cécile !

M. Durand dit : Lussac c'est un peu chez moi, puis parla de la réunion du 31 janvier à Saint-Denis-de-Piles où il doit déposer un motion sur la dictée musicale, et sur le travail supplémentaire que cela donne aux élèves dans les catégories élémentaires.

M. Bousquet, représentant le président Ciran, de la Fédération, se réjouit d'être parmi cette société qui présente des élèves aux examens. Il ne faut pas s'arrêter en si bon chemin malgré le recrutement qui s'avère de plus en plus difficile. Il faut surtout avoir la foi dans ses idées, sans quoi il n'est pas de vrai musicien. Il fit ensuite le récit de l'origine de Sainte-Cécile et dit combien il a été heureux d'entendre « La Nuit » de Rameau à cette messe. Il félicita M. de Sainte-Croix et l'encouragea à présenter des élèves de plus en plus nombreux. M. Elie Baron, vétéran de la Vigilante, fit l'éloge du président Vergniol et de la générosité dont il fait preuve pour sa société.

Très bonne journée pour la musique.

YVRAC

Fête de Sainte-Cécile de l'Harmonie

C'est le 17 janvier, que cette société a célébré sa fête de Sainte-Cécile. Suivant la tradition elle a donné une excellente audition en l'église d'Yvrac, au programme :

« Marche Militaire n° 3 », de Schubert ; « Les anges dans nos campagnes » (Gloria) ; « Extrait des quatre chants religieux », J.-S. Bach ; « Célèbre Paris Angeleus », C. Franck ; « La marche des anges », arr. Robert Martin.

Beau sermon de l'abbé Ahrivie. A l'issue de la messe, dépôt d'une gerbe par le président M. A. Rochard, entouré des personnalités, au monument aux morts.

Puis apéritif d'honneur au cours duquel l'Harmonie se fit entendre dans « La Cocarde de Mimi Pinson », H. Goublier ; et « Lille-Arras », de F. Andrieu. Longs applaudissements.

Ces deux auditions exécutées sous la baguette du sympathique et dévoué chef M. Ranchoup.

A 13 h., repas amical, très bien servi, dans la salle du Foyer rural.

A l'heure des allocutions, M. A. Rochard, président, eut des paroles aimables pour remercier les présents et excusa les absents. Il félicita chaudement chef et musiciens de leur dévouement. MM. J. Guillot, vice-président ; Jean Dumas, trésorier, et M. Tessier, secrétaire, ainsi que M. l'abbé Ahrivie, se réjouirent de la franche cordialité existant au sein de cette société. M. Vigneau-Anglade, maire de Carbon-Blanc et président du groupe musical du canton, fit l'apologie de la musique populaire.

M. Siourac, délégué fédéral, exprima les excuses et apporta le salut de M. Henri Ciran, président de la Fédération des Sociétés Musicales du S.-O. Il dit sa joie de se retrouver au milieu d'amis et d'élèves, lui-même ayant apporté son concours à cette société il y a plus de 30 ans. Il adressa tous ses compliments au très dévoué chef M. Ranchoup et à ses exécutants pour la parfaite exécution des programmes et se réjouit de voir autant de jeunes pour assurer la relève des anciens.

M. Boissiers, maire d'Artigues, tint à rendre hommage tout d'abord à M. Siourac, dont il fut l'élève. Il remercia la société qui forme le trait d'union entre quatre communes du canton.

De chaleureuses ovations soulignèrent ces allocutions ; puis, comme il se doit, la parole fut donnée aux chanteurs.

A signaler la présence de M. Gabouriau, maire de Montussan, M. Blaise, maire d'Yvrac, empêché, s'étant fait excuser.

Groupement des Sociétés Musicales du Libournais

Dimanche 31 janvier, le groupement a tenu son assemblée générale à Saint-Denis-de-Piles. A la table de travail : MM. Forchud, maire de Saint-Denis ; Duhand, conseiller général et maire de Sablons ; Achille, ancien chef de musique militaire ; Blanchard, président du groupement ; Ciran, président de la Fédération des Sociétés Musicales du S.-O. ; Carreyre, secrétaire général ; Bonnin, trésorier général ; et Andrieu, président de la Lyre de Saint-Denis. Les sociétés suivantes étaient représentées :

Libourne, Vayres, Izon, Saint-Emilion, Castillon, Coutras, Lagorce, Guitres, St-Denis-de-Piles, Abzac, Lussac, Montpon, Mussidan, France, Saint-Cibard, Villefranche-de-Longchapt, Neuvic-sur-l'Isle, Saint-Seurin-de-Prat.

M. Blanchard, souhaite la bienvenue à tous, il apporte les excuses de M. le sous-préfet, de MM. Henri Sauguet, Duhand et Lamongie ; il demande une minute de silence en la mémoire des membres des sociétés ou proches des musiciens ou dirigeants. Il annonce la naissance de Thierry Terrien et de Claude Fortin. Il félicite les musiciens ou amis de la musique qui ont obtenu des distinctions. M. le sous-préfet, MM. Capdemourlin, Rodé pour chevalier de la Légion d'Honneur ; M. Henri Sauguet, commandeur Arts et Lettres ; MM. Jambon, Jouanno, Mme Lyaudet, dans l'ordre des Palmes Académiques.

Le rapport moral est présenté par M. Carreyre. M. Bonnin fait le compte rendu financier, l'assemblée votant des félicitations au trésorier. M. Bonnin parle du fond de solidarité qu'il serait nécessaire de voir augmenter. Pour M. Ciran, le fait que l'attribution des Palmes Académiques aux musiciens ne soit pas réalisable est profondément regrettable. M. Jouanno souhaite que le Conseil général attribue une subvention au groupement. Le président Blanchard annonce que les examens annuels auront lieu à Coutras le 23 mai. M. Conchou demande que les membres du jury soit convoqués pour ordres et conseils. Cette réunion aura lieu à Coutras le 25 avril et le festival à Izon le 30 mai. M. Dubois, président de la Batterie Harmonie d'Izon, dit sa joie et assure qu'un accueil chaleureux sera réservé aux musiciens, le dernier festival ayant eu lieu avant 1914 !

Une lettre de M. H. de Sainte-Croix, directeur de la Lyre de Saint-Denis-de-Piles attire l'attention sur les difficultés (notamment financières) des sociétés des petites localités telles que l'achat de guides chant pour la dictée musicale dont il n'est pas à être partisan. M. Ciran rappelle que la Fédération prête des guides chant. MM. Grelot de Vayres, Dubois, d'Izon ; Billaud, de Neuvic-sur-l'Isle, et M. Vergniol, de Lussac, se font inscrire. Sur proposition de M. Moureau, un vœu est adopté qui sera soumis au congrès fédéral à Bordeaux tendant à rendre plus sélective l'attribution des diplômes. C'est sur la dictée musicale et solfège chanté que s'instaure une discussion assez serrée. MM. Durand, Blanchard, Taleyrac, Moureau, exposent leurs points de vue sur ce sujet et finalement le président Ciran ratifiera toutes les thèses en déclarant en substance : il est indéniable qu'en imposant le principe du solfège chanté la Confédération a élevé le niveau de la connaissance musicale, puisque l'an dernier à la suite des examens, on a pu constater une augmentation de 50 % du nombre des élèves ayant obtenu une première mention dans les cours supérieurs. Il n'en demeure pas moins que les éducateurs en art musical, plutôt que d'appliquer à la lettre cette règle, doivent se pénétrer de son esprit, mais ils trouveraient dans un sens opposé au but recherché en écartant de la musique les élèves peu doués pour chanter et qui peuvent d'ailleurs faire d'excellents instrumentistes en ne pratiquant que le solfège rythmique.

Pour l'élection du bureau, M. Conchou est élu vice-président d'honneur ; M. le docteur Mutel, vice-président actif, et Jacques Terrien, secrétaire adjoint. Le bureau est ainsi composé : président d'honneur, MM. Maglen, sous-préfet de Libourne, docteur Teysandier, Henri Sauguet, Achille et Durand ; vice-présidents d'honneur : MM. Léo Jouanno, Conchou ; président actif : M. A. Blanchard ; vice-présidents actifs : MM. Dugos, Grelot, Lamarque, docteur Mutel ; secrétaire général : J. Carreyre ; secrétaire adjoint : Terrien ; trésorier général : Bonnin ; trésorier adjoint : Vergniol. Un vin d'honneur offert par la municipalité de Saint-Denis-de-Piles fut servi dans la salle du conseil municipal.

Le banquet fut parfaitement apprécié. Au dessert, M. Blanchard profitant de l'ambiance générale, invita le délégué de l'Harmonie de Libourne à communiquer l'invitation du groupement à voir figurer l'Harmonie de Libourne comme société d'honneur au festival d'Izon, geste qui fut très applaudi. Les discours de MM. Ciran et Point furent très appréciés pour leur haute tenue littéraire, et furent érudition appréciée par tous. M. Duhand remercia les organisateurs, sans oublier MM. Andrieu père et fils, de la Lyre de Saint-Denis, pour avoir fait de cette journée une magnifique démonstration d'amitié et de fraternité entre toutes les sociétés. Après il nous fut très agréable d'entendre les très belles voix de M. Taleyrac, de l'Opéra Comique, dans des airs d'opéras et d'opérettes réclamés par tous et surtout par M. Jouanno, grand admirateur de Wagner. N'oublions pas M. Grelot et Mme Grelot, excellents chanteurs qui, eux aussi, ont charmé l'auditoire, dans des airs de Véronique. Chacun se sépara en disant à l'année prochaine avec l'espoir de bien travailler toute une année pour nos sociétés musicales et sauver l'art musical populaire.

Ant. M. VAN LEEST
EINDHOVEN (Pays-Bas)
Membre du Jury

Le Gérant : A. EHRMANN

Imprimerie de la « Vigie de Dieppe »
12, rue Claude-Groulard

Pour vos prochaines sorties pensez à la présentation de votre société

Nous sommes à votre disposition pour tout ce dont vous pouvez avoir besoin concernant l'habillement et l'équipement.

Nous vous donnons ci-dessous les prix actuels des articles les plus couramment demandés

ARTICLES D'HABILLEMENT DE MUSICIENS

CASQUETTE drap bleu marine, qualité supérieure, visière dessus cuir véritable, broderie cannetille lyre et palmes, forme marine	27,30	En serge bleu marine	71,50
Forme aviation	29,25	En gabardine bleu marine	81,50
HOUSSE blanche en toile sanforisée, forme marine	5,50	PANTALON sans passepoil, en popeline bleu roi	36,50
Forme aviation	6,20	PANTALON sans passepoil, en croisé blanc irrétractable	33,50 et 39,50
VESTON DE MUSICIEN, en drap bleu marine	152,00	CHEMISE, col tenant, manches longues avec pattes d'épaules et poches, en toile bleu marine	23,00
En serge bleu marine	180,00	En popeline blanche	29,00
En gabardine bleu marine	194,00	CALOT croisé, modèle Armée, doublé avec soufflet et soutache couleur	14,65 et 18,00
VESTON DE MUSICIEN en popeline-toile bleu roi	48,50	BERETS BASQUES, tous modèles.	
PANTALON avec passepoil, en drap bleu marine	56,50	BERET DE PARACHUTISTES, modèle réglementaire de l'Armée	11,15

ARTICLES D'EQUIPEMENT

CINTURE DE PANTALON en tissu élastique	3,15	En matière plastique légère	5,80
CRAVATE forme régulière en royale rhodia	4,00	GIBERNE nue avec courroie réglable en cuir noir	27,00
La même décorée	5,50	En cuir blanc	29,00
FOURRAGERIE modèle Armée	3,50	GUETRES en toile blanche, la paire	25,50
Modèle Gendarme	7,25	LAMBIERES modèle Armée, la paire, en cuir blanc	37,50
GANTS blancs en coton, sans crispins, la paire	5,00	En matière plastique	33,00
GANTS blancs en coton, avec crispins, toile d'une seule pièce, la paire	6,75	PATTE D'ÉPAULES en drap noir ou bleu marine, la paire	2,10
CRISPINS amovibles blancs, la paire, en toile	3,75	Autres couleurs	2,65
En cuir	27,00	PATTE D'ÉPAULES ET ÉPAULETTES	
En matière plastique épaisse	22,50	tous autres modèles : nous questionner.	

FLAMMES EN DRAP TOUTES FORMES

CLAIRON ou TROMPETTE	9,00	TAMBOUR	13,50
CLAIRON BASSE, TROMPETTE BASSE, COR DE CHASSE	10,50	GROSSE CAISSE	13,00

DRAPEAUX, FANIONS, BANNIÈRES

En soie naturelle	270,00	En soie naturelle	150,00
DRAPEAU 90 x 90 en fibrane	120,00	BANNIÈRE 120 x 75 en velours	230,00
FANION 60 x 60 en fibrane	95,00	(Broderies et accessoires en sus)	

Pour plus amples détails, consultez notre catalogue et si vous ne l'avez pas, demandez-le en nous indiquant très exactement le nom de votre Société et les fonctions que vous y occupez

Et n'oubliez pas que

DE LA PETITE FLUTE AU SOUBASSOPHONE

les instruments de toutes marques se trouvent aux

Éditions Robert MARTIN

106, La Coupée — CHARNAY-LES-MACON — (Saône-et-Loire)